

PROCÈS-VERBAUX 2014 CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Table des matières

INDEX	2
CA-1, 8 janvier	6
CA-2, 5 février	15
CA-3, 5 mars	22
CA-4, 16 avril	28
Assemblée générale, 16 avril.....	32
CA-5, 1 ^{er} mai	36
CA-6, 11 juin	43
CA-7, 10 septembre	50
CA-8, 21 octobre	56
CA-9, 19 novembre	64
CA-10, 10 décembre.....	69

INDEX

Assemblée générale

- Conférence, [subvention possible](#), [thème Patrimoine architectural](#), [provision de 200 \\$](#), [Conférence 2014](#)
- Rapport annuel et États financiers 2013, [États préparation](#), [Rapport en préparation](#), [à adopter par le CA](#) avant L'AGA. [Rapport](#) et [États financiers](#) adoptés par le CA, [présentation Rapport](#) annuel, [présentation états financiers](#), [ratification du rapport 2013](#), [Signataires des états financiers](#)
- [Date et lieu](#), [présidente d'élection](#), [postes en élection](#), [rappel des postes en élection](#), [administrateurs sortants](#)

Budget de fonctionnement

- Frais de secrétariat, [décembre 2013 75 \\$](#), [janvier 100 \\$](#), [février 100 \\$](#), [mars 80 \\$](#), [avril 100 \\$](#), [mai 80 \\$](#), [juin 80 \\$](#), [septembre 100 \\$](#), [octobre 80 \\$](#), [novembre 80 \\$](#)
- Frais de registraire [34 \\$](#), abonnement à MonMontcalm, [200 \\$](#), [229,95 \\$](#), reproduction \$, concours de Noël prix [250 \\$](#), dépliant du concours [287,44 \\$](#), organisation du tournoi de pétanque [1 500 \\$](#), fête des voisins [129,81 \\$](#), contribution au concours photos Ma Ville Mes arbres [161,34 \\$](#)
- Demande de budget 1 268 [14-CA-02](#),
- Projet d'initiative, [2000 \\$](#) reçu, [demande de projet d'initiative](#) 3 000 \$, [demande acceptée](#)

Consultations, Informations, Sondages, Formations - Ville de Québec

- Consultation publique, 1605 Chemin Sainte-Foy, [5 février](#), [Présentation](#), [approbation 14-CA-15](#), [rapport de consultation](#)
- Consultation publique, 1535 Chemin Sainte-Foy, [à venir](#), [19 novembre](#), [présentation](#), [approuvé 14-CA-58](#), [rapport de consultation](#)
- Consultation publique, 1165 Chemin Sainte-Foy, [à venir](#), [19 novembre](#), [présentation](#), [refusé 14-CA-59](#), [rapport de consultation](#)
- Demande d'opinion, aire de stationnement pour les autobus du RTC angle Charest-Saint-Sacrement, [présentation et discussion](#), [résolution approbation sous condition 14-CA-42](#); [rapport de consultation](#), [rapport d'opinion](#)
- Dérogation mineure [1180 rue Louis-Adolphe-Routhier](#)
- Dérogation mineure, enseigne pharmacie refusée
- Formations, sur l'urbanisme, [23 janvier](#), [20 octobre](#), Présidence animation et leadership [22 septembre](#),
- Intranet de collaboration pour les conseils de quartier, [présentation](#)
- Circulation des autobus près du CEGEP Garneau, [Installation de caméras](#), compte-rendu des rencontres du [12 mars](#) et du [23 avril](#)
- Nouvelle politique de stationnement, [consultation à venir](#)
- Plan de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur, [suivi rencontre du 28 novembre](#), [représentant du conseil](#),
- Plan directeur de quartier, non [reconduit](#) par la Ville de Québec, [refonte](#), [plus de 10 ans](#), [réévaluation](#),
- Présentation, Règles de toponymie pour la dénomination des édifices au [CA de janvier](#),
- Projet d'aménagement du Coteau Sainte-Geneviève, [besoin d'une mise à jour](#)
- Projet pilote [zone piétonnière sur l'avenue Baillargé](#), [rue fermée durant 3 mois](#), [ouvert en octobre](#), compte-rendu des rencontres du [12 mars](#) et du [23 avril](#)
- Requalification Belvédère/René-Lévesque, [trois reports](#), [demande de suivi](#) à la Ville, [étude non encore disponible](#) pour une présentation au conseil, [besoin d'une mise à jour](#), Îlot Belvédère, demande que l'étude soit rendue publique [14-CA-47](#), [suivi septembre](#);
- Soirée Reconnaissance des bénévoles, [8 octobre](#)

Demandes citoyennes, questions, commentaires, suggestions, plaintes

- Circulation et sécurité sur le domaine Bellevue, [dépôt d'un mémoire](#), [suivi sur des rencontres](#) avec la Ville, [demande appui](#) pour présenter une pétition, appui [14-CA-60](#)
- Concours Ma Ville Mes arbres, [demande de participation](#) du conseil, contribution [161,34 \\$](#)
- Demande de commandite de La Frimousse, [refusée](#)
- Hôpital Saint-Sacrement, [pétition de 439 noms](#) pour problèmes de circulation autour de l'hôpital
- Institut Saint-Joseph, [message transmis par la directrice](#) à l'étude, [sécurité sur l'avenue Joffre](#), [lettre d'appui 14-CA-37](#), [suivi en septembre](#), [problème des parents](#),

- Parcours 300, [pétition](#), (voir [Comité citoyen](#) Parcours 300)
- Place éphémère (Terrain Esso coin Marguerite-Bourgeois), [contaminé](#), [dépôt d'une lettre](#) de mécontentement
- Plaintes, [Déneigement](#), [construction sans permis](#) sur l'avenue Painchaud,
- Plantation d'arbres, [Parc Bellevue](#),
- Projet Des milieux de vie en santé, appui du conseil [14-CA-61](#)
- Stationnement, [à régler sur l'avenue de Vimy](#), [dépôt d'une demande formelle](#) de réglementation sur de Vimy, [vignette de stationnement en fonction du de Vimy](#)
- Stationnement, [vignette sur la rue de Callières](#), [conflit vélo](#), [contestation des vignettes](#)

Élections

- Assemblée spéciale d'élections, [en janvier 2015](#)
- AGA, [4 administrateurs élus](#) (3 hommes, 1 femme)
- Cooptation, [un administrateur en mai](#), [un administrateur en juin](#),
- Nominations, [signataires des effets bancaires](#), [présidente d'élection](#), [présidente](#), [trésorier](#), [secrétaire](#), [vice-président](#), [signataire des effets bancaires](#),

Mobilité durable

- Plan de mobilité durable, [proposition](#), [invitation au quartier Saint-Sauveur](#) pour une présentation sur le sujet

Plan d'action et activités du conseil

- Accès Savoirs, [autorisation d'entente](#), [étude auprès des administrateurs](#) de conseils de quartier
- Bibliothèque du conseil, [au CLSS](#)
- Calendrier des assemblées 2014-2015, [adopté](#)
- Centre des loisirs Saint-Sacrement (CLSS), [nouvelle dénomination](#), [propositions à faire](#), [rencontre avec le CLSS](#), [représentants du conseil](#) auprès du CLSS,
- Comité citoyen [Parcours 300](#), demande au RTC de rencontrer le comité citoyen [14-CA-08](#), [délégué du CA auprès du comité](#), [rencontre le 12 mars](#), [suivi problème de sécurité](#) si stationnement devant le CLSS, [rencontre de suivi](#) au Cégep Garneau, [arrêt des autobus](#) du 15 juin au 15 août, [compte-rendu à venir de la rencontre du 23 avril](#), [point d'embarquement](#),
- [Comités Réseau Bénévoles et Bibliothèque](#) orphelins.
- Concours décorations de Noël 2013, [budget](#),
- Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, [demande de contribution](#) pour conférences sur l'agriculture, refus [14-CA-16](#)
- École Saint-Sacrement, Plan de déplacement, [dépôt par Accès Transports viables](#)
- Facebook, [remplacement](#), [nouvelle gestionnaire](#)
- Fête des Voisins, [avenue Maréchal-Foch](#), [7 juin](#), [succès](#)
- Foire du bénévolat, [24 octobre](#)
- Limites du quartier, [besoin d'harmoniser](#) les limites avec celles de l'arrondissement, [demande d'harmonisation](#),
- Lutte contre l'abattage des arbres dans le quartier Saint-Sacrement, [lettre](#), [suivi de septembre](#),
- MonMontcalm, [pertinence de s'abonner](#), [abonnement 200 \\$](#), [autorisation](#) de signer un contrat, abonnement [229,95 \\$](#)
- Patrimoine, Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ), [réunion d'information le 19 mars](#) organisée par le Conseil de quartier de Montcalm, [à faire lister édifices patrimoniaux](#), [besoin de règles](#), [Brochure Histoire de raconter](#) du quartier Montcalm
- Plan d'action, [formation d'un comité](#), [membres du comité](#), [Intérêts des administrateurs](#), [dépôt du plan d'action 2014-2015](#), [attribution des mandats](#), [rencontre préparatoire](#) 19 novembre,
- Présentation par le CSSS concernant les [besoins de bénévolat](#)
- Projet Œuvre d'art, [pour le 50^e du parc Saint-Sacrement](#), [subvention possible](#), [projet d'initiative 2000 \\$](#) reçu, [nouveau budget global](#), budget provisionnel adopté [14-CA-21](#), [concours artistes](#), [représentant du conseil](#) au jury; [finalistes](#), [demande de projet d'initiative](#) 3 000 \$, [mandat de démarrage](#) confié au CLSS, [représentante du conseil](#) auprès du CLSS,
- [www.quartiersaintsacrement.org](#), [collaboration](#), [lancement officiel du site](#) par l'association des gens d'affaires
- Réseau Entraide Saint-Sacrement, [développement site internet](#)

Résolutions

- [14-CA-01](#) Nomination – Signataires des effets bancaires, CA-1
- [14-CA-02](#) Budget – Demande de budget 1 268 \$, CA-1

- [14-CA-03](#) Fonctionnement – Tarif secrétariat, 80 \$ et 100 \$, CA-1
- [14-CA-04](#) Fonctionnement - MAJ Registraire, CA-1
- [14-CA-05](#) Fonctionnement – Date et lieu de l’assemblée générale annuelle, CA-1
- [14-CA-06](#) Fonctionnement – Présidente d’élection à l’assemblée générale annuelle, CA-1
- [14-CA-07](#) Fonctionnement – Abonnement à MonMontcalm, CA-1
- [14-CA-08](#) Demande au RTC de rencontre le comité citoyen au sujet des parcours 300, CA-1
- [14-CA-09](#) Nomination – Responsable du CA auprès du comité citoyen au sujet des parcours 300, CA-1
- [14-CA-10](#) Dépense – 75 \$ Secrétariat décembre 2013, CA-1
- [14-CA-11](#) Dépense – 200 \$ Abonnement à MonMontcalm, CA-1
- [14-CA-12](#) Dépense – 1 500 \$ Frais d’organisation du tournoi de pétanque, CA-1
- [14-CA-13](#) Dépense – 287,44 \$ Frais d’impression des dépliants pour le concours des décorations de Noël, CA-1
- [14-CA-14](#) Dépense – 250 \$ pour les gagnants du concours de décoration de Noël, CA-1
- [14-CA-15](#) Consultation publique – 1605 Chemin Sainte-Foy, enseigne, approbation, CA-2
- [14-CA-16](#) Demande du conseil de quartier de St-Jean-Baptiste pour contribuer à un projet de conférences, refusé, CA-2
- [14-CA-17](#) Requalification Belvédère/René-Lévesque – demande de suivi de la part de la Ville, CA-2
- [14-CA-18](#) Fonctionnement – Formation d’un comité sur le plan d’action du conseil, CA-2
- [14-CA-19](#) Dépense – 100 \$ Secrétariat janvier, CA-2
- [14-CA-20](#) Fonctionnement – Conférence à l’assemblée générale, provision de 200 \$, CA-3
- [14-CA-21](#) Projet Œuvre d’art – approbation du budget provisionnel, CA-3
- [14-CA-22](#) Demande d’harmonisation des limites du quartier avec celles de l’arrondissement, CA-3
- [14-CA-22](#) Bis Dépense – 100 \$ Secrétariat février, CA-3
- [14-CA-23](#) Fonctionnement – Adoption du Rapport annuel 2013, CA-4
- [14-CA-24](#) Fonctionnement – Adoption États financiers 2013, CA-4
- [14-CA-25](#) Dépense - 80 \$ Secrétariat mars, CA-4
- [14-CA-26](#) Élections – un administrateur coopté en mai, CA-5
- [14-CA-27](#) Nominations – Présidente d’élection, CA-5
- [14-CA-28](#) Nominations – Présidente, CA-5
- [14-CA-29](#) Nominations – Trésorier, CA-5
- [14-CA-30](#) Nominations – Secrétaire, CA-5
- [14-CA-31](#) Nominations – Vice-président, CA-5
- [14-CA-32](#) Nominations – Signataires des effets bancaires, CA-5
- [14-CA-33](#) Nominations – Représentant du conseil sur le jury de l’œuvre d’art, CA-5
- [14-CA-34](#) Dépense – 100 \$ Secrétaire avril, CA-5
- [14-CA-35](#) Élections – un administrateur coopté en juin, CA-6
- [14-CA-36](#) Fonctionnement – Calendrier des assemblées 2014-2015 adopté, CA-6
- [14-CA-37](#) Appui – Institut Saint-Joseph, problème de sécurité angle Joffre et Père-Marquette, CA-6
- [14-CA-38](#) Nominations – Représentant du conseil pour le Plan de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur, CA-6
- [14-CA-39](#) Dépense – 80 \$ Secrétaire mai, CA-6
- [14-CA-40](#) Dépense – 34 \$ Frais de MAJ du Registraire, CA-6
- [14-CA-41](#) Dépense – 129,81 \$ Frais pour la Fête des Voisins, CA-6
- [14-CA-42](#) Demande d’opinion – Stationnement du RTC, angle Charest Saint-Sacrement, approbation conditions, CA-7
- [14-CA-43](#) Appui – Lutte contre l’abattage des arbres dans le quartier, CA-7
- [14-CA-44](#) Fonctionnement - MonMontcalm autorisation de signer le contrat d’abonnement, CA-7
- [14-CA-45](#) Dépense – 80 \$ Secrétariat, juin, CA-7
- [14-CA-46](#) Dépense – 229,95 \$ Média Haute-Ville, CA-7
- [14-CA-47](#) Demande de rendre publique l’étude de qualification de l’îlot Belvédère, CA-8
- [14-CA-48](#) Élections – Tenue d’une assemblée spéciale d’élection en janvier 2015, CA-8
- [14-CA-49](#) Dépense – 161,34 \$ Frais de participation au concours photos Ma Ville Mes Arbres, CA-8
- [14-CA-50](#) Fonctionnement – Demande de huis clos pour discuter de quartiersaintsacrement.org, CA-8
- [14-CA-51](#) Fonctionnement – Fin du huis clos, CA-8
- [14-CA-52](#) Collaboration du conseil de quartier à quartiersaintsacrement.org, CA-8
- [14-CA-53](#) Autorisation d’une entente avec Accès Savoirs, CA-8
- [14-CA-54](#) Demande de Projet d’initiative – 3000 \$ pour le Projet d’œuvre d’art, CA-8
- [14-CA-55](#) Mandat au CLSS pour le démarrage du projet d’œuvre d’art, CA-8

- [14-CA-56](#) Nominations - Représentante du conseil auprès du projet d'œuvre d'art, CA-8
- [14-CA-57](#) Dépense – 100 \$ Secrétariat septembre, CA-8, CA-10
- [14-CA-58](#) Consultation publique – 1535 Chemin Sainte-Foy, approuvé, CA-10
- [14-CA-59](#) Consultation publique – 1165 Chemin Sainte-Foy, refusé, CA-10
- [14-CA-60](#) Appui – Pétition concernant les problèmes de circulation au Domaine Bellevue, CA-10
- [14-CA-61](#) Appui – Projet Des milieux de vie en santé, CA-10
- [14-CA-62](#) Nominations – Nouvelle gestionnaire de la page Facebook, CA-10
- [14-CA-63](#) Dépense – 80 \$ Secrétariat octobre, CA-10
- [14-CA-64](#) Dépense – 80 \$ Secrétariat novembre, CA-10

- [14-AG-01](#) Fonctionnement – Ratification du Rapport annuel 2013
- [14-AG-02](#) Fonctionnement – Signataire des états financiers

Tables

- Table de concertation des conseils de quartier, [en septembre](#),
- Table des conseils de quartier de l'Arrondissement La Cité-Limoilou, [rencontre en mai](#), [11 septembre](#), [présence](#)

Sécurité routière

- Conflit entre les usagers, [sur l'avenue de Vimy](#)
- Conflit avec la circulation d'autobus sur le boulevard de l'Entente, [intolérable](#)
- École Saint-Sacrement, [besoin d'une zone de débarquement](#) sécuritaire
- Trottoir, [absent près de l'École Stanislas](#) du côté ouest de l'avenue de Vimy
- Virage à droite, [interdit sur l'avenue Joffre](#) vers le boulevard René-Lévesque

PROCÈS-VERBAL

Première assemblée régulière de l'année 2014 du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le 8 janvier 2014 à 19 h au Centre des loisirs de Saint-Sacrement situé au 1360, boulevard de l'Entente, Québec.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Jean-Claude Bousquet	Secrétaire
M. Martin Dumas	Administrateur
M ^{me} Marie-Hélène Fecteau	Administratrice
M ^{me} Danièle Grondines	Présidente
M ^{me} Marie-France Jacques	Administratrice
M. Denis Jean	Vice-président
M ^{me} Chantal Paradis	Administratrice
M ^{me} Michèle Prince	Administratrice
M. Gérard H Raymond	Administrateur
M. Normand Thibault	Trésorier

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm — Saint-Sacrement
-------------------	--------------------------------------------------------------

IL Y A QUORUM.

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou
M ^{me} Marie-Joëlle Allard	Secrétaire à la rédaction
M ^{me} Frédérique Châlon	Coordonnatrice du comité de toponymie, Service de la culture, Ville de Québec

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, quatre (4) citoyens assistent à la rencontre.

Ordre du jour

14-01-01 Ouverture de l'assemblée	19 h
14-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
14-01-03 Période de questions et commentaires du public	19 h 10
14-01-04 Présentation des règles de fonctionnement en matière de toponymie par le Service de la culture	19 h 20
14-01-05 Procès-verbal du 4 décembre 2013	19 h 50
➤ Adoption	
➤ Suivis	
14-01-06 Fonctionnement du conseil de quartier	20 h
➤ Nouvelle signataire des effets bancaires	
➤ Subvention de fonctionnement	
➤ Tarif à payer à la personne engagée pour faire la rédaction d'un procès-verbal	

	➤ Autorisation pour la transmission de la déclaration de mise à jour courante ou annuelle au registraire des entreprises du Québec	
	➤ Date et du lieu de l'assemblée générale annuelle	
	➤ Nomination d'un ou une président(e) d'élection pour l'assemblée annuelle	
14-01-07	Participation au site Internet monmontcalm.com	20 h 10
14-01-08	Compte rendu des délégations	20 h 20
	➤ Plan de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou (Jean-Claude Bousquet)	
	➤ Autres rencontres	
14-01-09	Suivi du plan d'action 2011-2013	20 h 25
	➤ Suivi du dossier des autobus 300	
	➤ Dénomination du pavillon du centre des loisirs Saint-Sacrement	
	➤ Œuvre d'art	
	➤ Concours de décorations de Noël	
	➤ Autres projet et activités	
14-01-10	Période du conseiller municipal	20 h 55
14-01-11	Période de questions et commentaires du public	21 h 10
14-01-12	Trésorerie	21 h 15
	➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses	
14-01-13	Divers	21 h 20
	➤ Formation sur l'urbanisme pour les conseils de quartier (23 janvier 2014)	
	➤ Consultation publique à venir : 1605, chemin Sainte-Foy (5 février 2014)	
	➤ Suivis des requêtes citoyennes	
14-01-14	Correspondance	21 h 25
	Transmise	
	Reçue	
14-01-15	Levée de l'assemblée	21 h 30

PROCÈS-VERBAL

- 14-01-01 Ouverture de l'assemblée**
M^{me} Danièle Grondines, présidente, ouvre l'assemblée à 19 h 02.
SUR PROPOSITION DE M. MARTIN DUMAS, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. DENIS JEAN, IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Marie Lagier présidente d'assemblée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 14-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
SUR PROPOSITION DE M^{me} MARIE-FRANCE JACQUES, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. DENIS JEAN, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 14-01-03 Période de questions et de commentaires du public**
M. Armand Séguin se présente au conseil de quartier et prend la parole au sujet des autobus 300. Il fait partie du comité de résidents éprouvés par la fréquence de passage de ces autobus et soutient, au nom du comité, qu'il est impératif qu'une invitation soit transmise à M. Alain Mercier, directeur général du RTC afin qu'il se présente ou qu'il envoie un représentant lors de la prochaine réunion du comité. Selon lui, il s'agit maintenant de trouver une solution à un problème dramatique, voire catastrophique : chaque jour, environ 70 autobus passent par le cégep, avec de 8 à 17 personnes à bord, et ce, même si les cours ne sont pas recommencés.
M. Armand Séguin dépose une pétition, où sont inscrites les adresses des résidents signataires.
M. Armand Séguin condamne le système de plaintes du RTC, créé, selon lui, seulement pour les utilisateurs des services du RTC.

M^{me} Danièle Grondines mentionne être allée sur place à l'heure de pointe.

M. Létourneau revient sur l'importance du présent problème. Il rappelle qu'il n'y a jamais eu autant de gens présents à une assemblée que lors de celle de septembre.

M^{me} Danièle Grondines félicite l'initiative de former un comité de citoyens.

M. Armand Séguin précise qu'il en va de la qualité de vie à Québec.

M. Martin Dumas explique que peu importe l'opinion que puisse avoir le conseil, son rôle demeure celui d'informer et de soutenir les citoyens dans leur démarche, comme il l'a fait en septembre. Pour la situation présente, il croit que le rôle du conseil se résume à resolliciter le RTC en appuyant la démarche citoyenne, sans toutefois prendre position.

M. Yvon Bussièrès fait mention d'échanges qu'il a eus avec le RTC. Le RTC poursuit sa réflexion pour satisfaire tant le besoin de mobilité des étudiants que la qualité de vie du quartier. Le RTC informera le conseil ainsi que les arrondissements concernés une fois qu'une analyse sera réalisée et qu'une décision sera prise.

M^{me} Danièle Grondines rappelle que le Cégep Garneau a demandé davantage de services de transport en commun afin de diminuer le nombre de voitures sur le campus. Elle rappelle que le conseil appuie les citoyens dans leur démarche, mais qu'il n'appuiera pas nécessairement toutes les solutions que le comité de citoyens présentera. Le conseil de quartier s'intéresse à la qualité de vie de l'ensemble du quartier.

14-01-04

Présentation des règles de fonctionnement en matière de toponymie par le Service de la culture

M^{me} Danièle Grondines présente aux membres du conseil M^{me} Frédérique Châlon, coordonnatrice du comité toponymie au Service de la culture de la Ville de Québec.

M^{me} Marie Lagier rappelle que M^{me} Frédérique Châlon est présente ce soir suite à une demande du conseil de quartier qui a été reçue positivement par l'Arrondissement.

M^{me} Frédérique Châlon explique le processus et les règlements en matière de toponymie pour la dénomination d'un édifice public. Elle informe les membres du conseil que les personnes proposées doivent être connues et être décédées depuis au moins un an. Chaque nom proposé doit être appuyé par de la documentation sur sa biographie et ses réalisations.

M. Denis Jean s'informe à savoir si le conseil peut proposer tant un groupe de personnes qu'une personne. Il fait référence aux pères du Saint-Sacrement.

M^{me} Frédérique Châlon répond par l'affirmative et précise que les deux ou trois propositions nécessaires au processus doivent être suffisamment étoffées. Après l'analyse par le comité, le Service de la culture déposera son ou ses choix à l'arrondissement et M. Yvon Bussièrès devra appuyer avant que le conseil de ville ne statue.

M^{me} Marie Lagier rappelle aux membres du conseil qu'aucune décision ne sera prise ce soir et qu'il ne s'agit que d'une rencontre d'information.

M^{me} Michèle Prince mentionne qu'il serait bien que les utilisateurs du centre aient leur mot à dire.

M^{me} Marie Lagier mentionne que le conseil de quartier peut décider de tenir une consultation publique sur le sujet.

M^{me} Michèle Prince ajoute qu'il y a actuellement un problème de signalétique, puisque le centre est en contrebas du quartier et qu'il est mal indiqué. Elle explique avoir déjà participé à l'organisation d'un événement où les gens et les médias n'avaient pas tous pu se rendre à cause de ce problème.

M^{me} Frédérique Châlon mentionne qu'une fois que la dénomination sera effectuée, un affichage sera installé.

M^{me} Marie Lagier suggère aux membres du conseil que lors de la prochaine rencontre – s'ils décident de maintenir leur demande –, ils décident de quelle manière ils désirent consulter les citoyens du quartier ainsi que les employés et les utilisateurs du centre des loisirs.

14-01-05

Procès-verbal du 4 décembre 2013

➤ Adoption

M^{me} Danièle Grondines demande aux membres s'ils ont tous pu lire le procès-verbal du 4 décembre et s'ils ont trouvé des coquilles ou des erreurs.

Il n'y a pas de modifications à apporter.

*SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHÈLE PRINCE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 4 décembre 2013 tel que présenté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

14-01-06

Fonctionnement du conseil de quartier

➤ **Nouvelle signataire des effets bancaires**

RÉSOLUTION 14-CA-01

Concernant le changement de signataires des effets bancaires du conseil de quartier

CONSIDÉRANT l'élection de M^{me} Danièle Grondines comme nouvelle présidente du conseil de quartier lors de l'assemblée du 4 décembre 2013;

CONSIDÉRANT que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont le président, le secrétaire ou le trésorier;

SUR PROPOSITION DE M. NORMAND THIBAUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-CLAUDE BOUSQUET, IL EST RÉSOLU par le conseil de quartier de Saint-Sacrement de nommer M^{me} Danièle Grondines nouvelle signataire des effets bancaires du conseil de quartier à compter du 8 janvier 2014. Le nom de Luc Lafontaine doit être retiré de la liste des signataires. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

➤ **Subvention de fonctionnement**

M^{me} Marie Lagier informe les membres du conseil de la procédure pour obtenir la subvention de fonctionnement auprès de la Ville. La somme allouée par la tient compte de l'excédent de l'année précédente.

M. Normand Thibault annonce que les dépenses en fonctionnement de 2013 s'élèvent à 1 268,36 \$. Il reste donc 231,64 \$ de la subvention de fonctionnement de 2013. Le conseil de quartier subvention de 2014 de fonctionnement donc que la demande sera du même montant.

RÉSOLUTION 14-CA-02

Concernant les frais de fonctionnement du conseil de quartier

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier recourt à un secrétaire à la rédaction pour les procès-verbaux, ce qui lui permet un budget de fonctionnement annuel de 1 500 \$;

CONSIDÉRANT qu'au 31 décembre 2013 le conseil de quartier avait un montant résiduel de 232 \$ non affecté en budget de fonctionnement;

SUR PROPOSITION DE M. NORMAND THIBAUT DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-CLAUDE BOUSQUET, IL EST RÉSOLU de demander au Conseil d'Arrondissement de La Cité-Limoilou de lui verser le montant de 1 268 \$ à titre de contribution aux frais de fonctionnement pour l'année 2014. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

➤ **Tarif à payer à la personne engagée pour faire la rédaction d'un procès-verbal**

RÉSOLUTION 14-CA-03

Concernant le tarif pour la rédaction d'un procès-verbal

SUR PROPOSITION DE M. NORMAND THIBAUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHÈLE PRINCE, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier recoure au service d'un(e) secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux en 2014 au tarif de 80 \$ pour une rencontre de 1 h 30 à 2 h 45 (90 à 165 min) et de 100 \$ pour une rencontre de plus de 2 h 45 (plus de 165 min). Le paiement sera effectué sur présentation du procès-verbal et de la facture correspondante (mois suivant). ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

➤ **Autorisation pour la transmission de la déclaration de mise à jour courante ou annuelle au registraire des entreprises du Québec**

RÉSOLUTION 14-CA-04

Concernant le Registraire des entreprises et la déclaration de mise à jour annuelle ou de mise à jour courante

SUR PROPOSITION DE M. MARTIN DUMAS, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CHANTAL PARADIS, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement autorise, pour l'année 2014, M^{me} Marie Lagier à remplir et transmettre au nom du président(e) du conseil d'administration par Internet la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

➤ **Date et lieu de l'assemblée générale annuelle**

RÉSOLUTION 14-CA-05

Concernant la date et le lieu de l'assemblée annuelle

SUR PROPOSITION DE M. DENIS JEAN, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHÈLE PRINCE, IL EST RÉSOLU de fixer la date de l'assemblée générale annuelle au mercredi 16 avril à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

➤ **Nomination d'un ou d'une président(e) d'élection pour l'assemblée annuelle**

RÉSOLUTION 14-CA-06

Concernant la nomination d'un ou d'une président(e) d'élection

SUR PROPOSITION DE M^{ME} DANIELÉ GRONDINES, DUMENT APPUYÉE PAR M. DENIS JEAN, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Saint-Sacrement nomme M^{me} Marie Lagier présidente d'élection pour l'assemblée annuelle du 16 avril 2014. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14-01-07

Participation au site Internet monmontcalm.com

M^{me} Danièle Grondines mentionne que le nom de domaine du site Internet restera le même. Toutefois, la mention « quartier Montcalm et quartier Saint-Sacrement » sera ajoutée dans l'entête du site Internet. Elle informe les membres de son désir de laisser la chance au coureur et de se joindre au projet pour la somme annuelle de 200 \$.

M. Denis Jean s'oppose à cette idée et soutient que le quartier Saint-Sacrement a fait trop d'efforts pour se démarquer en tant que petit quartier pour être finalement « englobé » sous le titre monmontcalm.com. Il recommande aux membres de s'y opposer.

M^{me} Danièle Grondines mentionne qu'il s'agit d'une belle opportunité pour le quartier afin de jouir d'une plus grande visibilité et qu'il n'y a rien à perdre. Selon elle, y renoncer brimerait les résidents, les commerçants et les artistes du quartier.

M. Jean-Claude Bousquet lance d'idée d'accepter d'investir dans le projet pour la première année. Par la suite, le conseil de quartier pourra décider de se retirer du projet l'année suivante si cela ne lui convient pas.

M. Gérard H Raymond considère que le projet n'est pas assez clair et défini et qu'il semble encore ambigu.

M. Denis Jean s'inquiète que le projet risque de porter ombrage au projet de site Internet du réseau des organismes du quartier.

M. Jean-Claude Bousquet demande le vote afin de trancher à savoir s'il y aura participation ou non au projet de site Internet monmontcalm.com.

Cinq personnes votent en faveur du projet, cinq votent contre. Étant donné l'égalité des voix, la présidente, M^{me} Danièle Grondines, se doit de trancher. Elle affirme agir pour le bien de son quartier et tranche en faveur du projet.

RÉSOLUTION 14-CA-07

Concernant la participation du conseil de quartier au projet de site Internet monmontcalm.com

SUR PROPOSITION DE M. JEAN-CLAUDE BOUSQUET, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} DANIELÉ GRONDINES, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Saint-Sacrement contribue un montant de 200 \$ au projet de site Internet monmontcalm.com pour l'année 2014. ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (5 votes en faveur; 5 votes contre; 1 vote prépondérant en faveur de la présidente)

Par ailleurs, les membres conviennent que M^{me} Danièle Grondines participera à la prochaine réunion du réseau des organismes du quartier Saint-Sacrement.

14-01-08

Compte rendu des délégations

➤ **Plan de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur de l'arrondissement de La Cité-Limoilou (Jean-Claude Bousquet)**

M. Jean-Claude Bousquet fait le compte rendu de la rencontre à laquelle il a pris part le 28 novembre dernier. Les résultats de l'atelier seront diffusés sur un site web de collaboration dédié aux participants de l'atelier.

M^{me} Marie Lagier rappelle que le but de la rencontre était d'élaborer des propositions qui pourront alimenter l'arrondissement de La Cité-Limoilou dans l'élaboration d'un plan d'action pour la préservation des îlots de fraîcheur ainsi que la lutte contre les îlots de chaleur.

➤ **Autres rencontres** : Il n'y a pas eu d'autres rencontres.

14-01-09

Suivi du plan d'action 2011-2013

➤ **Suivi du dossier des autobus 300**

En suivi des interventions des représentants du comité de citoyens, les membres conviennent de transmettre une lettre au directeur général du RTC afin de demander une rencontre avec le comité de citoyens. Il sera demandé au RTC de communiquer avec M. Armand Séguin qui agit comme coordonnateur du comité de citoyens.

RÉSOLUTION 14-CA-08

Concernant l'envoi d'une lettre au RTC afin qu'il participe à une rencontre avec le comité de citoyens sur le dossier des autobus 300

SUR PROPOSITION DE M. MARTIN DUMAS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DENIS JEAN, IL EST RÉSOLU de transmettre une lettre au directeur général du RTC demandant au RTC de participer à une rencontre avec le comité de citoyens au sujet des autobus 300. Les autorités concernées (Cégep et Ville) seraient également invitées à cette rencontre, en plus de M. Yvon Bussières.

M^{me} Chantal Paradis s'abstient. ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (9 votes en faveur; 1 abstention)

M^{me} Michèle Prince se porte volontaire pour être représentante du conseil de quartier auprès du comité de citoyens concernant le dossier des autobus 300.

RÉSOLUTION 14-CA-09

Concernant la nomination d'un(e) représentant(e) du conseil de quartier auprès du comité de citoyens pour le dossier des autobus 300

SUR PROPOSITION DE M. JEAN-CLAUDE BOUSQUET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-HÉLÈNE FECTEAU, IL EST RÉSOLU par le conseil de quartier de nommer M^{me} Michèle Prince représentante du conseil de quartier auprès du comité de citoyens pour le dossier des autobus 300. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M^{me} Danièle Grondines rappelle l'importance que le Cégep nomme également un représentant.

M. Martin Dumas précise que le rôle du conseil est d'être en mode écoute.

M. Yvon Bussières mentionne qu'il y aura peut-être construction d'un terminus d'ici deux ans et qu'il y a présentement des négociations en cours avec le propriétaire d'un terrain. Il précise toutefois que le projet est seulement hypothétique.

➤ **Dénomination du pavillon du centre des loisirs de Saint-Sacrement**

M^{me} Michèle Prince interroge les membres du conseil à savoir s'ils sont toujours déterminés à poursuivre le projet et rappelle le fait que la dénomination impliquera l'avancement du dossier de la signalisation du pavillon, ce qui est essentiel à ses yeux.

M. Denis Jean propose l'idée des « Pères du Saint-Sacrement », un choix gagnant, puisque le pavillon pourrait sensiblement garder son nom pour les résidents du quartier et les utilisateurs du centre en plus d'être désormais signalisé.

M^{me} Marie Lagier rappelle aux membres que la décision quant au nom à proposer à la Ville n'a pas à être prise ce soir et qu'il faudra présenter plus qu'un nom.

➤ **Œuvre d'art**

M^{me} Michèle Prince explique aux membres du conseil sa rencontre avec M. Bergeron, responsable du concours d'œuvre d'art au Service de la culture de la Ville de Québec. L'édification de la structure gagnante sera réalisée en avril 2015 lors du 50^e anniversaire du quartier Saint-Sacrement et vise à créer un sentiment d'appartenance chez les résidents du quartier.

M^{me} Danièle Grondines s'interroge à savoir si la Ville prend en charge le concours.

M^{me} Michèle Prince confirme que la Ville prendra en charge l'organisation du concours ainsi que l'installation de la structure.

➤ **Concours de décorations de Noël**

M. Normand Thibault informe les membres du conseil que M. Denis Jean et M^{me} Marie-Hélène Fecteau ont réussi à réunir 350 \$ de prix chez les commerçants du quartier, ce qui s'ajoute au montant de 150 \$ déboursé par le conseil pour un total de 500 \$ de prix. Il remercie ses collègues de leur collaboration, ainsi que M^{me} Marie-France Jacques qui a participé à l'équipe chargée de sillonner les rues du quartier.

M. Denis Jean partage l'idée d'organiser la fête des voisins sur l'avenue Maréchal-Foch cette année (rue gagnante du concours de décorations de Noël 2012), en guise de récompense pour l'an dernier, puisque le mauvais temps avait empêché la tenue de la fête.

14-01-10

Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès informe les membres du changement de programmation du Carnaval de Québec qui souhaite décentraliser ses activités pour offrir des activités dans les différents quartiers. Il s'interroge sur le fait que la fête des neiges du quartier se tienne en dehors des dates du carnaval. Selon lui, le fait de tenir la fête durant le carnaval aurait permis d'être associé à la programmation officielle du carnaval et d'assurer la présence de Bonhomme.

M. Yvon Bussièrès fait également mention de l'abondance de plaintes liées au service de déneigement de la ville. Il mentionne aux membres du conseil qu'un comité a été formé pour se pencher sur les problèmes de déneigement et rappelle que les membres peuvent communiquer avec le service à la clientèle pour déposer une requête ou une plainte.

M. Yvon Bussièrès profite également de l'occasion pour souhaiter à tous une bonne année et rappelle aux membres du conseil l'importance d'être capable d'écouter et de résoudre les problèmes dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie du quartier.

14-01-11

Période de questions et de commentaires du public : Aucune question et aucun commentaire du public.

14-01-12

Trésorerie

➤ **Paiement de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 14-CA-10

Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. NORMAND THIBAUT, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CHANTAL PARADIS, IL EST RÉSOLU par le conseil de quartier de payer la facture de 75 \$ pour la rédaction du procès-verbal du mois de décembre 2013 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M^{me} Marie-Joëlle Allard. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

➤ **Autres dépenses à autoriser**

RÉSOLUTION 14-CA-11

Concernant le paiement de l'adhésion au site monmontcalm.com

SUR PROPOSITION DE M. MARTIN DUMAS, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-CLAUDE BOUSQUET, IL EST RÉSOLU par le conseil de quartier de payer un montant de 200 \$ pour l'adhésion au site monmontcalm.com et d'émettre un chèque du même montant.

RÉSOLUTION 14-CA-12

Concernant le paiement des frais liés à l'organisation du tournoi régional de pétanque

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHÈLE PRINCE, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU par le conseil de quartier de payer un montant de 1 500 \$ pour l'ensemble de la promotion du tournoi de pétanque et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre du Centre des loisirs Saint-Sacrement. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 14-CA-13

Concernant le paiement des frais liés à la promotion du concours de décorations de Noël 2013 SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU par le conseil de quartier de payer un montant de 287,44 \$ pour l'impression de dépliants pour le concours de décorations de Noël 2013 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre du Centre des loisirs Saint-Sacrement. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**
M. Normand Thibault informe les membres du conseil qu'il a changé le statut du compte bancaire du conseil et que celui-ci est désormais dans la catégorie « organisme public/organisme à vocation humanitaire et communautaire », ce qui diminue les frais mensuels.

➤ **État des revenus et des dépenses**

M^{me} Marie Lagier rappelle à M. Normand Thibault l'importance de préparer les états financiers de l'année 2013, en vue de l'assemblée annuelle.

M. Normand Thibault affirme qu'il y avait 2 992,20 \$ en solde dans le compte bancaire du conseil en date du 31 décembre 2013. Avec les chèques (quatre pour le concours des décorations de Noël et un pour le paiement du procès-verbal du 4 décembre) à autoriser ce soir, le solde sera à 1 475 \$.

RÉSOLUTION 14-CA-14

Concernant les chèques à remettre aux gagnants du concours de décorations de Noël 2013 SUR PROPOSITION DE M. JEAN-CLAUDE BOUSQUET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHÈLE PRINCE, IL EST RÉSOLU par le conseil de quartier d'autoriser l'émission d'un chèque de 100 \$ et de trois chèques de 50 \$ à remettre aux gagnants du concours de décorations de Noël 2013. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

14-01-13

Divers

➤ **Formation sur l'urbanisme pour les conseils de quartier (23 janvier 2014)**

M^{me} Marie Lagier rappelle la date de la formation et mentionne que les membres ont jusqu'au 19 janvier pour s'inscrire.

➤ **Consultation publique à venir : 1605, chemin Sainte-Foy (5 février 2014)**

Les membres du conseil maintiennent leur souhait de ne pas tenir de réunion préparatoire pour la consultation.

➤ **Suivis des requêtes citoyennes.**

M^{me} Marie Lagier informe les membres du conseil qu'elle n'a pas reçu de requêtes adressées au conseil de quartier.

14-01-14

Correspondance

Transmise :

- 2013-12-09 Lettre à M. Djamil Moussaoui - Plan directeur

Reçue

- 2013-12-04 Info-YW Décembre
- 2013-12-05 À pied, à vélo, ville active - École Saint-Sacrement
- 2013-12-11 Accusé de réception - Renouvellement du plan directeur du quartier Saint-Sacrement
- 2013-12-11 Sommaires séances du 9 décembre 2013
- 2013-12-16 Carte de Noël de la députée de Québec
- 2013-12-17 Carte YWCA Joyeuses Fêtes!
- 2013-12-17 Lettre de remerciements aux bénévoles de l'Arrondissement
- 2013-12-18 Cégep Garneau - carte de Noël
- 2013-12-18 Députée de Québec - carte de Noël
- 2013-12-19 Vivre en ville - Nouveau site collectives viables
- 2013-12-20 Vivre en ville - Lancement du livre Bâtir au bon endroit + Assemblée générale annuelle
- 2014-01-08 – Pétition déposée par M. Armand Séguin

14-01-15

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Martin Dumas, dûment appuyée par M^{me} Michèle Prince, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 47.

Signé

M^{me} Danièle Grondines
Présidente

Signé

M. Jean-Claude Bousquet
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Deuxième assemblée régulière de l'année 2014 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le 5 février 2014 à 19 h, au Centre des loisirs de Saint-Sacrement situé au 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M.	Jean-Claude Bousquet	Secrétaire
M.	Martin Dumas	Administrateur
M ^{me}	Marie-Hélène Fecteau	Administratrice
M ^{me}	Danièle Grondines	Présidente
M ^{me}	Marie-France Jacques	Administratrice
M.	Gérard H Raymond	Administrateur
M.	Normand Thibault	Trésorier

Membre sans droit de vote :

M.	Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, district de Montcalm–Saint-Sacrement
----	----------------	------------------------------------------------------------

IL Y A QUORUM.

ABSENCES :

M ^{me}	Chantal Paradis	Administratrice
M ^{me}	Michèle Prince	Administratrice
M.	Denis Jean	Administrateur

AUTRES PRÉSENCES :

M.	Sébastien Gagnon	Secrétaire à la rédaction
M ^{me}	Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou
M ^{me}	Lydia Toupin	Urbaniste, Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, sept (7) personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

14-02-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
14-02-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
14-02-03	Consultation publique sur un projet de modification à la réglementation d'urbanisme concernant le type d'enseigne permise ainsi que la référence alphanumérique de la zone (1605, chemin Sainte-Foy) : Règlement R.C.A.1V.Q.168	
	➤ Présentation du projet par Lydia Toupin, urbaniste	
	➤ Période de questions et commentaires du public	
	➤ Période de questions et commentaire du conseil de quartier	
	➤ Recommandation du conseil de quartier	

14-02-04	Période de questions et commentaires du public	19 h 45
14-02-05	Besoins concernant le transport, le bénévolat, etc. (Présentation de M. Daniel Presseau du CSSS)	19 h 55
14-02-06	Procès-verbal du 8 janvier 2014	20 h 15
	➤ Adoption	
	➤ Suivis	
14-02-07	Demande du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste	20 h 20
	➤ Conférence sur les paysages et l'agriculture urbaine	
14-02-08	Suivi du plan d'action 2011-2013 et rapport annuel 2013	20 h 25
	➤ Étude de requalification Belvédère / René-Lévesque)	
	➤ Suivi du dossier des autobus 300	
	➤ Dénomination du pavillon du centre des loisirs Saint-Sacrement	
	➤ Œuvre d'art	
	➤ Autres projets et activités	
	➤ Revue du plan d'action	
	➤ Préparation du rapport annuel	
14-02-09	Période du conseiller municipal	20 h 55
14-02-10	Période de questions et commentaires du public	21 h 10
14-02-11	Trésorerie	21 h 15
	➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	
	➤ Demande de subvention - conférence assemblée annuelle?	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses	
14-02-12	Divers	21 h 25
14-02-13	Correspondance	21 h 30
	Transmise	
	Reçue	
14-02-14	Levée de l'assemblée	21 h 35

PROCÈS-VERBAL

14-02-01 Ouverture de l'assemblée

M^{me} Danièle Grondines, présidente, ouvre l'assemblée à 19 h 07.

14-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-CLAUDE BOUSQUET, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14-02-03 Consultation publique sur un projet de modification à la réglementation d'urbanisme concernant le type d'enseigne permise ainsi que la référence alphanumérique de la zone (1605, chemin Sainte-Foy) : Règlement R.C.A.1V.Q.168

M^{me} Marie Lagier présente le fonctionnement de la consultation publique. M^{me} Marie Lagier souligne que suite à la consultation publique, elle rédigera un rapport sur son déroulement qui sera disponible sur le site internet du conseil de quartier de Saint-Sacrement. Elle ajoute que le projet de modification présenté en consultation publique ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire (ne peut faire l'objet d'une demande de référendum).

➤ **Présentation du projet par Lydia Toupin, urbaniste**

M^{me} Lydia Toupin, urbaniste, présente les usages actuellement autorisés dans la zone 16022Pa (bâtiment situé au 1605, chemin Sainte-Foy). Elle présente l'amendement au zonage : corriger une erreur au sujet de la référence alphanumérique « 16022Pa » par « 16022Mb » ainsi que de modifier le type d'enseigne autorisé dans la zone de « type 1 – général » à « type 3 – type rue principale de quartier ».

Un tableau synthèse expliquant les différences entre les types d'enseigne est distribué aux personnes présentes.

M^{me} Lydia Toupin, suite à une question du public, explique que le type d'enseigne de type 2 ne serait pas possible pour le zonage en question.

M^{me} Lydia Toupin, suite à une question du public, explique qu'il y a un total de deux façades sujettes au changement du règlement du type d'enseigne : une façade faisant face à l'avenue de Vimy et une façade devant le chemin Sainte-Foy. Elle présente les trois options disponibles : le statu quo, l'acceptation de la demande ou la proposition d'une autre option.

M. Yvon Bussièrès prend la parole pour souligner que le changement de la référence alphanumérique n'est pas un enjeu, mais une modification mineure. Il souligne qu'aucune enseigne n'est posée sans que la commission d'urbanisme et de conservation de Québec ne donne son accord afin de s'assurer que le tout soit esthétique et réglementaire. La principale modification concerne un changement dans les dimensions des enseignes permises.

➤ **Période de questions et commentaires du public**

Pour lire la synthèse des questions et commentaires du public, voir [le rapport de consultation](#) disponible en annexe.

➤ **Période de questions et commentaire du conseil de quartier**

Pour lire la synthèse des questions et commentaires des membres du conseil de quartier, voir le [rapport de consultation](#) disponible en annexe.

➤ **Recommandation du conseil de quartier**

RÉSOLUTION 14-CA-15

Concernant le projet de modification à la réglementation d'urbanisme R.C.A.1V.Q.168

SUR PROPOSITION DE M^{ME} DANIELÈ GRONDINES, D'UNEMENT APPUYÉ PAR M. JEAN-CLAUDE BOUSQUET, IL EST RÉSOLU de recommander au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'accepter la demande, soit approuver le projet de modification R.C.A.1V.Q. 168. ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (6 en faveur; 1 abstention).

M^{me} Marie Lagier informe l'assemblée qu'un rapport de consultation contenant les commentaires des citoyens ainsi que ceux des membres du conseil de quartier sera produit et sera approuvée par M^{me} Danièle Grondines pour publication sur Internet.

14-02-04 Période de questions et commentaires du public

M. Gabriel Clairét dit qu'en ce moment il n'y a eu aucune signalisation durant la construction quant à l'interdiction au stationnement sur la rue autour du complexe Bellevue (avenue de Vimy). À l'automne, il y a eu construction d'un trottoir sur le côté ouest. Présentement, il y a une circulation automobile qui est dense dans le secteur, et tout le monde sort au même endroit. M. Clairét dit qu'il n'y a pas de stationnements nécessitant des vignettes et que toutes les zones adjacentes à cet ensemble sont des zones de stationnements de 60 minutes. Il souligne que les stationnements de l'avenue de Vimy sont occupés par des non-résidents et il souhaite que ces stationnements soient réglementés. Il souhaite que le secteur ait des stationnements de 60 minutes comme dans toutes les rues adjacentes.

De plus, M. Clairét souligne que la piste cyclable passera sur de Vimy et qu'avec la situation actuelle, il pourrait y avoir des problèmes de sécurité, tant pour les piétons, les automobilistes que les cyclistes. Les personnes allant vers le complexe Bellevue ne bénéficient pas de trottoir alors ils marchent dans la rue. M^{me} Marie Lagier souligne qu'il est possible de faire une requête à la Ville au sujet du stationnement et que la demande doit être officielle et venir des citoyens. Elle ajoute que pour les problématiques d'aménagement et de sécurité, elle suggère au citoyen d'en informer la Ville en faisant également une requête officielle à la Ville.

M^{me} Danièle Grondines souligne que plusieurs détails au sujet de la piste cyclable ne sont pas finaux et qu'il faudrait faire une requête si les citoyens souhaitent modifier les plans à ce sujet.

M^{me} Marie Lagier dit qu'il faut téléphoner au (418) 641-6001 afin de poser des requêtes à la ville au sujet de la sécurité et du stationnement.

M. Yvon Bussièrès souligne qu'il serait possible d'acheter le terrain afin d'avoir un trottoir du côté pertinent de la rue afin que les étudiants n'aient plus à marcher dans la rue.

14-02-05 Besoins concernant le transport, le bénévolat, etc. (Présentation de M. Daniel Presseau du CSSS)

M. Daniel Presseau fait un résumé de la rencontre ayant accueilli une vingtaine d'organismes et une quarantaine de personnes sur le bénévolat.

M. Daniel Presseau fait l'exposé des problèmes liés au bénévolat. Il dit que le transport peut être difficile et que les stationnements sont peu accessibles. Certaines traverses de piétons sont dangereuses. Le déplacement à l'intérieur du quartier en transport en commun est presque inexistant. Les services de transport et d'accompagnement sont peu disponibles. La circulation est trop dense aux heures de pointe.

M. Daniel Presseau ajoute qu'il y a un problème de temps et de ressources des organisations pour recruter de nouveaux bénévoles ainsi que pour les accueillir et pour faire des recherches d'antécédents judiciaires. Les citoyens connaissent mal la demande de bénévolat. Il souligne que le profil des bénévoles change, qu'il y a un manque de reconnaissance, qu'il est difficile de rejoindre les personnes seules et que le transport des bénévoles n'est pas adéquat.

M. Daniel Presseau fait part des autres enjeux des organisations du quartier : il y a un manque de commerces de proximité, beaucoup de gens vivent seuls et isolés dans le quartier et qu'il n'y a pas de gymnase communautaire.

M. Daniel Presseau ajoute qu'il y a peu d'échange d'informations entre les différents organismes du milieu, qu'il manque de logements abordables, qu'il manque de logements sociaux et qu'il y a peu d'espace public de socialisation au sein du quartier.

M. Daniel Presseau invite les gens présents à faire du bénévolat et de contacter Marie-Hélène Fecteau si les gens souhaitent s'impliquer.

M. Yvon Bussières fait mention de l'édifice La Champenoise ainsi que d'un nouveau HLM qui devrait être construit sur le boulevard de l'Entente. Il rappelle également qu'un édifice HLM sera construit sur le site de La Cité verte. Il souligne que le manque se situe surtout au niveau du nombre de logements abordables pour les premiers acheteurs.

14-02-06 Procès-verbal du 8 janvier 2014

➤ Adoption

M^{me} Danièle Grondines demande aux membres s'ils ont tous pu lire le procès-verbal du 8 janvier.

M. Normand Thibault souhaite faire une modification à la page 12, au point 14-01-09. Il voudrait changer la phrase pour dire qu'il n'était pas présent; ce n'était que M. Denis Jean, et M^{me} Marie-Hélène Fecteau qui étaient présents pour amasser le 350 \$. De plus, il souhaiterait ajouter des remerciements à M^{me} Marie-Hélène Fecteau et à M^{me} Marie-France Jacques à ce point.

Il n'y a pas d'autres modifications souhaitées.

SUR PROPOSITION DE M. MARTIN DUMAS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. NORMAND THIBAULT, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 8 janvier 2014, tel que modifié. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

➤ Suivis

M^{me} Marie Lagier informe les membres qu'elle a déposé la demande de subvention pour le budget de fonctionnement 2014. Celle-ci devrait être autorisée lors de la séance du conseil d'arrondissement du 10 février.

14-02-07 Demande du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste

➤ Conférences sur les paysages et l'agriculture urbaine

M^{me} Danièle Grondines fait mention de la demande du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste qui demande la contribution des autres conseils de quartier de l'Arrondissement afin d'organiser des conférences.

M^{me} Marie Lagier explique que le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste souhaite faire venir un expert paysagiste et que pour ce faire, il tente d'amasser de l'argent auprès de quelques conseils de quartier pour contribuer au financement de sa venue ainsi que pour organiser deux autres conférences sur les thèmes de l'aménagement des rues et de la densité urbaine. Il s'agit de 1500 \$ à défrayer entre 3 ou 4 conseils de quartier, pour trois conférences. M^{me} Marie Lagier mentionne que les dates ne sont pas encore fixées pour les conférences et qu'elles risquent d'être choisies en fonction des conseils de quartier qui voudront être présents à la conférence.

M. Martin Dumas croit qu'une participation monétaire à cette conférence ne va pas de pair avec le plan d'action du conseil de quartier. De plus, accepter cette dépense équivaut à prendre une décision pour les prochains membres du conseil de quartier qui seront élus lors de l'assemblée annuelle.

M. Yvon Bussièrès dit qu'il pourrait être justifié de participer monétairement à cette conférence si les membres du conseil y vont. Il dit que c'est une opportunité de formation.

RÉSOLUTION 14-CA-16

Concernant la demande du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste de contribuer à l'organisation de conférences sur les paysages et l'agriculture urbaine

CONSIDÉRANT que les membres autour de la table ne sont pas disponibles pour participer à l'activité;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier souhaite affecter son budget d'initiative à d'autres projets;

CONSIDÉRANT que ce type d'activité est absent du plan d'action;

SUR PROPOSITION DE M. GÉRARD H RAYMOND, DUMENT APPUYÉE PAR JEAN-CLAUDE BOUSQUET, IL EST RÉSOLU de ne pas contribuer financièrement à l'activité du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14-02-08 Suivi du plan d'action 2011-2013 et rapport annuel 2013

➤ Étude de requalification Belvédère / René-Lévesque

M^{me} Danièle Grondines mentionne que le conseil de quartier a participé à une rencontre concernant cette étude il y a deux ans, et qu'il y a eu trois reports de la présentation de l'étude par la suite. Elle souhaite avoir un suivi puisqu'il s'agit d'un sujet inscrit au plan d'action du conseil de quartier. Elle souhaite que le conseil de quartier demande officiellement un suivi à la Ville.

RÉSOLUTION 14-CA-17

Concernant la présentation de l'étude de requalification Belvédère / René-Lévesque

SUR PROPOSITION DE M. MARTIN DUMAS, DUMENT APPUYÉE PAR M. NORMAND THIBAUT, IL EST RÉSOLU d'envoyer une lettre de demande de suivi à la Ville concernant la présentation de l'étude de requalification de l'intersection Belvédère / René-Lévesque. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M^{me} Marie-France Jacques se propose pour l'écriture de la lettre.

➤ Suivi du dossier des autobus 300

M. Yvon Bussièrès fait part d'une conversation qu'il a eue avec M. Rémy Normand, président du RTC. Celui-ci a demandé à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou d'organiser une rencontre publique avec les citoyens du secteur à laquelle participeraient des représentants du RTC et les élus de l'Arrondissement. La rencontre aura lieu le mercredi 12 mars 2014 à 19 h.

M^{me} Marie Lagier souligne qu'elle a eu le mandat d'organiser cette rencontre au centre des loisirs et qu'une invitation sera diffusée dans les boîtes aux lettres des citoyens du secteur.

➤ Dénomination du pavillon du centre des loisirs Saint-Sacrement

M^{me} Danièle Grondines souhaite discuter de la manière de fonctionner pour que le conseil de quartier puisse recueillir des propositions de noms auprès des citoyens et des organismes concernés.

Étant donné l'heure avancée, M. Martin Dumas suggère de discuter de ce dossier en comité à l'occasion d'une réunion de travail.

➤ Œuvre d'art

M. Normand Thibault demande s'il est possible de faire une demande de subvention d'initiative de 3 000 \$ à la Ville pour l'œuvre d'art.

M^{me} Marie Lagier souligne que le conseil de quartier a déposé une demande de subvention de 2 000 \$ du budget d'initiatives 2013 et que la somme n'a pas encore été dépensée. Le conseil de quartier a jusqu'au 11 novembre 2014 pour déposer une demande de subvention du budget d'initiatives 2014.

➤ Autres projets et activités

M. Normand Thibault a remplacé M^{me} Danielle Grondines pour une réunion du Réseau Entraide concernant le développement d'un site internet. Le site serait plus vaste et contiendrait différents acteurs (Réseau Entraide, OBNL, gens d'affaires).

M^{me} Danièle Grondines dit qu'il ne peut qu'être souhaitable que le quartier Saint-Sacrement ait plus de visibilité grâce à cette plate-forme.

M. Martin Dumas souligne que les commerçants participants au projet ne pourront probablement pas subventionner l'entièreté du site internet.

➤ **Revue du plan d'action**

M^{me} Danièle Grondines reporte le point à la prochaine réunion et souhaite que les membres lisent la revue du plan d'action pour la prochaine réunion.

RÉSOLUTION 14-CA-18

Concernant le renouvellement du plan d'action

SUR PROPOSITION DE M. MARTIN DUMAS, DUMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-CLAUDE BOUSQUET, IL EST RÉSOLU de former un comité de travail qui se rencontrera d'ici le 5 mars 2014 pour le renouvellement du plan d'action. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le comité sera formé de M. Martin Dumas, M^{me} Marie-France Jacques, M. Jean-Claude Bousquet et M^{me} Danièle Grondines. Ils conviendront ensemble d'une réunion de travail.

➤ **Préparation du rapport annuel** : Reporté à la prochaine assemblée.

14-02-09 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès a fait le suivi avec la direction de l'arrondissement au sujet de la demande du conseil de quartier de renouveler le plan directeur de quartier. Il souligne que l'administration actuelle ne souhaite pas renouveler l'approche actuelle des plans directeurs de quartier.

De son côté, M. Yvon Bussièrès est favorable à l'approche des plans directeurs de quartier. Il continuera d'appuyer le conseil de quartier dans ses demandes.

14-02-10 Période de questions et commentaires du public : Il n'y a pas de question ni de commentaire.

14-02-11 Trésorerie

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 14-CA-19

Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction pour le procès-verbal du 8 janvier 2014

SUR PROPOSITION DE M. MARTIN DUMAS, DUMENT APPUYÉE PAR M. GÉRARD H. RAYMOND, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 100 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 8 janvier 2014 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M^{me} Marie-Joëlle Allard. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

➤ **Demande de subvention - conférence assemblée annuelle**

Reporté à la prochaine assemblée.

M^{me} Marie Lagier souligne que si les membres souhaitent engager un conférencier pour l'assemblée annuelle, ils doivent préparer une proposition en vue de déposer une demande de subvention. Cette proposition devra être adoptée au plus tard lors de la prochaine assemblée du conseil de quartier le 5 mars.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

M. Normand Thibault dit avoir reçu le chèque de 2 000 \$ pour la subvention d'initiatives en lien avec le projet d'œuvre d'art.

➤ **État des revenus et des dépenses**

M. Normand Thibault dit qu'au 31 décembre 2013, il y avait 2 992 \$ dans le compte et que le solde était de 5 907 \$ au 31 janvier 2014.

14-02-12 Divers

14-02-13 Correspondance

Transmise :

- 2014-01-14 Lettre au RTC - demande de rencontre avec le comité de citoyens
- 2014-01-14 Lettres aux gagnants du concours de décorations de Noël 2013

Reçue

- 2014-01-03 Lettre comité de citoyens - autobus 300
- 2014-01-09 Info-YW Janvier
- 2014-01-13 Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale
- 2014-01-14 Vivre en ville - Tables rondes « Bâtir au bon endroit »
- 2014-01-21 CQ St-Roch Invitation à une conférence - Des rues qui participent à la vie de quartier
- 2014-01-21 Programme d'efficacité énergétique - Pour diffusion

- 2014-01-27 Formation urbanisme et zonage
- 2014-01-28 Sommaires adoptés par le Conseil d'arrondissement – séance du 27 janvier 2014
- 2014-01-31 Info-YW février

14-02-14 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M. MARTIN DUMAS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GÉRARD H. RAYMOND, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 22 h.

Signé

Signé

M^{me} Danièle Grondines
Présidente

M. Jean-Claude Bousquet
Secrétaire

Annexe : [Rapport de consultation concernant le projet de modification R.C.A.1V.Q. 168](#)



PROCÈS-VERBAL

Troisième assemblée régulière de l'année 2014 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le 5 mars 2014 à 19 h au Centre des loisirs de Saint-Sacrement situé au 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M.	Jean-Claude Bousquet	Secrétaire
M.	Martin Dumas	Administrateur
M ^{me}	Marie-Hélène Fecteau	Administratrice
M ^{me}	Danièle Grondines	Présidente
M ^{me}	Marie-France Jacques	Administratrice
M ^{me}	Chantal Paradis	Administratrice
M.	Gérard H Raymond	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M.	Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
----	----------------	------------------------------------------------------------

IL Y A QUORUM.

ABSENCES :

M ^{me}	Michèle Prince	Administratrice
M.	Denis Jean	Vice-président
M.	Normand Thibault	Trésorier

AUTRES PRÉSENCES :

M.	Sébastien Gagnon	Secrétaire à la rédaction
M ^{me}	Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, deux (2) personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

14-03-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
14-03-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
14-03-03	Période de questions et commentaires du public	19 h 10
14-03-04	Procès-verbal du 5 février 2014	19 h 20
	➤ Adoption	
	➤ Suivis	
14-03-05	Préparation de l'assemblée annuelle	19 h 30
	➤ Conférence – dépôt d'une demande de subvention?	
	➤ Préparation du rapport annuel	
	➤ Préparation des états financiers	
	➤ Postes en élection	
14-03-06	Suivi du plan d'action 2011-2013	19 h 45

➤ Suivi du dossier des autobus 300	
➤ Dénomination du pavillon du centre des loisirs Saint-Sacrement	
➤ Œuvre d'art	
➤ Autres projets et activités	
➤ Revue du plan d'action	
14-03-07 Limites du territoire du conseil de quartier	20 h 15
14-03-08 Période du conseiller municipal	20 h 25
14-03-09 Période de questions et commentaires du public	20 h 40
14-03-10 Site intranet de collaboration pour les conseils de quartier	20 h 45
14-03-11 Trésorerie	21 h
➤ Paiement du secrétaire de rédaction	
➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
➤ État des revenus et des dépenses	
14-03-12 Divers	21 h 10
14-03-13 Correspondance	21 h 20
Transmise	
Reçue	
14-03-14 Levée de l'assemblée	21 h 25

PROCÈS-VERBAL

14-03-01 Ouverture de l'assemblée

M^{me} Danièle Grondines, présidente, ouvre l'assemblée à 19 h.

14-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les membres conviennent d'ajouter le sujet « suivi du plan directeur de quartier » suite à « revue du plan d'action ».

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. MARTIN DUMAS, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14-03-03 Période de questions et commentaires du public : Il n'y a pas de question ni de commentaire.

14-03-04 Procès-verbal du 5 février 2014

➤ Adoption

M^{me} Danièle Grondines demande aux membres s'ils ont tous pu lire le procès-verbal du 5 février 2014.

Il n'y a pas de modification souhaitée.

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-HÉLÈNE FECTION, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 5 février 2014, tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

➤ Suivis

M^{me} Danièle Grondines dit qu'elle fera le suivi concernant la lettre à envoyer concernant l'étude de requalification.

14-03-05 Préparation de l'assemblée annuelle

➤ Conférence – dépôt d'une demande de subvention?

M^{me} Marie Lagier dit qu'il serait possible pour le conseil de quartier d'insérer une phrase sur les dépliants qui seront distribués.

M. Yvon Bussièrès croit que M. Martin Dubois de Patri-Arch pourrait faire une conférence sur le patrimoine architectural de Saint-Sacrement. Les coûts seraient de 200 \$ et la conférence serait de 30 minutes, dont une période de questions de 10 minutes.

RÉSOLUTION 14-CA-20

Concernant la conférence sur le patrimoine architectural du quartier Saint-Sacrement lors de l'assemblée annuelle

SUR PROPOSITION DE M. GÉRARD H RAYMOND, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement réserve le montant de 200 \$ aux fins de la conférence sur le patrimoine architectural du quartier Saint-Sacrement par M. Martin Dubois de la firme Patri-Arch.com lors de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2014 que le conseil de quartier demande à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de lui verser ce montant dans le cadre de l'exercice de son pouvoir d'initiative. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

➤ **Préparation du rapport annuel**

M^{me} Danièle Grondines dit avoir reçu la partie de M^{me} Michelle Prince et souhaiterait avoir les autres parties pour le 15 mars 2014. Elle s'informe auprès des membres du conseil de quartier afin de savoir s'il y a des difficultés dans la rédaction de leurs parties.

M^{me} Danièle Grondines n'est pas disponible pour travailler au rapport lors de la rencontre prévue le 2 avril 2014; c'est pourquoi elle demande le document plus tôt. Le rapport doit être terminé le 4 avril et doit être voté avant l'assemblée annuelle.

➤ **Préparation des états financiers**

M^{me} Marie Lagier dit qu'il serait important d'adopter les états financiers avant l'assemblée annuelle et que les états soient préparés d'avance pour que les membres du CA puissent en prendre connaissance et poser des questions au trésorier si besoin.

➤ **Postes en élection**

Les postes qui seront en élection sont présentement occupés par M^{me} Danièle Grondines, M^{me} Michelle Prince, M. Gérard H Raymond, M. Normand Thibault en plus du poste qu'occupait M. Luc Lafontaine. Il y a un total de trois postes pour les hommes et de deux postes pour les femmes.

Par ailleurs, trois postes d'administrateurs cooptés seront à pourvoir par nomination par le nouveau conseil d'administration. Les postes sont présentement occupés par M^{me} Marie-Hélène Fecteau, M. Martin Dumas et M. Denis Jean.

Suivi du plan d'action 2011-2013

➤ **Suivi du dossier des autobus 300**

M^{me} Danièle Grondines fait part de nouveaux développements dans ce dossier. M^{me} Michelle Prince ainsi que le centre des loisirs ont communiqué avec la Ville au sujet de la signalisation d'arrêt peu visible à l'intersection du boulevard de l'Entente et de l'avenue Marguerite Bourgeoys. M. Denis Jean a fait les communications et M. Martin Dumas a fait une plainte à la ville. Les autobus pouvaient se stationner jusqu'à l'avant du Centre des loisirs Saint-Sacrement. En se stationnant ainsi, les autobus cachent la signalisation d'un arrêt.

M^{me} Marie Lagier dit qu'il est important de communiquer au 641-6001 lorsqu'il y a des problèmes de ce genre. En passant par le service à la clientèle, la plainte est directement dans le système et on s'assure d'obtenir une réponse.

M. Yvon Bussièrès raconte avoir été témoin d'une situation où la mauvaise visibilité de l'arrêt aurait pu être dangereuse. Il a demandé une hausse de surveillance policière dans le secteur pour que cela soit plus sécuritaire.

M^{me} Marie Lagier dit qu'il est important de communiquer avec les chauffeurs, mais surtout de communiquer avec les autorités.

M. Martin Dumas souligne que la rencontre visant à changer la situation aura lieu dans une semaine.

M^{me} Danièle Grondines demande qui du RTC ou de la Ville peut régler ce problème.

M^{me} Marie Lagier dit que c'est une problématique conjointe et que la Ville ainsi que le RTC seront présents lors de la rencontre la semaine prochaine.

M^{me} Chantal Paradis dit qu'il y a un document monté par des citoyens, en plus d'une vidéo sur YouTube et des photos montrant l'ampleur de la problématique.

M^{me} Marie Lagier vérifiera s'il est possible de montrer les documents préparés par les citoyens lors de la rencontre d'information publique.

M^{me} Danièle Grondines mentionne que la directrice du cégep ne sera pas présente à la rencontre prévue le 12 mars.

- **Dénomination du pavillon du centre des loisirs Saint-Sacrement** : Il n'y a pas de suivi à ce sujet.
- **Œuvre d'art**

M. Martin Dumas dit que le conseil attend la création de l'appel d'offres. Il discute des changements au sein du budget prévisionnel. Le coût de l'œuvre lauréate a diminué de 50 000 \$ à 40 000 \$. Le centre de loisirs Saint-Sacrement avance une somme moindre (passant de 25 000 \$ à 15 000 \$). Le conseil de quartier continue de fournir 5 000 \$.

RÉSOLUTION 14-CA-21

Concernant l'adoption du budget prévisionnel de l'œuvre d'art mis à jour en date du 18 janvier 2014 SUR PROPOSITION DE JEAN-CLAUDE BOUSQUET, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GÉRARD H RAYMOND, IL EST RÉSOLU d'adopter le budget prévisionnel de l'œuvre d'art mis en jour en date du 18 janvier 2014. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- **Autres projets et activités**

M^{me} Marie-Hélène Fecteau a envoyé des lettres de remerciements pour les commanditaires ayant donné de l'argent pour le concours de décorations de Noël.

- **Revue du plan d'action** : Reporté à l'assemblée suivant l'assemblée générale annuelle.

- **Suivi du plan directeur de quartier**

M^{me} Marie Lagier mentionne que la ville réfléchit à une refonte de la formule des plans directeurs de quartier et conseille aux membres de ne pas trop travailler à l'élaboration d'un nouveau plan directeur de quartier étant donné que la Ville peut faire des changements qui rendront des efforts potentiels inutiles.

M. Yvon Bussièrès suggère aux membres de travailler à l'élaboration d'un plan directeur citoyen afin de se donner une vision du quartier Saint-Sacrement.

Il informe les membres que d'autres conseils de quartier ont fait une demande semblable à la Ville. Il serait peut-être pertinent d'effectuer une démarche commune auprès de la Ville.

Un suivi sera effectué par M^{me} Danièle Grondines lors de la prochaine rencontre de la table des conseils de quartier de l'arrondissement au mois de mai.

14-03-06 Limites du territoire du conseil de quartier

M^{me} Marie Lagier explique qu'il y a eu une grande consultation en 2011 à propos d'une demande de la Ville d'associer les limites des conseils des quartiers aux limites des districts électoraux. Les élus avaient cependant reculé à ce sujet à la demande des citoyens. Certains conseils de quartiers souhaitent tout de même apporter des changements pour corriger certaines incongruités.

Il y a présentement une incongruité qui peut mener à des confusions administratives entre l'Arrondissement La Cité-Limoilou et l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge.

M. Yvon Bussièrès croit que le conseil de quartier devrait demander au conseil de quartier voisin que le lot soit transféré dans le territoire du conseil Saint-Sacrement.

RÉSOLUTION 14-CA-22

Concernant l'harmonisation des limites de territoire du conseil de quartier de Saint-Sacrement avec celles de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou

SUR PROPOSITION DE M. MARTIN DUMAS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GÉRARD H RAYMOND, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec d'harmoniser les limites du conseil de quartier de Saint-Sacrement avec les limites de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sous condition d'une acceptation de cette modification par la population du quartier Saint-Sacrement lors d'une consultation publique. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14-03-07 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès mentionne que l'étude de requalification de l'intersection Belvédère/René-Lévesque ne peut toujours pas être présentée aux conseils de quartier.

Il mentionne qu'il a fait la demande d'une zone de débarquement devant l'école Saint-Sacrement, car il juge que la situation présente est chaotique et n'est pas sécuritaire pour les enfants.

M. Yvon Bussières dit souhaiter qu'une mise à jour du projet d'aménagement du coteau Sainte-Geneviève soit présentée au conseil de quartier

14-03-08 Période de questions et commentaires du public

M. Gabriel Clairret dépose un document (demande de limite de stationnement sur l'avenue de Vimy au sud du chemin Sainte-Foy) au conseil de quartier Saint-Sacrement. L'objet du document est de demander une limite de stationnement dans la partie sud de l'avenue de Vimy, au sud du chemin Sainte-Foy. Le document a été envoyé à la Ville en mettant le conseil de quartier Saint-Sacrement en copie conforme. Il souhaite que le stationnement soit règlementé sur la partie publique de l'avenue de Vimy. Il souligne que la génération de trafic dans cette zone peut avoir des impacts sur la sécurité. Son document sera annexé au procès-verbal.

14-03-09 Site intranet de collaboration pour les conseils de quartier

M^{me} Marie Lagier présente un site intranet mis en place pour les administrateurs d'un conseil de quartier. Le site est accessible avec un nom d'utilisateur et un mot de passe. Cet outil est pour faciliter la tâche des administrateurs à accéder aux documents hors réunion. L'intranet contient des documents de références, les documents déposés lors des réunions, les documents officiels du conseil de quartier, les dossiers en cours et terminés du conseil de quartier, les registres (procès verbaux et correspondances reçues et envoyées), les documents de trésoreries et toutes autres informations utiles pouvant aider les administrateurs dans leurs tâches. L'intranet aidera à la mémoire institutionnelle, tout en diminuant le papier utilisé lors des réunions. M^{me} Marie Lagier transmet un document aux membres du conseil d'administration expliquant comment l'intranet fonctionne.

14-03-10 Trésorerie

Le conseil de quartier reçoit un chèque de subvention de fonctionnement au montant de 1268 \$.

➤ **Païement du secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 14-CA-22

Concernant le paiement du secrétaire de rédaction pour le procès-verbal du 5 février 2014

SUR PROPOSITION DE M. MARTIN DUMAS, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-HÉLÈNE FECTEAU, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 100 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 5 février 2014 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M. Sébastien Gagnon. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- **Autres dépenses et paiements à autoriser** : Il n'y a aucune autre dépense et aucun autre paiement à autoriser.
- **État des revenus et des dépenses** : En l'absence du trésorier, ce point est reporté à la prochaine assemblée.

14-03-11 Divers

M^{me} Danièle Grondines confirme les présences pour une réunion sur la commission d'urbanisme et de conservation de Québec organisée par le conseil de quartier de Montcalm pour le 19 mars 2014.

14-03-12 Correspondance

Transmise :

- 2014-02-11 Lettres de remerciement aux commanditaires du concours de décorations de Noël

Reçue :

- 2014-02-10 Resultats_atelierVerdirLaCite-Limoilou_28-11-2013
- 2014-02-11 Réponse RTC à Armand Seguin
- 2014-02-11 Réponse RTC à Jocelyn Letourneau
- 2014-02-12 Sommaires séance du conseil de l'arrondissement La Cité- Limoilou 10 février 2014
- 2014-02-14 Conseil de quartier de Saint-Roch - invitation conférence du 6 mars 2014
- 2014-02-17 Bassin Louise - demande de divulgation au Port de Québec
- 2014-02-18 Conseil de quartier SJB -Invitation - conférence Rues humaines d'ailleurs et d'ici
- 2014-02-28 Info-YW mars
- 2014-02 Revue urbanité – Édition hiver 2014

- 2014-02 Fondation du collège Saint-Charles-Garnier – Invitation – Spectacle Bénéfice

14-03-13 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-HÉLÈNE FECTEAU, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 02. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Signé

Signé

M^{me} Danièle Grondines
Présidente

M. Jean-Claude Bousquet
Secrétaire

Annexe : Demande de limite de stationnement sur l'avenue de Vimy au sud du chemin Sainte-Foy



PROCÈS-VERBAL

Quatrième assemblée régulière de l'année 2014 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mercredi 16 avril 2014 à 18 h au Centre des loisirs de Saint-Sacrement situé au 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Marie-Hélène Fecteau	Administratrice
M ^{me} Danièle Grondines	Présidente
M ^{me} Marie-France Jacques	Administratrice
M. Denis Jean	Vice-président
M ^{me} Chantal Paradis	Administratrice
M ^{me} Michèle Prince	Administratrice
M. Normand Thibault	Trésorier

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	------------------------------------------------------------

IL Y A QUORUM.

ABSENCE :

M. Jean-Claude Bousquet	Secrétaire
M. Martin Dumas	Administrateur
M. Gérard H Raymond	Administrateur

AUTRES PRÉSENCES :

M. Sébastien Gagnon	Secrétaire à la rédaction
M ^{me} Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou

Aucune autre personne n'assiste à l'assemblée.

Ordre du jour

14-04-01 Ouverture de l'assemblée	18 h
14-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour	18 h 02
14-04-03 Procès-verbal du 5 mars 2014	18 h 05
➤ Adoption et suivis	
14-04-04 Préparation de l'assemblée annuelle	18 h 10
➤ Adoption du rapport annuel	
➤ Adoption des états financiers	
➤ Rappel des postes en élection	
14-04-05 Trésorerie	18 h 25
➤ Paiement du secrétaire de rédaction	
➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
➤ État des revenus et des dépenses	

14-04-06 Divers	18 h 30
14-04-07 Correspondance	18 h 35
14-04-08 Levée de l'assemblée	18 h 40

PROCES-VERBAL

14-04-01 Ouverture de l'assemblée

M^{me} Danièle Grondines, présidente, ouvre l'assemblée à 18 h 08.

14-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les membres conviennent d'ajouter les sujets « demande de dérogation mineure » et « rencontre du 23 avril » dans le point « divers ».

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHÈLE PRINCE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DENIS JEAN, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-04-03 Procès-verbal du 5 mars 2014

➤ Adoption

M^{me} Danièle Grondines demande aux membres s'ils ont tous pu lire le procès-verbal du 5 mars 2014. Il n'y a pas de modification souhaitée.

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CHANTAL PARADIS, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 5 mars 2014, tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Suivis** : Il n'y a aucun suivi.

14-04-04 Préparation de l'assemblée annuelle

➤ Adoption du rapport annuel

M^{me} Danièle Grondines mentionne que sous le point 2.2 A -, dans le rapport annuel du conseil de quartier de Saint-Sacrement, le dernier paragraphe n'est plus valide. Le document sera modifié avant sa mise en ligne.

M. Denis Jean dit qu'il y a deux corrections à effectuer à la page 5. Il devrait plutôt y être écrit « Réseau Entraide Saint-Sacrement » plutôt que « Centre Réseau Entraide » et « les objectifs du Réseau » plutôt que « les objectifs du Centre ».

Les membres du conseil discutent du réseau de bénévoles et de l'archivage des documents du conseil de quartier. M^{me} Marie Lagier souligne que la Ville numérise les documents et archive les documents officiels du conseil de quartier.

RÉSOLUTION 14-CA-23

Concernant l'adoption du rapport annuel de 2013 du conseil de quartier de Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE PRINCE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CHANTAL PARADIS, IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport annuel de 2013 du conseil de quartier de Saint-Sacrement en effaçant le dernier paragraphe de la page 8 et en effectuant les modifications dans la page 5. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ Adoption des états financiers

M. Normand Thibault demande pourquoi il y a une note (la note 2) qui a été ajoutée dans l'état des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

M^{me} Marie Lagier dit que c'est elle qui a ajouté cette note pour être conforme avec la résolution du conseil de quartier CA-14-02 adoptée le 8 janvier 2014.

RÉSOLUTION 14-CA-24

Concernant l'adoption des états financiers du conseil de quartier de Saint-Sacrement de 2013

SUR PROPOSITION DE M. NORMAND THIBAUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DENIS JEAN, IL EST RÉSOLU d'adopter les états financiers du conseil de quartier de Saint-Sacrement de 2013. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Rappel des postes en élections**

M^{me} Danièle Grondines rappelle les postes qui sont en élections.

Il y a deux postes à pourvoir chez les femmes, et trois postes à pourvoir chez les hommes. Le poste présentement occupé par M^{me} Danièle Grondines est en election ainsi que le poste de M^{me} Michèle Prince. Il y a un poste réservé à un homme résidant du quartier à combler. Il s'agit du poste laissé vacant à la suite de la démission de M. Luc Lafontaine. De plus, les postes de M. Gérard H Raymond, administrateur, et M. Normand Thibault, trésorier, sont à combler.

14-04-05 Trésorerie

➤ **Paiement du secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 14-CA-25

Concernant le paiement du secrétaire de rédaction pour le procès-verbal du 5 mars 2014

SUR PROPOSITION DE M^{me} CHANTAL PARADIS, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} MICHÈLE PRINCE IL EST RÉSOLU de payer la facture de 80 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 5 mars 2014 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M. Sébastien Gagnon. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser** : Il n'y a pas d'autres dépenses et paiements à autoriser.

➤ **États des revenus et des dépenses**

M. Normand Thibault discute des dépenses ayant été effectuées. Le solde est présentement autour de 3800 \$ au 28 février. Le dernier chèque pour le concours de Noël vient d'entrer dans le compte. Depuis le changement sur le compte bancaire (le compte est dorénavant associé au statut d'organisme communautaire), les frais mensuels de gestion sont de 2,80 \$. Il n'y a pas de problème de liquidité en ce moment.

14-04-06 Divers

M. Denis Jean et M^{me} Michèle Prince souhaiteraient pouvoir continuer à s'impliquer sur différents dossiers, dont celui des autobus malgré leurs départs.

M. Yvon Bussières dit que la Ville est présentement dans une étude de nouvelle politique de stationnement. Il souhaite consulter les citoyens à ce sujet.

➤ **Demandes de dérogations mineures**

M^{me} Ginette Bergevin, la secrétaire et assistante-greffière d'arrondissement, a envoyé un avis public concernant les demandes de dérogations mineures. M^{me} Marie Lagier fait part qu'une demande concerne le quartier Saint-Sacrement. Il s'agit de la propriété sise au 1180 à 1190, rue Louis-Adolphe-Robitaille. La demande de dérogation sera traitée lors de la séance du conseil d'arrondissement du 28 avril 2014, à 17 h 30. L'avis public a été transmis aux membres du conseil de quartier par courriel. Des copies papier sont disponibles.

➤ **Rencontre du 23 avril**

M^{me} Marie Lagier dit qu'elle a envoyé par courriel une invitation qui sera distribuée aux résidents du quartier concernant une rencontre publique de suivi sur le dossier de la circulation des autobus ainsi que sur un projet pilote de zone piétonnière sur l'avenue Baillairgé. La rencontre aura lieu au Cégep Garneau.

M^{me} Danièle Grondines demande si la directrice du Cégep sera présente, ce à quoi M^{me} Marie Lagier répond qu'elle ne le sait pas.

M^{me} Danièle Grondines croit que l'on pourrait retenter d'inviter la directrice du Cégep pour le dossier des autobus, puisque la rencontre aura lieu dans son milieu de travail. M^{me} Marie Lagier dit qu'elle ne croit pas que le Cégep ait quoi que ce soit à présenter lors de cette rencontre, mais que ce sera plutôt la Ville et le RTC qui présenteront lors de cette rencontre.

14-04-07 Correspondance

- 2014-03-05 Lettre Michèle Prince non-renouvellement
- 2014-03-12 Invitation conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste - Conférence sur la densité urbaine - Mercredi 26 mars 2014
- 2014-03-14 CLSS - Lancement des fêtes du 50e du Centre des loisirs St-Sacrement
- 2014-03-17 Message de la directrice générale du Cégep Garneau - plan stratégique

- 2014-03-19 Groupe Femmes, Politique et Démocratie
- 2014-04-02 Info-YW Avril
- 2014-04-03 G. Clairet - mémoire sur la circulation et la sécurité sur le Domaine Bellevue
- 2014-04-07 Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale
- 2014-04-07 Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale
- 2014-04-10 Invitation - Présentation du projet habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés

14-04-08 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M NORMAND THIBAUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} MARIE-HÉLÈNE FECTION, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 18 h 46. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

Signé

M^{me} Danièle Grondines
Vice-présidente

M. Jean-Claude Bousquet
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle 2014 du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mercredi 16 avril 2014 à 19 h au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente, Québec.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Marie-Hélène Fecteau	Administratrice
M ^{me} Danièle Grondines	Présidente
M ^{me} Marie-France Jacques	Administratrice
M. Denis Jean	Vice-président
M ^{me} Chantal Paradis	Administratrice
M ^{me} Michèle Prince	Administratrice
M. Gérard H Raymond	Administrateur
M. Normand Thibault	Trésorier

IL Y A QUORUM.

ABSENCES :

M. Jean-Claude Bousquet	Secrétaire
M. Martin Dumas	Administrateur
M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Sébastien Gagnon	Secrétaire de rédaction
M ^{me} Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou
M. André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou
M ^{me} Marie-Christine Pota	Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, douze (12) personnes assistent à l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

14-04-09	Ouverture de l'assemblée	19 h
14-04-10	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
14-04-11	Ouverture de la période électorale	
	➤ Présentation du déroulement des élections	
	➤ Appel de candidatures	
14-04-12	Conférence sur le patrimoine architectural du quartier Saint-Sacrement, par M. Martin Dubois, consultant en patrimoine chez Patri-Arch	
14-04-13	Clôture de l'appel à candidatures	
	➤ Présentation des candidates et candidats	

- Début du scrutin¹
- 14-04-14 Adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2013 et des assemblées spéciales des 2 octobre 2013 et 4 décembre 2013**
- Adoption
- Affaires découlant des procès-verbaux
- 14-04-15 Rapport annuel et états financiers 2012**
- Présentation du rapport annuel et
- Présentation des états financiers
- Période de questions et de commentaires du public
- Ratification du rapport annuel et des états financiers
- Nomination des signataires (deux) des états financiers
- ❖ **Fermeture du scrutin, dépouillement et annonce des résultats¹**
- 14-04-16 Période d'information du conseiller municipal**
- 14-04-17 Période de questions et commentaires du public**
- 14-04-18 Divers**
- 14-04-19 Levée de l'assemblée**

PROCÈS-VERBAL

- 14-AGA-01 Ouverture de l'assemblée**
M^{me} Danièle Grondines, présidente, ouvre l'assemblée à 19 h 08.
- 14-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-HÉLÈNE FECTEAU, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
- 14-AGA-03 Ouverture de la période électorale**
 - **Présentation du déroulement des élections**
M^{me} Marie Lagier se présente et présente M. André Martel et M^{me} Marie-Christine Pota. Elle décrit ce qu'est un conseil de quartier, sa mission et ses mandats comme instance de consultation publique de la Ville de Québec, ainsi que les actions qu'il porte au sein de la communauté à l'aide d'une présentation PowerPoint.
M^{me} Marie Lagier décrit brièvement la composition d'un conseil de quartier avec la présidence, le quorum et les administrateurs. Elle annonce qu'il y a présentement 2 postes vacants pour les femmes résidentes du quartier et 3 postes pour les hommes résidents du quartier. Les gens qui désirent occuper un de ces postes peuvent déposer leur candidature séance tenante. Elle présente ensuite une courte vidéo qui explique de façon concrète ce que fait un conseil de quartier du point de vue d'un citoyen membre du conseil de quartier et du point de vue d'un conseiller municipal.
 - **Appel de candidatures**
M. Pedro Nel Marquez-Patio, résidant de l'avenue Joffre, M. Christophe Navel, résidant de la rue Calixa-Lavallée et M. Gabriel Clairret, résidant de l'avenue de Vimy déposent leur candidature pour les postes réservés aux hommes.
M^{me} Danièle Grondines, résidante de l'avenue du Cardinal-Bégin dépose sa candidature pour un poste réservé aux femmes.
- 14-AGA-04 Conférence sur le patrimoine architectural du quartier Saint-Sacrement, par M. Martin Dubois, consultant en patrimoine chez Patri-Arch.**
M. Martin Dubois prononce sa conférence intitulée : *Le patrimoine architectural du quartier Saint-Sacrement à Québec.*
Une copie du support visuel PowerPoint de la présentation sera laissée au conseil de quartier.

¹ Le scrutin se déroule concurremment à l'assemblée et prend fin au point AG-13-07. Toutefois, la présidente d'élection prendra les mesures nécessaires pour permettre aux personnes présentes au bureau de scrutin, avant l'expiration de la période de scrutin, d'exercer leur droit de vote. Le dépouillement du scrutin et l'annonce des résultats se font après la fermeture du scrutin, le tout concurremment à l'assemblée.

- 14-AGA-05 Clôture de l'appel à candidatures**
- **Présentation des candidates et candidats**
M^{me} Danièle Grondines, M. Pedro Nel Marquez-Patio et M. Christophe Navel se présentent. M. Gabriel Clairet est absent.
Il n'y a pas d'autres candidatures. M^{me} Danièle Grondines est élue par acclamation. M. Pedro Nel Marquez-Patio, M. Christophe Navel et M. Gabriel Clairet sont élus par acclamation.
M^{me} Marie Lagier tire au sort les mandats pour les hommes, puisqu'il y a un mandat d'un an et deux mandats de deux ans. La personne ayant été tirée au sort pour le mandat d'un an est M. Gabriel Clairet.
M^{me} Marie Lagier présente les administrateurs dont le mandat se termine, soit : M^{me} Marie-Hélène Fecteau, M^{me} Michèle Prince, M. Martin Dumas, M. Denis Jean, M. Gérard H Raymond et M. Normand Thibault.
M^{me} Danièle Grondines les remercie pour leur travail au sein du conseil de quartier.
 - **Début du scrutin** : Il n'y a pas de scrutin.
- 14-AGA-06 Adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2013 et des assemblées spéciales des 2 octobre 2013 et 4 décembre 2013**
- **Adoptions**
SUR PROPOSITION DE M. NORMAND THIBAULT, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DENIS JEAN, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2013. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHÈLE PRINCE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. NORMAND THIBAULT, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 2 octobre 2013. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHÈLE PRINCE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. NORMAND THIBAULT, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 4 décembre 2013. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
 - **Affaires découlant des procès-verbaux** : Il n'y a pas de suivi.
- 14-AGA-07 Rapport annuel et états financiers 2013**
- **Présentation des états financiers**
M. Normand Thibault présente les états financiers au public. Au 31 décembre 2013, il restait un montant de 3005 \$ en caisse. En 2013, 5562 \$ ont été reçus en subventions pour différents projets. L'année s'est terminée avec un excédant de 524 \$. Les états financiers sont disponibles dans le rapport annuel qui sera mis en ligne sur le site de la Ville de Québec.
M. Normand Thibault souligne que les états financiers ne sont pas vérifiés par une firme comptable externe, mais que le vérificateur général de la Ville effectue une vérification de conformité tous les trois ans. De plus, l'Arrondissement de La Cité-Limoilou surveille les dépenses du conseil de quartier de Saint-Sacrement.
M. Christophe Navel demande si la demande de subvention de fonctionnement pour 2014 a été faite.
M. Normand Thibault répond qu'elle a été belle et bien faite.
 - **Présentation du rapport annuel**
M^{me} Danièle Grondines présente le rapport annuel 2013. Elle dit qu'il y a eu 11 réunions du conseil de quartier lors de l'année 2013 en plus d'avoir plusieurs présentations sur divers sujets et projets, comme les présentations du CPE Feu-Vert et du Réseau Entraide. Elle souligne que le plan directeur du quartier date de 2001 et qu'il est clairement à revoir. Elle traite sommairement qu'il faudrait accentuer la collaboration avec le partenaire qu'est le Cégep Garneau. Par la suite, elle discute du plan de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur initié par l'Arrondissement. Elle croit qu'il faut assurer un suivi pour le plan de mobilité durable de la Ville et que ce plan sert de référence dans le travail du conseil de quartier. Elle discute par la suite des différents dossiers figurant au rapport annuel 2013.

Elle termine en soulignant que les conseils de quartiers centraux tentent de se regrouper pour faire des demandes à la Ville dans des problématiques communes. Elle fait mention des coquilles présentes dans le rapport annuel 2013 : soit le dernier paragraphe de la page 8 devrait être supprimé et à la page 5, au bas de la page, il s'agit plutôt du « Réseau Entraide Saint-Sacrement » que du « Centre Réseau Entraide ».

➤ **Période de questions et de commentaires du public sur le rapport annuel**

M. Boileau désire en savoir plus sur le réseau des bénévoles. M. Denis Jean répond à ses questions.

➤ **Ratification du rapport annuel et des états financiers**

RÉSOLUTION 14-AG-01

Concernant la ratification du rapport annuel de 2013

SUR PROPOSITION DE M. ROGER BOILEAU, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. ÉTIENNE HIVERT, IL EST RÉSOLU de ratifier le rapport annuel 2013. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Nomination des signataires (deux) des états financiers**

RÉSOLUTION 14-AG-02

Concernant la nomination des signataires des états financiers

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE PRINCE, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-HÉLÈNE FECTEAU, IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Danièle Grondines, présidente, et M. Normand Thibault, trésorier, comme signataires des états financiers de l'année 2013. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-AGA-08

Période d'information du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès remercie les personnes ayant participé au sein du conseil de quartier de Saint-Sacrement et souhaite la bienvenue aux nouveaux élus.

M. Yvon Bussièrès répète que le plan directeur de quartier doit être refait puisqu'il date de plus de 10 ans. Il croit que c'est important d'avoir une vision sur une décennie.

14-AGA-09

Période de questions et commentaires du public

M. Roger Boileau demande s'il y a des pressions qui ont été exercées ou qui seront exercées sur l'îlot Esso au coin Marguerite-Bourgeois et chemin Sainte-Foy, où il y a un tas de sable. M^{me} Danièle Grondines dit que nous sommes plutôt calmes collectivement à ce sujet. M. Yvon Bussièrès répond au citoyen que le sol est encore contaminé et que cela ne semble pas être une priorité de la pétrolière de remédier à ce problème. Il croit qu'il est possible de faire des pressions à la Ville à ce sujet.

M^{me} Danièle Grondines croit qu'il serait possible de mettre ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du conseil de quartier et M. Boileau pourrait faire parvenir au conseil de quartier, un projet de lettre que le conseil de quartier pourrait envoyer à la pétrolière et aux autorités municipales, sur ce sujet.

M. McCollin demande qui est le propriétaire de la YWCA. M. Yvon Bussièrès répond que c'est la corporation YWCA.

M. Boileau se questionne sur l'état de la piscine de l'ancien collège Bellevue. M. Yvon Bussièrès répond qu'elle est présentement hors fonction. Il y a eu une perte de bassin dans le quartier et la Ville souhaite que les citoyens se déplacent au PEPS.

M. Christophe Navel demande si le Collège Stanislas a acheté l'ancien collège Bellevue. M. Yvon Bussièrès répond que oui, en partie.

14-AGA-10

Divers

14-AGA-11

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION M. DENIS JEAN, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{me} MICHÈLE PRINCE, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 07. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M^{me} Danièle Grondines
Présidente

M. Jean-Claude Bousquet
Secrétaire



PROCÈS-VERBAL

Cinquième assemblée régulière de l'année 2014 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le 1^{er} mai 2014 à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement situé au 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Danièle Grondines	Administratrice
M ^{me} Marie-France Jacques	Administratrice
M. Pedro-Nel Marquez-Patio	Administrateur
M. Christophe Navel	Administrateur
M ^{me} Chantal Paradis	Administratrice

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	------------------------------------------------------------

IL Y A QUORUM.

ABSENCE :

M. Jean-Claude Bousquet	Administrateur
M. Gabriel Clairet	Administrateur

AUTRES PRÉSENCES :

M. Sébastien Gagnon	Secrétaire à la rédaction
M ^{me} Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, trois (3) personnes assistent à l'assemblée.

Projet d'ordre du jour

14-05-01 Ouverture de l'assemblée	19 h
14-05-02 Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée	19 h 02
14-05-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 03
14-05-04 Période de questions et commentaires du public	19 h 05
14-05-05 Réseau des bénévoles	19 h 15
14-05-06 Bibliothèque mémoire du quartier	19 h 25
14-05-07 Tour de table des intérêts des membres	19 h 35
14-05-08 Fonctionnement du conseil de quartier	19 h 45
➤ Nomination d'administrateurs cooptés	
➤ Élection des dirigeants du conseil de quartier (officiers)	
➤ Nomination des signataires des effets bancaires	
14-05-09 Procès-verbal du 16 avril 2014	20 h 05
➤ Adoption et suivis	
14-05-10 Suivi des dossiers et projets en cours	20 h 10

➤	Autobus 300	
➤	Stationnement sur l'avenue de Vimy	
➤	Circulation et sécurité sur le domaine Bellevue	
➤	Œuvre d'art	
➤	Dénomination du pavillon du centre des loisirs	
➤	Fête des voisins	
➤	Plan d'action du conseil de quartier	
14-05-11	Compte rendu des délégations	20 h 50
➤	Rencontre d'information sur le rôle et les mandats de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec	
➤	Rencontre sur le projet habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés	
➤	Autres rencontres	
14-05-12	Période d'information du conseiller municipal	21 h
14-05-13	Période de questions et commentaires du public	21 h 10
14-05-14	Trésorerie	21 h 15
➤	Paiement du secrétaire de rédaction	
➤	Autres dépenses et paiements à autoriser	
➤	État des revenus et des dépenses	
14-05-15	Divers	21 h 20
14-05-16	Correspondance	21 h 25
14-05-17	Levée de l'assemblée	21 h 30

PROCES-VERBAL

- 14-05-01 Ouverture de l'assemblée**
M^{me} Danièle Grondines ouvre l'assemblée à 19 h 08.
- 14-05-02 Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée**
SUR PROPOSITION DE M. PEDRO MARQUEZ, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement nomme M^{me} Danièle Grondines présidente d'assemblée pour le conseil d'administration du 1^{er} mai 2014. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
- 14-05-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
M^{me} Danièle Grondines suggère d'ajouter le point « Institut Saint-Joseph » en bas de « Plan d'action du conseil de quartier ».
M. Yvon Bussièrès souhaite déplacer le point « Période d'information du conseiller municipal » à la suite de « Période de questions et commentaires du public ».
SUR PROPOSITION DE M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, DÛMENT APPUYÉE PAR M. PEDRO MARQUEZ, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 14-05-04 Période de questions et commentaires du public**
M. Roger Boileau dépose une lettre « Emplacement ancienne station Esso du 1395 chemin Sainte-Foy, Québec » au conseil de quartier.
M. Roger Boileau vient parler de l'îlot Esso du 1395 chemin Sainte-Foy. Il souhaite exprimer le mécontentement des citoyens au sujet de l'ancienne station-service. Il a écrit au sujet de cette problématique en son nom et au nom de certains citoyens qui sont mécontents que cet îlot soit laissé à l'abandon.
Après avoir appelé à Québec et à Montréal, il a trouvé qui était responsable de cet îlot. Il s'agit d'une compagnie sous-traitante qui gère les îlots abandonnés. La personne-ressource est M. Charles E Normandeau. Une copie de sa lettre sera transmise aux administrateurs du conseil de quartier.

M. Denis Jean du centre des loisirs Saint-Sacrement dit que des caméras ont été installées sur le boulevard de l'Entente et demande si elles ont un lien avec le dossier du circuit 300. M^{me} Marie Lagier mentionne qu'il s'agit d'une étude de circulation. M. Yvon Bussièrès annonce qu'en effet, une étude de circulation est prévue entre le 2 mai et le 10 octobre prochain puisqu'il y aura une expérience pilote concernant la rue piétonne sur l'avenue Baillairgé. L'étude est commandée par la Ville.

M^{me} Danièle Grondines demande si l'étude de circulation sera disponible au public. M^{me} Marie Lagier, mentionne que ce type d'étude n'est généralement pas rendue publique. Elle sert pour analyse par les services de la Ville concernés. Le conseil de quartier pourra en faire la demande s'il le souhaite.

M. Yvon Bussièrès croit qu'en raison du développement durable, il croit que l'arrondissement devrait demander au RTC d'arrêter la cueillette d'étudiant sur le boulevard de l'Entente entre 12 h et 18 h.

M. Yvon Bussièrès croit qu'il faudrait dégager le boulevard de l'Entente dans le futur. Il souhaite que la solution permanente soit déposée le plus tôt possible. Il croit que l'état actuel est intolérable et il prend parti pour les citoyens qu'il représente. Il veut que la situation présente soit arrêtée. La consultation publique n'a jamais eu lieu puisqu'il n'y a eu qu'une soirée informative suite à une décision de la Ville.

M. Yvon Bussièrès prend le blâme, bien qu'une consultation publique aurait pu être organisée par la Ville, le RTC, le conseil de quartier ou le cégep.

14-05-05 Période d'information du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès informe les membres que sur l'avenue Joffre (au coin de René-Lévesque), il y aura une interdiction de tourner à droite.

Il dit qu'il y aura des modifications mineures en ce qui a trait à l'affichage pour la Cité Verte.

14-05-06 Réseau des bénévoles

M. Roger Boileau dépose un document nommé « Proposition relative à deux activités "orphelines" du Conseil de quartier ». L'une concerne le réseau des bénévoles, l'autre la bibliothèque du conseil de quartier. M. Boileau s'inquiète que ces projets tombent à l'eau. Il propose ainsi de lier la responsabilité de ces projets aux fonctions du vice-président et du secrétaire du conseil de quartier.

Les membres du conseil de quartier discutent du niveau d'implication requis. L'idée de lier la responsabilité de ces projets à un poste d'officier ne fait pas l'unanimité. La crainte est que cela dissuade les administrateurs à se porter volontaire pour occuper les postes de vice-président et secrétaire. Toutefois, les membres conviennent qu'il est souhaitable de nommer un intermédiaire.

14-05-07 Bibliothèque mémoire du quartier

M. Roger Boileau discute de la bibliothèque du Conseil de quartier qui est disponible en version papier au Centre des loisirs de Saint-Sacrement et sur le site web du conseil de quartier.

14-05-08 Tour de table des intérêts des membres

M^{me} Danièle Grondines croit qu'il est important de discuter des intérêts des membres afin de bien séparer les tâches et de rendre le travail de bénévole plus agréable.

M^{me} Chantal Paradis habite sur le boulevard de l'Entente et souhaite aider sur le dossier des autobus 300 et les dossiers liés à la circulation en général.

M^{me} Marie-France Jacques est stagiaire en urbanisme, le dossier de l'îlot Belvédère est particulièrement dans ses intérêts. Les sujets d'aménagement du territoire l'intéressent particulièrement.

M^{me} Danièle Grondines s'intéresse également au dossier de l'îlot Belvédère, car elle croit que cet îlot a beaucoup de potentiel. Il n'y a pas de commerce de proximité et elle croit que le coin peut être beaucoup plus beau. Elle s'intéresse également aux dossiers du patrimoine. Elle croit que l'on devrait identifier des édifices à caractère patrimonial pour être plus respectueux lorsque l'on fait de la densification. Enfin elle mentionne qu'elle s'intéresse aux dossiers de circulation.

M. Pedro Marquez croit qu'il y a des problèmes de vitesse sur l'avenue Joffre et est inquiet pour la sécurité des enfants. Il s'intéresse au développement durable et à la préservation des maisons historiques, dans le contexte de la densification.

M. Christophe Navel est chef d'entreprise en mobilité durable qui utilise des vélos électriques et une voiture électrique. Il souligne qu'il est intéressé par l'aménagement du territoire.

14-05-09 Fonctionnement du conseil de quartier

➤ Nomination d'administrateurs cooptés

RÉSOLUTION 14-CA-26

Concernant la nomination de M. Normand Thibault en tant qu'administrateur coopté
SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES IL EST RÉSOLU de nommer M. Normand Thibault à un poste d'administrateur coopté pour une durée maximale d'un an, soit jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ Élection des dirigeants du conseil de quartier (officiers)

RÉSOLUTION 14-CA-27

Concernant la nomination d'une présidente d'élection

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. CHRISTOPHE NAVEL, IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Marie Lagier présidente de l'élection des dirigeants du conseil de quartier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Élection du ou de la président(e)

RÉSOLUTION 14-CA-28

Concernant le poste de président(e) du conseil de quartier de Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. CHRISTOPHE NAVEL, IL EST RÉSOLU de proposer M^{me} Danièle Grondines au poste de présidente du conseil de quartier de Saint-Sacrement pour une durée maximale d'un an, soit jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Il n'y a pas d'autres propositions. M^{me} Grondines est élue par acclamation.

Élection du ou de la trésorier(ère)

RÉSOLUTION 14-CA-29

Concernant le poste de trésorier (ère) du conseil de quartier de Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU de proposer M. Normand Thibault au poste de trésorier du conseil de quartier de Saint-Sacrement pour une durée maximale d'un an, soit jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Il n'y a pas d'autres propositions. M. Thibault est élu par acclamation.

Élection du ou de la secrétaire

RÉSOLUTION 14-CA-30

Concernant le poste de secrétaire du conseil de quartier de Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} DANIELLE GRONDINES, IL EST RÉSOLU de proposer M^{me} Marie-France Jacques au poste de secrétaire du conseil de quartier de Saint-Sacrement pour une durée maximale d'un an, soit jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Il n'y a pas d'autres propositions. M^{me} Jacques est élue par acclamation.

Élection du ou de la vice-président(e)

RÉSOLUTION 14-CA-31

Concernant le poste de vice-président du conseil de quartier de Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M^{ME} DANIELLE GRONDINES, DÛMENT APPUYÉE PAR M. CHRISTOPHE NAVEL, IL EST RÉSOLU de proposer M. Pedro Marquez au poste de vice-président du conseil de quartier de Saint-Sacrement pour une durée maximale d'un an, soit jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Il n'y a pas d'autres propositions. M. Marquez est élu par acclamation.

➤ Nomination des signataires des effets bancaires

RÉSOLUTION 14-CA-32

Concernant les signataires des effets bancaires du conseil de quartier

Considérant le résultat de l'élection du conseil d'administration lors de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2014;

Considérant qu'à l'assemblée du conseil d'administration du 1er mai 2014, M^{me} Danièle Grondines a été élue présidente, M^{me} Marie-France Jacques a été élue secrétaire et M. Normand Thibault a été élu trésorier du conseil d'administration du conseil de quartier;

Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont le président, le secrétaire ou le trésorier;

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement nomme M^{me} Danièle Grondines, présidente, M^{me} Marie-France Jacques, secrétaire et M. Normand Thibault, trésorier, signataires des effets bancaires à compter du 1er mai 2014. Le nom de la personne suivante doit être retiré de cette liste : M. Jean-Claude Bousquet. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

14-05-10 Procès-verbal du 16 avril 2014

➤ **Adoption**

M^{me} Danièle Grondines demande aux membres s'ils ont tous pu lire le procès-verbal du 16 avril 2014. Les membres n'ont pas eu le temps, le point est reporté à la prochaine réunion.

➤ **Suivis** : Reporté à la prochaine réunion.

14-05-11 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ **Autobus 300**

M^{me} Chantal Paradis fait mention des changements à venir concernant ce dossier. Du 15 juin au 15 août, les autobus du circuit 300 vont avoir un circuit différent. Elle mentionne que le comité de citoyens a envoyé une lettre à ce sujet pour demander l'arrêt de ce circuit suite à la fin des cours du cégep pour l'été. M^{me} Marie Lagier dit qu'il y aura un compte-rendu de la réunion publique du 23 avril.

➤ **Stationnement sur l'avenue de Vimy**

M^{me} Marie Lagier dit qu'il y a eu un changement sur l'avenue de Vimy quant au stationnement : des vignettes sont dorénavant nécessaires.

➤ **Circulation et sécurité sur le domaine Bellevue**

M. Gabriel Clairet a transmis un mémoire au conseil de quartier. Il y a un grand nombre de recommandations. Le sujet est reporté à la prochaine réunion.

➤ **Œuvre d'art**

M. Denis Jean dit qu'il y a un concours public d'œuvre d'art qui a été émis le 1er mai 2014 selon certains critères. Il y aura trois artistes qui seront retenus comme finalistes par un jury le 29 mai. Par la suite, l'œuvre retenue sera choisie par le public.

RÉSOLUTION 14-CA-33

Concernant la nomination d'un représentant du conseil de quartier au sein du jury de l'œuvre d'art

SUR PROPOSITION DE M. CHRISTOPHE NAVEL, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU de nommer M. Pedro Marquez comme représentant du conseil de quartier de Saint-Sacrement au sein du jury de l'œuvre d'art. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

➤ **Dénomination du pavillon du centre des loisirs**

M^{me} Danièle Grondines rappelle que le conseil de quartier doit proposer des noms pour la dénomination du pavillon du centre des loisirs. Les noms proposés doivent être documentés et le choix final de la dénomination va à M. Yvon Bussièrès.

M^{me} Danièle Grondines croit que la méthode pour proposer ces noms devrait impliquer les réseaux de bénévoles du quartier.

➤ **Fête des voisins**

M^{me} Danièle Grondines dit que la fête des voisins sur la rue Maréchal-Foch aura lieu le samedi 7 juin. Il s'agit de la reprise de l'année dernière. La fête des voisins sera remise le 8 juin s'il y a mauvaise température.

➤ **Plan d'action du conseil de quartier**

M^{me} Danièle Grondines dépose le « Plan d'action Conseil de Quartier St-Sacrement 2014-2015 ». Elle croit que les comités récurrents devraient être suivis par la même personne pour que cela soit plus efficace.

➤ **Institut Saint-Joseph**

M^{me} Danièle Grondines discute du dossier. Un message a été transmis au conseil de quartier par M^{me} Marie-Josée Demers, directrice adjointe de l'Institut Saint-Joseph. Le conseil de quartier prend connaissance du document. M^{me} Danièle Grondines souhaite s'informer auprès de professionnels pour avoir des bons arguments lors de la défense du dossier. Elle développera un argumentaire qu'elle partagera au conseil de quartier à la prochaine rencontre, afin de proposer que le conseil de quartier appuie la demande de M^{me} Demers.

14-05-12 Compte rendu des délégations

- **Rencontre d'information sur le rôle et les mandats de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec** : Reporté à la prochaine réunion.
- **Rencontre sur le projet habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés** : Reporté à la prochaine réunion.
- **Autres rencontres** : Reporté à la prochaine réunion.

14-05-13 Période de questions et commentaires du public : Il n'y a pas de questions ou de commentaires du public.

14-05-14 Trésorerie

- **Paiement du secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 14-CA-34

Concernant le paiement du secrétaire de rédaction pour les procès-verbaux du 16 avril 2014 SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DUMENT APPUYÉE PAR M. CHRISTOPHE NAVEL IL EST RÉSOLU de payer la facture de 100 \$ pour la rédaction des procès-verbaux du 16 avril 2014 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M. Sébastien Gagnon. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **Autres dépenses et paiements à autoriser** : Il n'y a pas d'autres dépenses et paiements à autoriser.
- **État des revenus et des dépenses** : Reporté à la prochaine réunion.

14-05-15 Divers

M. Denis Jean souhaite que les sous-comités puissent passer au début de la rencontre afin de pouvoir libérer les personnes extérieures au conseil qui se déplacent uniquement pour ces sujets.

M. Christophe Navel croit qu'il faudrait que le point de M. Yvon Bussièrès soit au début de la réunion.

14-05-16 Correspondance

- 2014-04-15 Invitation Rencontre d'information et d'échanges du 23 avril sur le suivi concernant la circulation des autobus dans le secteur du Cégep Garneau et projet pilote de rue piétonne sur l'avenue Baillairgé
- 2014-04-22 CLSS - bénévoles pour le bazar
- 2014-05-01 Lettre de M. Roger Boileau à M. Charles E Normandeau avec pour sujet « Emplacement ancienne station Esso du 1395 Chemin Sainte-Foy, Québec »
- 2014-05-01 Info-YW Mai
- 2014-05-01 Sommaires séance conseil de l'arr. La Cité-Limoilou 28 avril 2014

- Revue urbanité – Édition printemps 2014
- Dépliant du Commissaire au lobbyisme

14-05-17 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M. CHRISTOPHE NAVEL, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{me} MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 37. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Signé

Signé

M^{me} Danièle Grondines
Présidente

M^{me} Marie-France Jacques
Secrétaire



PROCÈS-VERBAL

Sixième assemblée régulière de l'année 2014 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le 11 juin 2014 à 19 h, au Centre des loisirs de Saint-Sacrement situé au 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M.	Jean-Claude Bousquet	Administrateur
M.	Gabriel Clairet	Administrateur
M.	Martin Dumas	Administrateur
M ^{me}	Danièle Grondines	Administratrice
M ^{me}	Marie-France Jacques	Administratrice
M.	Pedro-Nel Marquez-Patio	Administrateur
M ^{me}	Chantal Paradis	Administratrice
M.	Normand Thibault	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M.	Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
----	----------------	------------------------------------------------------------

IL Y A QUORUM.

ABSENCE :

M.	Christophe Navel	Administrateur
----	------------------	----------------

AUTRES PRÉSENCES :

M.	Sébastien Gagnon	Secrétaire à la rédaction
M ^{me}	Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, sept (7) personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

14-06-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
14-06-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
14-06-03	Période d'information du conseiller municipal	19 h 05
14-06-04	Période de questions et commentaires du public	19 h 20
14-06-05	Fonctionnement du conseil de quartier	19 h 35
	➤ Nomination d'administrateurs cooptés	
	➤ Calendrier des assemblées 2014-2015	
14-06-06	Procès-verbaux du 16 avril et du 1^{er} mai 2014	19 h 45
	➤ Adoption et suivis	
14-06-07	Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 55
	➤ Autobus 300	
	➤ Circulation et sécurité sur le domaine Bellevue	

	➤ Requête de l'Institut Saint-Joseph - problème de circulation sur l'avenue Joffre à l'intersection de la rue Père-Marquette	
	➤ Plan d'action du conseil de quartier	
	➤ Œuvre d'art	
	➤ Dénomination du pavillon du centre des loisirs	
14-06-08	Compte rendu des délégations	20 h 35
	➤ Rencontre d'information sur le rôle et les mandats de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec	
	➤ Rencontre sur le projet habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés	
	➤ Journées des bâtisseurs de l'arrondissement La Cité-Limoilou	
	➤ Table de concertation des conseils de quartier	
	➤ Autres rencontres (s'il y a lieu)	
14-06-09	Plan de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou : nomination d'un représentant du conseil de quartier	20 h 50
14-06-10	Trésorerie	20 h 55
	➤ Paiement du secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses	
14-06-11	Divers	21 h 05
	➤ Rencontre annuelle des conseils de quartier avec les élus et la direction de l'Arrondissement (11 septembre 2014)	
	➤ Suivi des requêtes citoyennes	
14-06-12	Correspondance	21 h 10
14-06-13	Levée de l'assemblée	21 h 15

PROCÈS-VERBAL

14-06-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Danièle Grondines ouvre l'assemblée à 19 h 07. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs et au public.

14-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Normand Thibault souhaite ajouter le sous-point « Fête des voisins » au « Suivi des dossiers et projets en cours ».

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-CLAUDE BOUSQUET, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-06-03 Période d'information du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès dit qu'il a tenté d'annuler le blocage de la rue Baillairgé. La rue sera tout de même bloquée durant 3 mois. Il souligne que les résolutions prises au conseil d'arrondissement ont été transmises aux administrateurs du conseil de quartier.

M. Yvon Bussièrès dit qu'il est au courant qu'il y a une pétition pour demander l'ajout de stationnement sur rue avec vignette dans la rue de Callières. Il souligne que la situation ne changera pas avant qu'il y ait une consultation avec les résidents de la rue concernée.

M. Normand Thibault demande à M. Yvon Bussièrès s'il est au courant de la construction en cours à côté du Resto-Pub Ryna. Elle était censée être de trois étages, mais sera plutôt de quatre étages.

M. Yvon Bussièrès dit qu'il n'y a pas d'irrégularité à ce qu'il sache et qu'il s'informerait pour confirmer que c'est bien le cas.

14-06-04 Période de questions et commentaires du public

M. Luc Paquette, résidant sur la rue de Callières, intervient pour nous informer qu'il n'y a pas de vignette zone 31 sur la rue de Callières. C'est présentement un vélo-boulevard. Il croit qu'en ajoutant des voitures dans la rue, cela baisserait la sécurité de la rue. Il a signé la pétition qui demandait des vignettes de stationnements sur l'avenue de Callières, puisqu'il croyait que c'était une bonne idée à l'époque. Il croit dorénavant que cette pétition n'est pas une bonne idée et demande à M. Yvon Bussièrès les étapes d'une consultation à ce sujet.

M. Yvon Bussièrès affirme qu'il n'y aura pas de changement sans consultation publique et sans en reparler au conseil de quartier. Il croit que ce sujet ne fait pas consensus et que le résultat le plus probable est le statu quo.

Mme Francine Brosseau, de la rue de Callières, dit que la personne qui a créé la pétition n'avait pas informé correctement les signataires des implications du changement de règlement pour les vignettes de stationnement.

M. Luc Paquette demande si la présence d'un vélo-boulevard sur la rue de Callières serait suffisante pour que la ville refuse la présence de stationnements automobiles. Mme Marie Lagier dit que la tendance actuelle est de retirer les cases de stationnement pour faciliter la circulation le long de la piste cyclable; il serait surprenant que la Ville ajoute des stationnements.

Mme Lucille Saint-Denis, résidente sur la rue de Callières, dit que la rue est déjà très étroite et que cela cause des problèmes à la circulation normale en hiver. Elle est donc défavorable à l'idée d'ajouter du stationnement sur rue.

Mme Jocelyne Biron, résidente sur l'avenue Painchaud, observe qu'il y a beaucoup de personnes qui font des travaux d'envergure sans demander de permis. Elle trouve cela inéquitable pour les gens qui en demandent. De plus, elle ajoute qu'il est très difficile d'agrandir les maisons à cause des marges de recul latérales, même si la Ville et le conseil de quartier discutent pourtant de densification.

M. Yvon Bussièrès fait un rappel de certaines règles d'urbanisme au sujet d'agrandissement et dit qu'il est possible de contester un refus de demande d'agrandissement de logement. Il précise aussi que la densification tel que préconisé par la ville et le quartier fait surtout référence à l'ajout d'étages supplémentaires aux logements qui pourraient être plus hauts. De plus, il ajoute que la commission d'urbanisme est une instance décisionnelle et la décision émise est finale; un conseil de quartier ou une autre instance politique ne peut changer la décision donnée par la commission.

14-06-05 Fonctionnement du conseil de quartier

➤ Nomination d'administrateurs cooptés

RÉSOLUTION 14-CA-35

Concernant la nomination de M. Martin Dumas comme administrateur coopté SUR PROPOSITION DE M. NORMAND THIBault, DUMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-CLAUDE BOUSQUET, IL EST RÉSOLU de nommer M. Martin Dumas administrateur coopté au conseil d'administration du conseil de quartier, à titre de représentant du Centre des loisirs Saint-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Martin Dumas rappelle qu'il y a le concours d'œuvre d'art qui pourrait être un bon moment pour publiciser les postes vacants (un poste pour femme et un poste d'administrateur coopté pour homme ou pour femme).

➤ Calendrier des assemblées 2014-2015

Mme Marie Lagier présente le calendrier des assemblées du conseil de quartier de Saint-Sacrement pour 2014-2015.

RÉSOLUTION 14-CA-36

Concernant le projet de calendrier des assemblées pour la période de septembre 2014 à juin 2015 SUR PROPOSITION DE M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CHANTAL PARADIS, IL EST RÉSOLU d'adopter le calendrier des assemblées du conseil d'administration du conseil de quartier pour la période de septembre 2014 à juin 2015. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-06-06 Procès-verbaux du 16 avril et du 1^{er} mai 2014

➤ **Adoption et suivis**

M. Normand Thibault souligne que la Fête des voisins a eu lieu le 7 et le 8 juin, et non le 24 et le 25 mai tel qu'écrit au point 14-05-11.

M. Gabriel Clairet demande une correction au point « Stationnement sur l'avenue de Vimy » afin d'écrire plutôt : « Mme Marie Lagier dit qu'il y a eu un changement sur l'avenue de Vimy quant au stationnement : des vignettes sont dorénavant nécessaires ». De plus, il souhaite que le point « Circulation et sécurité sur le domaine Bellevue » soit plutôt : « M. Gabriel Clairet a transmis un mémoire au conseil de quartier. Il y a un grand nombre de recommandations. Le sujet est reporté à la prochaine réunion ».

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 16 avril 2014, tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

SUR PROPOSITION DE M. PEDRO MARQUEZ, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CHANTAL PARADIS IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 1er mai 2014, tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-06-07 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ **Autobus 300**

Mme Chantal Paradis dit que le circuit d'autobus 300 continue jusqu'au 16 juin, bien qu'il y ait un grand nombre d'autobus pour très peu de personnes. Elle rappelle qu'il y aura éventuellement un changement avec l'apparition d'une zone de stationnement. Elle dit que les gens sont invités à utiliser le circuit 7 afin de prendre le circuit 300, alors que l'arrêt problématique du CÉGEP est encore présent.

M. Yvon Bussièrès dit que le conseil de ville s'est prononcé contre l'idée de placer un point d'embarquement et de débarquement du circuit 300 sur le chemin Sainte-Foy. Il souligne que l'embarquement et le débarquement auraient pu s'effectuer du côté sud du campus.

➤ **Circulation et sécurité sur le domaine Bellevue**

M. Gabriel Clairet souligne qu'il a déposé le mémoire avant d'être représentant au conseil de quartier en son seul et unique nom. Il a eu des rencontres avec des représentants de la Ville depuis le dépôt du mémoire. Il a eu des discussions avec Serge Bêty, technicien à la circulation à l'arrondissement de La Cité-Limoilou. M. Bêty disait qu'il était bien à l'écoute des problématiques amenées dans le mémoire.

M. Gabriel Clairet a eu une conversation téléphonique avec M. Hervé Chapon, conseiller en circulation et transport et responsable de la piste cyclable Père-Marquette. M. Chapon a dit qu'il n'y avait rien d'autre de prévu dans les plans de l'aménagement de la piste cyclable. M. Gabriel Clairet nous rappelle les idées qu'il amène pour la piste cyclable qui ne sont pas présentes dans les plans.

M. Gabriel Clairet dit qu'il a rencontré le directeur du collège Stanislas, M. Patrice Lecuis. M. Lecuis est préoccupé par la condition de réalisation de la piste cyclable. M. Gabriel Clairet montre une image présente à la page 17 de son mémoire, où il y a cinq régions encerclées en rouge. Il souhaiterait que des barrières de chicane soient installées dans ces cinq régions pour protéger les citoyens.

M. Gabriel Clairet dit que le seul résultat concret suite au dépôt de son mémoire est que la vitesse de circulation sur l'avenue de Vimy sera baissée à 30km/h.

M. Gabriel Clairet demande si le conseil de quartier pourrait recevoir les experts de la Ville afin de discuter des recommandations présentées dans le mémoire. Il laisse le soin au conseil de quartier de prendre une décision quant à la suite de ce dossier, puisqu'il l'avait présenté en tant que citoyen.

Mme Danièle Grondines souligne que le conseil de quartier est présent pour aider les initiatives de groupes de citoyens. Afin que le mémoire puisse avoir un réel impact et soit appuyé par le conseil de quartier, il faudrait avoir l'appui d'autres personnes.

➤ **Requête de l'Institut Saint-Joseph - problème de circulation sur l'avenue Joffre à l'intersection de la rue Père-Marquette**

Mme Danièle Grondines présente la lettre que l'Institut Saint-Joseph a envoyée à M. Djamil Moussaoui, directeur de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou. Suite à une recherche d'informations, Mme Danièle Grondines dit qu'il serait possible d'avoir un arrêt devant l'Institut Saint-Joseph puisqu'il s'agit d'une zone

grise du règlement de la sécurité routière. Elle présente une lettre qu'elle souhaite envoyer à l'Arrondissement au nom du conseil de quartier.

RÉSOLUTION 14-CA-37

Concernant l'envoi d'une lettre à la direction de l'Arrondissement au sujet du problème de circulation sur l'avenue Joffre à l'intersection de la rue Père-Marquette

SUR PROPOSITION DE M. MARTIN DUMAS, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CHANTAL PARADIS IL EST RÉSOLU d'envoyer la lettre présentée par Mme Danièle Grondines sous réserve d'ajouter dans celle-ci une demande de changement de limite de vitesse à 30 km/h en face de l'Institut Saint-Joseph et de demander une seconde analyse de la demande de l'école pour l'installation d'un panneau d'arrêt au coin de l'avenue Joffre et de la rue Père-Marquette. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Œuvre d'art**

M. Pedro Marquez dit qu'il a participé au jury en tant que représentant du conseil de quartier. Le jury a choisi trois finalistes. Ceux-ci auront deux semaines d'exposition au centre des loisirs du quartier Saint-Sacrement entre la fin du mois de septembre et le début du mois d'octobre. Il y a possibilité que les artistes finalistes puissent produire un court vidéo afin de présenter leurs œuvres d'art.

Les trois finalistes sont Hélène Rochette, Helga Schlitter et le duo composé de Jean-François Cooke et Pierre Sasseville.

M. Martin Dumas informera les administrateurs du conseil de quartier lorsqu'il sera au courant de la période d'exposition.

➤ **Dénomination du pavillon du centre des loisirs**

Retiré de l'ordre du jour, car il n'y a pas eu de développements. Ce sujet sera ajouté lors d'une prochaine assemblée s'il y a du nouveau.

➤ **Fête des voisins**

La Fête des voisins a eu lieu sur Maréchal Foch, entre l'avenue Holland et l'avenue Marguerite Bourgeoys. Il y a eu entre 30 et 40 personnes durant les trois heures de la Fête des voisins. M. Jean-Guy Fallu a fait cuire la nourriture lors de la fête. M. Normand Thibault a remercié M. Fallu. La Ville a fourni un chapiteau pour la fête et le centre des loisirs de Saint-Sacrement a fourni des tables et des chaises. Mme Marie-Hélène Fecteau a participé à l'organisation de l'évènement.

➤ **Plan d'action du conseil de quartier**

Mme Danièle Grondines dit qu'il n'y avait pas encore de membres assignés aux diverses tâches du plan d'action.

M. Jean-Claude Bousquet, M. Pedro Marquez, Mme Marie-France Jacques et M. Martin Dumas se portent volontaires pour le thème 1.

Tous les membres du conseil d'administration se sépareront les tâches pour le thème 2.

M. Denis Jean s'occupait de la page Facebook. M. Martin Dumas se charge de contacter M. Denis Jean afin de s'informer de la gestion de la page Facebook. Il se peut que M. Denis Jean soit tenté de poursuivre son implication au sein du conseil de quartier en continuant de gérer la page Facebook.

Mme Marie-France Jacques, M. Jean-Claude Bousquet et Mme Danièle Grondines se portent volontaires pour le thème 3.1.1.

M. Pedro Marquez se porte volontaire pour le thème 3.1.2.

Le thème 3.2.1 reste à être assigné aux membres du conseil d'administration.

Mme Danièle Grondines, Mme Chantal Paradis et M. Jean-Claude Bousquet se portent volontaires pour le thème 3.2.2.

Mme Chantal Paradis se porte volontaire pour le thème 4.1.1.

Mme Danièle Grondines, M. Gabriel Claret et M. Christophe Navel se portent volontaires pour le thème 4.1.2. M. Martin Dumas souligne son intérêt pour un hypothétique volet « activité de lancement ».

14-06-08 Compte rendu des délégations

➤ **Rencontre d'information sur le rôle et les mandats de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec**

Mme Danièle Grondines croit que le conseil de quartier pourrait travailler à identifier les édifices à caractère patrimonial et à les lister. Elle croit qu'il serait pertinent de relancer M. Martin Dubois, architecte, afin d'inventorier les édifices à caractère patrimonial.

Mme Marie Lagier dit qu'il y a déjà un document (Inventaire du patrimoine bâti des quartiers de Sainte-Foy, Sillery et Saint-Sacrement à Québec) qui est sur le site web du conseil de quartier produit par M. Martin Dubois qui a produit un inventaire à ce sujet.

M. Jean-Claude Bousquet croit que l'on devrait créer un groupe sur le patrimoine lors de la prochaine réunion de conseil de quartier.

➤ **Rencontre sur le projet habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés** : Aucune personne déléguée.

➤ **Journées des bâtisseurs de l'arrondissement La Cité-Limoilou** : Aucune personne déléguée.

➤ **Table de concertation des conseils de quartier**

Mme Danièle Grondines croit que cette rencontre peut être utile pour mener des combats communs avec d'autres conseils de quartier. Cette table de concertation permet de tisser des liens avec les autres conseils de quartier. La prochaine rencontre sera en septembre.

➤ **Autres rencontres (s'il y a lieu)** : Aucune

14-06-09 Plan de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou : nomination d'un représentant du conseil de quartier

RÉSOLUTION 14-CA-38

Concernant la nomination de M. Jean-Claude Bousquet en tant que représentant du conseil de quartier de Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M. PEDRO MARQUEZ, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE

JACQUES IL EST RÉSOLU de nommer M. Jean-Claude Bousquet en tant que représentant du conseil de quartier de Saint-Sacrement au sujet du plan de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur de l'arrondissement de La Cité-Limoilou. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-06-10 Trésorerie

➤ Paiement du secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 14-CA-39

Concernant le paiement du secrétaire de rédaction pour les procès-verbaux du 1er mai 2014

SUR PROPOSITION DE M. MARTIN DUBOIS, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CHANTAL PARADIS IL EST RÉSOLU de payer la facture de 80 \$ pour la rédaction des procès-verbaux du 1er mai 2014 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M. Sébastien Gagnon. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

RÉSOLUTION 14-CA-40

Concernant le paiement au Registraire des entreprises pour les droits annuels d'immatriculation

SUR PROPOSITION DE M. JEAN-CLAUDE BOUSQUET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 34 \$ au registraire d'entreprise pour les droits annuels d'immatriculation du conseil de quartier de Saint-Sacrement. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 14-CA-41

Concernant le remboursement des dépenses à Normand Thibault pour la Fête des voisins

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CHANTAL PARADIS IL EST RÉSOLU d'autoriser le remboursement de 129,81 \$ à M. Normand Thibault pour les dépenses liées à la nourriture de la Fête des voisins. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M. Normand Thibault souligne que la subvention de 200 \$ pour la conférence de M. Martin Dubois a été reçue.

➤ **État des revenus et des dépenses**

M. Normand Thibault dit qu'il n'a pas encore reçu le relevé bancaire au 31 mai. Le relevé bancaire du 30 avril montre un solde de 4835,96 \$ à cette même date. Il dit qu'il n'y a pas eu beaucoup de dépenses en avril.

14-06-11 Divers

➤ **Rencontre annuelle des conseils de quartier avec les élus et la direction de l'Arrondissement (11 septembre 2014)**

Mme Marie Lagier informe les membres du conseil d'administration que la rencontre aura lieu à 17 h. Elle dit qu'une lettre d'invitation formelle sera envoyée et qu'il s'agira d'une rencontre d'échanges sous la forme d'un « 5 à 7 ». On y invite les conseils de quartier à discuter de leurs réalisations de l'année passée ou de leurs priorités d'action pour l'année en cours.

➤ **Suivi des requêtes citoyennes**

Mme Marie Lagier fait mention d'une requête envoyée par un citoyen. Il aimerait qu'il y ait des arbres plantés dans le parc Bellevue le long de la piste cyclable. La requête a été transmise au service concerné de la Ville.

14-06-12 Correspondance

Transmise :

- 2014-06-11 Registraire des entreprises - Déclaration de mise à jour annuelle

Reçue :

- 2014-05-07 Invitation CQSJB - Conférence Un paysage urbain à croquer - Mardi 13 mai 2014, 19 h
- 2014-05-09 Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale
- 2014-05-20 Message Lucille St-Denis - Stationnement rue de Callières
- 2014-05-21 Message Michel Therrien - Stationnement rue de Callières
- 2014-05-23 Rapport d'activités 2013 - Arrondissement de la Cité-Limoilou
- 2014-05-28 Décisions du conseil de ville et du conseil d'arrondissement concernant le quartier Saint-Sacrement
- 2014-05-28 Message de M. Giguère - arbres parc Bellevue
- 2014-06-02 Liste chantiers routiers 2014
- 2014-06-03 Info-YW Juin
- 2014-06-11 La Revue Urbanité (Revue de l'ordre des urbanistes du Québec)
- 2014-06-11 Respecter la loi, c'est payant pour tout le monde - Commissaire au Lobbyisme du Québec

14-06-13 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M^{ME} DANIELÉ GRONDINES, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARTIN DUMAS, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 26. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

Signé

M^{me} Danièle Grondines
Présidente

M^{me} Marie-France Jacques
Secrétaire



PROCÈS-VERBAL

Septième assemblée régulière de l'année 2014 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le 10 septembre 2014 à 19 h, à la salle communautaire du Centre des loisirs de Saint-Sacrement situé au 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M.	Jean-Claude Bousquet	Administrateur
M.	Gabriel Clairet	Administrateur
M.	Martin Dumas	Administrateur
M ^{me}	Danièle Grondines	Présidente
M ^{me}	Marie-France Jacques	Secrétaire
M.	Pedro-Nel Marquez-Patio	Vice-président
M.	Christophe Navel	Administrateur
M.	Normand Thibault (en partie)	Trésorier

Membre sans droit de vote :

M.	Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
----	----------------	------------------------------------------------------------

IL Y A QUORUM.

ABSENCE :

Il n'y a pas d'absence.

AUTRES PRÉSENCES :

M.	Benoît Andrews	Service d'aménagement du territoire
M.	Sergio Avellan Hernandez	Urbaniste
M.	Sébastien Gagnon	Secrétaire à la rédaction
M ^{me}	Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou
M.	Denis Matarangas	Chef à la planification des services du RTC

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, dix-huit (18) personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

14-07-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
14-07-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
14-07-03	Aire de stationnement pour les autobus du RTC : Demande d'opinion concernant un projet de modification à la réglementation d'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur les lots numéros 1 736 383 et 1 736 088 du cadastre du Québec (R.C.A.1V.Q. 209)	19 h 05
	➤ Présentation du projet par l'urbaniste au dossier	
	➤ Période de questions et commentaires du public	
	➤ Période de questions et commentaires du conseil de quartier	
	➤ Recommandation du conseil de quartier	

14-07-04	Période du conseiller municipal	19 h 45
14-07-05	Période du public	20 h
14-07-06	Lettre concernant l'abattage des arbres dans le quartier Saint-Sacrement	20 h 15
14-07-07	Autorisation de signature d'un contrat pour l'inscription au site monmontcalm.com	20 h 30
14-07-08	Fonctionnement du conseil de quartier	20 h 45
	➤ Nomination d'administrateurs cooptés	
	➤ Tenue d'une assemblée spéciale d'élection	
14-07-09	Procès-verbal du 11 juin 2014	20 h 50
	➤ Adoption et suivis	
14-07-10	Suivi des dossiers et projets en cours	20 h 55
	➤ Requête de l'Institut Saint-Joseph - problème de circulation sur l'avenue Joffre à l'intersection de la rue Père-Marquette	
14-07-11	Trésorerie	21 h 05
	➤ Paiement du secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses	
14-07-12	Divers	21 h 15
	➤ Rencontre annuelle des conseils de quartier avec les élus et la direction de l'Arrondissement (jeudi 11 septembre)	
	➤ Formation Présidence, animation et leadership (lundi 22 septembre)	
	➤ Soirée de reconnaissance des bénévoles (mercredi 8 octobre)	
	➤ Formation sur l'urbanisme (lundi 20 octobre)	
	➤ Suivi des requêtes citoyennes	
14-07-13	Correspondance	21 h 25
	Transmise	
	Reçue	
14-07-14	Levée de l'assemblée	21 h 30

PROCÈS-VERBAL

- 14-07-01 Ouverture de l'assemblée**
M^{me} Danièle Grondines ouvre l'assemblée à 19 h 02.
- 14-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
M^{me} Danièle Grondines souhaite ajouter le sous-point « Lettre Ilot Belvédère » à la fin du point « Divers ».
SUR PROPOSITION DE M. CHRISTOPHE NAVEL, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 14-07-03 Aire de stationnement pour les autobus du RTC : Demande d'opinion concernant un projet de modification à la réglementation d'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur les lots numéros 1 736 383 et 1 736 088 du cadastre du Québec (R.C.A.1V.Q. 209)**
M^{me} Marie Lagier présente le point en expliquant du fonctionnement du conseil de quartier. Elle dit que la consultation publique légale aura lieu le 17 septembre 2014 dans le conseil de quartier de Saint-Sauveur. Cependant, puisque la décision a des impacts dans le quartier de Saint-Sacrement, il y aura donc une consultation publique également dans le conseil de quartier de Saint-Sacrement. Un rapport de consultation publique sera rédigé par M^{me} Marie Lagier et validé par M^{me} Danièle Grondines, présidente du conseil de quartier de Saint-Sacrement. Un processus semblable aura lieu pour la consultation publique dans le conseil de quartier de Saint-Sauveur. Par la suite, les deux rapports de consultations publiques iront au conseil d'arrondissement.
Voir le [rapport de consultation publique](#) joint en annexe.

➤ **Présentation du projet par l'urbaniste au dossier**

M. Sergio Avellan Hernandez, urbaniste, en remplacement de M^{me} Lydia Toupin, fait la présentation. M. Yvon Bussièrès discute des enjeux liés à cette demande. Les autobus n'ont pas de place précise où ils peuvent attendre présentement; les citoyens se plaignaient de la présence de ceux-ci. La décision de placer ces autobus ainsi avait été prise sans consultation publique. L'enjeu est de réduire le nombre d'autobus qui circulera sur le boulevard de l'Entente. Il ne devrait pas avoir d'enjeu réel pour les habitants autour des lots modifiés par le projet de modification puisqu'il s'agit d'une zone commerciale, sans habitation.

Voir le [rapport de consultation publique](#) joint en annexe.

➤ **Période de questions et commentaires du public**

Les citoyens présents questionnent M. Denis Matarangas, M. Sergio Avellan Hernandez et M. Benoît Andrews en plus de discuter des différentes options offertes au conseil de quartier de Saint-Sacrement.

Voir le [rapport de consultation publique](#) joint en annexe.

➤ **Période de questions et commentaires du conseil de quartier**

Le conseil de quartier discute de la question. M^{me} Danièle Grondines demande au public quelle option il souhaite. Aucune personne ne désire l'option A (refus de la demande). Il n'y a personne qui appuie l'option B (approbation de la demande). Il y a 8 personnes qui approuvent l'option C (approuver le projet de modification avec comme condition de ne pas revenir à la situation antérieure, étant un stationnement sur le boulevard de l'Entente et chemin Sainte-Foy).

Voir le [rapport de consultation publique](#) joint en annexe.

➤ **Recommandation du conseil de quartier**

L'option A et l'option B n'ont aucun appui au sein des administrateurs du conseil de quartier.

RÉSOLUTION 14-CA-42

Recommandation du conseil de quartier de Saint-Sacrement au sujet de l'aire de stationnement pour les autobus du RTC (utilisation temporaire sur les lots numéros 1 736 383 et 1 736 088 du cadastre du Québec (R.C.A.1V.Q. 209)

SUR PROPOSITION DE M. CHRISTOPHE NAVEL, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. GABRIEL CLAIRET, il est résolu de recommander l'approbation du projet de modification avec comme condition de ne pas revenir à la situation antérieure (stationnement sur le boulevard de l'Entente et chemin Sainte-Foy). ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Voir le [rapport d'opinion](#).

14-07-04 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès commence par appuyer les citoyens qui demandent une politique de l'arbre. Par la suite, il parle de l'étude de requalification de Belvédère. Il dit qu'il est rendu au stade de demander publiquement que cette étude soit révélée. Il dit qu'il a demandé un changement de temps de stationnement de 60 à 90 minutes (du matin à 17h) pour une zone proche de Eymard et de René-Lévesque afin de faciliter les affaires d'une entreprise. Un ancien centre de soin de longue durée demande de pouvoir être une maison de chambre de 50 chambres, alors que M. Yvon Bussièrès dit que les urbanistes conseillent d'avoir des maisons de chambre de 10 chambres, au maximum, pour garder une bonne qualité de vie dans le quartier.

M^{me} Danièle Grondines croit qu'il faut retravailler sur la manière de communiquer les projets à la Ville puisque M. Yvon Bussièrès n'est pas dans l'Équipe Labeaume. M. Yvon Bussièrès souligne que les citoyens peuvent eux-mêmes plus facilement attirer l'attention des décideurs avec des revendications publiques. Il favorise la mobilisation citoyenne et la participation citoyenne.

14-07-05 Période du public

M. Guillaume Simard suggère au conseil de quartier d'être présent au concours de photos « ma ville, mes arbres ». Il souhaiterait avoir la permission du conseil de quartier pour ajouter leur logo sur le matériel de l'événement et demande si le conseil peut apporter une aide quelconque pour le concours. Le concours est ouvert à la grandeur de la Ville de Québec et de Lévis, mais l'initiative vient du quartier de Saint-Sacrement.

M^{me} Danièle Grondines dit qu'il serait peut-être possible de fournir un montant d'argent pour cela, il faut regarder le budget et en discuter.

M^{me} Marie Lagier dit que le conseil n'est pas un organisme de subvention. Pour pouvoir aider le concours photo, il faudrait que la ville réalise un volet du concours.

M. Christophe Navel se propose pour communiquer avec M. Guillaume Simard pour connaître les besoins de l'évènement pour ensuite faire des propositions au conseil de quartier pour apporter de l'aide au concours de photos.

M^{me} Edith Larochelle parle au nom du comité de citoyens Saint-Sacrement (CCSS). L'objectif du comité est de sauver des arbres dans le quartier Saint-Sacrement.

M. Yves Hudon est préoccupé par, ce qu'il considère, de la densification sauvage. Il se demande quels sont les objectifs de densification de la Ville. Il croit qu'il faudrait avoir une densification plus respectueuse et qu'il faudrait revoir les règles d'urbanisme à ce sujet.

M^{me} Danièle Grondines croit que l'on pourrait demander à M. Yves Couture de nous parler de cette problématique.

M. Michel Beaumont demande si le conseil de quartier a des positions sur la densification.

M^{me} Danièle Grondines dit que M. Martin Dubois était venu faire une présentation sur le patrimoine du quartier. Elle dit que le conseil a eu une réflexion et que le conseil de quartier souhaiterait avoir une liste du patrimoine bâti.

14-07-06 Lettre concernant l'abatage des arbres dans le quartier Saint-Sacrement

RÉSOLUTION 14-CA-43

Concernant l'envoi d'une lettre concernant l'abatage des arbres dans le quartier Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DÛMENT APPUYÉE PAR M. CHRISTOPHE NAVEL, il est résolu d'aller de l'avant avec la lettre concernant l'abatage des arbres dans le quartier Saint-Sacrement tel que modifiée. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-07-07 Autorisation de signature d'un contrat pour l'inscription au site monmontcalm.com

M. Gabriel Clairet souhaite que la présidente relise le contrat pour être certaine qu'elle n'est pas en conflit d'intérêts.

RÉSOLUTION 14-CA-44

Concernant la signature d'un contrat pour l'inscription au site monmontcalm.com

SUR PROPOSITION DE M. CHRISTOPHE NAVEL, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-CLAUDE BOUSQUET, il est résolu de signer le contrat pour une valeur de 200\$ plus taxes. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-07-08 Fonctionnement du conseil de quartier

➤ **Nomination d'administrateurs cooptés**

Aucune candidature n'a été reçue. Il reste deux postes cooptés.

➤ **Tenue d'une assemblée spéciale d'élection**

Il y a un poste vacant qui peut être occupé par une femme. On reporte à une prochaine réunion.

14-07-09 Procès-verbal du 11 juin 2014

➤ Adoption et suivis

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} MARIE-FRANCE JACQUES IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 11 juin 2014 tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-07-10 Suivi des dossiers et projets en cours

Pour la requête ayant été faite à la Ville pour rendre plus sécuritaire l'avenue Joffre à la hauteur de l'Institut Saint-Joseph, le conseil de quartier de Saint-Sacrement a de la difficulté à obtenir des réponses de la Ville. Présentement, il y a un panneau indiquant la vitesse des voitures sur l'avenue Joffre, en face de l'Institut Saint-Joseph. On souligne qu'il y a eu une décision pour diminuer la limite de vitesse sur cette portion de l'avenue à 30km/h.

14-07-11 Trésorerie

- Paiement du secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 14-CA-45

Concernant le paiement du secrétaire de rédaction pour les procès-verbaux du 11 juin 2014
SUR PROPOSITION DE M. MARTIN DUMAS, D'UMENT APPUYÉE PAR M. CHRISTOPHE NAVEL IL EST RÉSOLU de payer la facture de 80 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 11 juin 2014 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M. Sébastien Gagnon. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Autres dépenses et paiements à autoriser

RÉSOLUTION 14-CA-46

Concernant le paiement au registraire d'entreprise pour les droits annuels d'immatriculation
SUR PROPOSITION DE M. CHRISTOPHE NAVEL, D'UMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 229.95\$ à Média Haute-Ville. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Jean-Claude Bousquet souhaite que www.quartiersaintsacrement.org soit indiqué sur le procès-verbal.

- État des revenus et des dépenses

M. Normand Thibault dit que le relevé bancaire du 31 août montre un solde de 4472,35\$ dans le compte.

14-07-12 Divers

- Rencontre annuelle des conseils de quartier avec les élus et la direction de l'Arrondissement (jeudi 11 septembre)

Les administrateurs du conseil de quartier de Saint-Sacrement qui y seront présents sont M^{me} Danièle Grondines, M^{me} Marie-France Jacques et M. Jean-Claude Bousquet.

- Formation Présidence, animation et leadership (lundi 22 septembre)

M^{me} Marie Lagier dit que la formation est pour les postes de président et vice-président. Elle invite un administrateur supplémentaire puisque M^{me} Danièle Grondines ne peut pas y aller. M. Pedro Marquez sera présent à la rencontre.

- Soirée de reconnaissance des bénévoles (mercredi 8 octobre)

Il y a six billets à distribuer pour les bénévoles du conseil de quartier.

- Formation sur l'urbanisme (lundi 20 octobre)

M^{me} Marie Lagier dit que c'est intéressant. Le coordonnateur à l'urbanisme de la Ville donne la formation. C'est une formation qui est faite spécialement pour les conseils de quartier.

- Suivi des requêtes citoyennes : Il n'y a pas de suivi.

- Lettre Ilot Belvédère

M. Yvon Bussièrès veut que la Ville prenne acte des demandes citoyennes pour que cette étude soit publique. La lettre sera adressée au maire et une copie de la lettre sera envoyée aux élus et au directeur d'arrondissement.

RÉSOLUTION 14-CA-47

Concernant l'envoi d'une lettre au sujet de l'ilot Belvédère au maire, aux élus et au directeur d'arrondissement

SUR PROPOSITION DE M. CHRISTOPHE NAVEL, D'UMENT APPUYÉE PAR M. GABRIEL CLAIRET, il est résolu d'envoyer la lettre telle que présentée. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-07-13 Correspondance

Transmise :

- 2014-06-16 Arrondissement La Cité-Limoilou – requête de l'Institut St-Joseph

Reçue :

- 2014-06-25 Sommaires adoptés Conseil de la Ville du 16 juin 2014
- 2014-06-26 Sommaires adoptés - Conseil de l'arrondissement la Cité-Limoilou du 25 juin 2014
- 2014-06-27 Invitation à une rencontre d'échange entre les administrateurs des conseils de quartier, les élus et la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou
- 2014-07-02 Message L. Letarte - Plainte-Vélo boulevard

- 2014-07-03 Sommaire - Séance du conseil de l'arrondissement La Cité-Limoilou du 2 juillet 2014
- 2014-08-07 Info-YW - Notre programmation loisirs est arrivée!
- 2014-07-28 Avis public – Demandes de dérogations mineures
- 2014-08-15 Copie de la mise en demeure - Arbres de la rue Barrin - Projet immobilier Barrin
- 2014-08-18 Recrutement pour le PARK(ing) Day Québec
- 2014-08-19 Message Institut Saint-Joseph - Circulation avenue Joffre
- 2014-08-19 Sommaires de la séance du CA La Cité-Limoilou du 18 août 2014
- 2014-09-02 Info-YW septembre
- 2014-09-10 – Revue de l'ordre des urbanistes du Québec, Urbanité – édition été 2014

14-07-14 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, DÛMENT APPUYÉE PAR M. CHRISTOPHE NAVEL, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 52. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

Signé

M^{me} Danièle Grondines
Présidente

M^{me} Marie-France Jacques
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Huitième assemblée régulière de l'année 2014 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le 21 octobre 2014 à 19 h, à la salle communautaire du Centre des loisirs de Saint-Sacrement situé au 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Gabriel Clairet	Administrateur
M. Martin Dumas	Administrateur
M ^{me} Danièle Grondines	Présidente
M ^{me} Marie-France Jacques	Secrétaire
M. Pedro-Nel Marquez-Patio	Vice-président
M. Christophe Navel	Administrateur
M ^{me} Chantal Paradis	Administratrice
M. Normand Thibault	Trésorier

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	------------------------------------------------------------

IL Y A QUORUM.

ABSENCE :

M. Jean-Claude Bousquet	Administrateur
-------------------------	----------------

AUTRES PRÉSENCES :

M. Sébastien Gagnon	Secrétaire à la rédaction
M ^{me} Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, dix (10) personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

14-08-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
14-08-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
14-08-03	Période du public	19 h 05
14-08-04	Procès-verbal du 10 septembre 2014	19 h 20
	➤ Adoption et suivis	
14-08-05	Fonctionnement du conseil de quartier	19 h 25
	➤ Nomination d'administrateurs cooptés	
	➤ Tenue d'une assemblée spéciale d'élection	
14-08-06	Participation au concours Ma ville Mes arbres	19 h 30
14-08-07	Participation au site www.quartiersaintsacrement.org et autorisation d'utiliser les photos des concours organisés par le conseil de quartier en 2009 et 2010	19 h 35
14-08-08	Autorisation de signature d'une entente avec le projet de recherche Accès Savoirs	19 h 50
14-08-09	Suivi des dossiers et projets en cours	20 h

	➤ Œuvre d'art	
	➤ Patrimoine	
	➤ Plan d'action	
	➤ Dénomination du pavillon du CLSS	
	➤ Étude de requalification Îlot Belvédère	
	➤ Abattage des arbres	
14-08-10	Période du conseiller municipal	20 h 45
14-08-11	Trésorerie	21 h
	➤ Paiement du secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses	
14-08-12	Divers	21 h 10
	➤ Formation sur l'urbanisme (lundi 20 octobre)	
	➤ Foire du Bénévolat (24 octobre)	
	➤ Mandats de consultation publique à venir	
	➤ Suivi des requêtes citoyennes	
	➤ Date de la prochaine assemblée	
14-08-13	Correspondance	21 h 25
	Transmise :	
	Reçue :	
14-08-14	Levée de l'assemblée	21 h 30

PROCÈS-VERBAL

14-08-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Danièle Grondines ouvre l'assemblée à 19 h 01.

14-08-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Danièle Grondines souhaite diviser le point « Œuvre d'art » en deux parties : « Dépôt d'une demande de subvention de 3000 \$ à l'Arrondissement pour le projet d'œuvre d'art - volet 2 : matériel publicitaire et fête d'inauguration » et « Mandat au Centre des loisirs Saint-Sacrement pour la coordination du démarrage du projet d'œuvre d'art, incluant l'achat de matériel publicitaire et la réalisation du vote du public ».

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. CHRISTOPHE NAVEL, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-08-03 Période du public

Quatre étudiantes au cégep en technique de bureautique ainsi que deux étudiantes au baccalauréat en relations publiques de l'université Laval assistent à la réunion dans le cadre de deux cours distincts.

Les deux étudiantes universitaires demandent à interviewer au moins deux personnes dans le cadre d'un cours sur la citoyenneté. Le rapport global fait par les étudiantes sera remis au conseil de quartier de Saint-Sacrement. Mme Chantal Paradis suggère que les personnes intéressées à faire l'entrevue puissent en discuter avec les étudiantes à la suite du conseil de quartier.

M. Denis Jean du Centre des loisirs Saint-Sacrement avise que la page Facebook est administrée par Mme Marie-Hélène Fecteau et M. Denis Jean, deux personnes qui ne sont plus administrateurs du conseil de quartier. Elles désirent se retirer de l'administration de la page, il faudra que le conseil de quartier trouve des personnes pour animer la page Facebook.

Mme Micheline Baril demande l'appui du conseil de quartier en ce qui a trait à la circulation sur le domaine de Bellevue afin de déposer la pétition à la Ville.

M. Normand Thibault demande s'il y a des propositions concrètes. Mme Micheline Barril donne des exemples de propositions contenues dans le document qu'elle remet au conseil de quartier, telles que l'installation de chicanes afin de sécuriser la circulation. Ce sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

14-08-04 Procès-verbal du 10 septembre 2014

➤ Adoption et suivis

SUR PROPOSITION DE M. CHRISTOPHE NAVEL, D'UMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 10 septembre 2014 tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-08-05 Fonctionnement du conseil de quartier

➤ Nomination d'administrateurs cooptés

En l'absence de candidat, ce point est reporté à la prochaine assemblée.

Il demeure deux postes cooptés ainsi qu'un poste réservé aux femmes.

➤ Tenue d'une assemblée spéciale d'élection

RÉSOLUTION 14-CA-48

Concernant la tenue d'une assemblée spéciale d'élection lors de l'assemblée régulière du mois de janvier 2015

SUR PROPOSITION DE M. CHRISTOPHE NAVEL, D'UMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CHANTAL PARADIS, il est résolu de tenir une assemblée spéciale d'élection lors de l'assemblée régulière du mois de janvier 2015. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-08-06 Participation au concours Ma ville Mes arbres

M. Christophe Navel s'était proposé pour discuter avec les responsables du concours pour connaître leurs besoins. Les responsables du concours aimeraient recevoir l'aide du conseil de quartier pour payer une facture de 161,34 \$ reliée à l'achat de cadres pour les photos. De plus, les responsables du concours aimeraient pouvoir utiliser le logo du conseil de quartier. Le conseil de quartier est partenaire du concours. Le concours se termine le 24 novembre. Les photos seront exposées lors d'un vernissage au Centre des loisirs Saint-Sacrement.

Mme Danièle Grondines mentionne que l'évènement de la rue Barin a été discuté grandement lors de la rencontre de la table des présidents des conseils de quartier de l'arrondissement.

RÉSOLUTION 14-CA-49

Concernant le partenariat entre le concours Ma ville Mes arbres et le conseil de quartier Saint-Sacrement et l'autorisation d'une dépense de 161,34\$ reliée à l'achat de cadres

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, D'UMENT APPUYÉE PAR M. GABRIEL CLAIRET, il est résolu que le conseil de quartier Saint-Sacrement devienne partenaire avec le concours Ma ville Mes arbres et autorise une dépense pour payer la facture de 161,34\$ d'achat de cadres tiré du budget de fonctionnement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-08-07 Participation au site www.quartiersaintsacrement.org et autorisation d'utiliser les photos des concours organisés par le conseil de quartier en 2009 et 2010

M. Barnabé souhaiterait pouvoir utiliser les photos des concours organisés par le conseil de quartier en 2009 et 2010 en citant les noms des auteurs des photos.

Mme Marie Lagier dit que les droits des photos appartenaient au conseil de quartier lorsque les photographes les leur ont données. Légalement, il faudrait que le conseil de quartier devienne partenaire.

M. Denis Jean souligne qu'il serait important que le conseil de quartier puisse s'occuper des informations qui sont sur ce site web. Il souligne qu'ils ont un webmestre qui s'occupera du site web, il demande seulement que le conseil de quartier lui donne les informations qui doivent être à affichées.

RÉSOLUTION 14-CA-50

Concernant un huis clos au conseil de quartier puisqu'il y a des personnes dans la salle du conseil qui sont liées à un autre site web

SUR PROPOSITION DE M. CHRISTOPHE NAVEL, D'UMENT APPUYÉE PAR M. GABRIEL CLAIRET IL EST RÉSOLU d'autoriser le huis clos. ADOPTÉ À MAJORITÉ, suite à la demande de vote de M. Normand Thibault.

Le huis clos débute à 19 h 42 et se termine à 20 h 01.

RÉSOLUTION 14-CA-51

Concernant la levée du huis clos

SUR PROPOSITION DE M. CHRISTOPHE NAVEL, DUMENT APPUYÉE PAR M. GABRIEL CLAIRET IL EST RÉSOLU de lever le huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 14-CA-52

Concernant la collaboration du conseil de quartier avec www.quartiersaintsacrement.org et la demande de retrait au sujet de la mention sur le site qu'il s'agit d'un site du conseil de quartier
SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DUMENT APPUYÉE PAR M. CHRISTOPHE NAVEL IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Saint-Sacrement devienne collaborateur avec www.quartiersaintsacrement.org et que le conseil de quartier Saint-Sacrement demande de retirer la mention sur ce site web disant qu'il s'agit d'un site web du conseil de quartier. ADOPTÉ À MAJORITÉ, suite à la demande de vote de M. Normand Thibault.

Le conseil n'autorise pas le partage des photos des concours de photos de 2009 et 2010. Cependant, le conseil de quartier est prêt à faciliter le contact avec les auteurs des photos.

M. Denis Jean n'a pas de problème avec le changement proposé par le conseil de quartier.

Mme Danièle Grondines discute de la présence de deux types de site web qui crée de la visibilité pour le conseil de quartier et est heureuse que le conseil de quartier puisse profiter de plus de visibilité grâce à cette double couverture.

14-08-08 Autorisation de signature d'une entente avec le projet de recherche Accès Savoirs

RÉSOLUTION 14-CA-53

Concernant la signature d'une entente avec le projet de recherche Accès Savoirs
SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DUMENT APPUYÉE PAR M. CHRISTOPHE NAVEL IL EST RÉSOLU d'autoriser Mme Marie-France Jacques et Mme Danièle Grondines à signer l'entente avec le projet de recherche Accès Savoirs. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Les deux signent les copies de l'entente suite à l'adoption de la résolution.

14-08-09 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ **Œuvre d'art**

- **Dépôt d'une demande de subvention de 3000 \$ à l'Arrondissement pour le projet d'œuvre d'art - volet matériel publicitaire et fête d'inauguration**

Mme Marie Lagier demande si le budget provisionnel lié au projet d'œuvre d'art adopté le 2 octobre 2013 est encore valide. Le budget sera déposé à l'arrondissement, s'il y a des changements quant à ce budget provisionnel, il serait le temps d'effectuer les changements.

Les membres du conseil de quartier disent qu'il n'y a pas de changement.

RÉSOLUTION 14-CA-54

Demande de subvention à l'Arrondissement pour le projet d'œuvre d'art – volet matériel publicitaire et fête d'inauguration

CONSIDÉRANT le document de présentation du projet ainsi que les prévisions budgétaires présentées;
SUR PROPOSITION DE M. CHRISTOPHE NAVEL, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, il est résolu : que le conseil de quartier de Saint-Sacrement réserve le montant de 3000 \$ de son budget d'initiatives 2014 aux fins de la réalisation du projet d'œuvre d'art – volet 2 : matériel publicitaire et fête d'inauguration; que le conseil de quartier de Saint-Sacrement demande à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de lui verser ce montant dans le cadre de l'exercice de son pouvoir d'initiative. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **Mandat au Centre des loisirs Saint-Sacrement pour la coordination du démarrage du projet d'œuvre d'art, incluant l'achat de matériel publicitaire et la réalisation du vote du public**

M. Martin Dumas, en tant que directeur général du Centre des loisirs fait part de son conflit d'intérêts. Il se retire de la discussion et de la décision à ce sujet.

RÉSOLUTION 14-CA-55

Mandat au Centre des loisirs Saint-Sacrement pour la coordination du démarrage du projet d'œuvre d'art, incluant l'achat de matériel publicitaire et la réalisation du vote du public

Considérant que le conseil de quartier a initié un projet d'intégration d'une œuvre d'art au Centre des loisirs Saint-Sacrement ;

Considérant que le conseil de quartier a obtenu une subvention d'initiatives de 2000 \$ de son budget d'initiatives 2013, pour le démarrage du projet et l'achat de matériel promotionnel ;

Considérant que le conseil de quartier ne peut réaliser lui-même les activités liées au démarrage du projet ;
SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GABRIEL CLAIRET, il est résolu de mandater le Centre des loisirs Saint-Sacrement pour coordonner le démarrage du projet d'œuvre d'art, incluant l'achat de matériel publicitaire et la réalisation du vote du public, pour un montant de 2000 \$ payable sur présentation des pièces justificatives associées. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le conseil de quartier tient à rappeler que M. Pedro Marquez participait au comité de sélection des trois artistes sélectionnés. De plus, M. Normand Thibault a participé au comptage des votes du public au sujet du choix de l'œuvre d'art.

➤ **Patrimoine**

Mme Danièle Grondines désire mieux comprendre le fonctionnement des règlements pour désigner les bâtiments à caractère patrimonial.

Mme Marie Lagier dit que les bâtiments peuvent être déclarés patrimoniaux de différentes manières : par le fédéral, le provincial ou le municipal.

Mme Danièle Grondines souhaiterait faire reconnaître les bâtiments qui pourraient être de caractère patrimonial dans le quartier.

➤ **Plan d'action**

Mme Danièle Grondines souhaite que le point soit discuté à la rencontre préparatoire du 4 novembre prochain afin de parler des affectations en huis clos.

Il y aura une consultation publique mercredi, le 19 novembre au Centre des loisirs de Saint-Sacrement.

Mme Danièle Grondines dit qu'elle ne sera pas présente le 19 novembre.

➤ **Dénomination du pavillon du CLSS**

M. Pedro Marquez dit que la dénomination n'est pas prioritaire pour le centre.

Mme Danièle Grondines souhaiterait que lors de la prochaine rencontre, M. Marquez propose une méthodologie pour trouver des propositions de dénomination pour le pavillon du CLSS.

Le conseil de quartier souhaite avoir une rencontre avec le conseil d'administration du CLSS au sujet de la dénomination du pavillon. M. Martin Dumas perçoit la demande de rencontre comme la première approche officielle du conseil de quartier.

Mme Marie Lagier souhaiterait être informée lorsqu'il sera pertinent de remettre ce point à l'ordre du jour.

M. Normand Thibault dit qu'il est bizarre que le conseil de quartier n'ait pas de liens avec le conseil d'administration, même si M. Martin Dumas fait partie du conseil de quartier.

RÉSOLUTION 14-CA-56

Mandat pour aller rencontrer le conseil d'administration du Centre de loisirs Saint-Sacrement pour discuter du projet de dénomination du pavillon pour Marie-France Jacques et Pedro Marquez

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. NORMAND THIBAUT IL EST RÉSOLU que Mme Marie-France Jacques et M. Pedro Marquez aient le mandat d'aller rencontrer le conseil d'administration du Centre des loisirs de Saint-Sacrement pour discuter du projet de dénomination du pavillon du centre communautaire. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Étude de requalification Îlot Belvédère**

M. Yvon Bussièrès demande si Mme Danièle Grondines a eu un accusé de réception de la lettre envoyée au cabinet du maire au sujet de l'étude de requalification de l'Îlot Belvédère.

Mme Danièle Grondines dit qu'elle a bien été envoyée, mais qu'elle n'a pas eu de réponse, ni d'accusé de réception.

M. Yvon Bussièrès souhaite que l'étude de requalification de l'Îlot Belvédère soit déposée aux conseils de quartiers.

Mme Danièle Grondines croit qu'il serait pertinent de discuter avec le RTC pour ce secteur; il s'agit d'un pôle stratégique avec plusieurs trajets d'autobus.

Il y a un billet écrit par Louis Bernier Héroux sur le site monmontcalm.com à ce sujet.

➤ **Abattage des arbres**

M. Yvon Bussières demande si le conseil de quartier a reçu un accusé de réception, ce à quoi le conseil de quartier dit qu'il n'en a pas eu.

Mme Marie Lagier dit qu'il y a eu un sommaire décisionnel de la part du conseil de la ville. Il s'agit du sommaire décisionnel avec numéro de règlement R.V.Q. 2253.

M. Yvon Bussières discute de ses demandes au conseil de ville; il voulait une politique de l'arbre, ce à quoi, le maire a répondu par la négative.

M. Yvon Bussières voulait qu'il y ait un inventaire des arbres remarquables, tant privés que publics. Seulement un inventaire des arbres en terrains publics est fait présentement.

14-08-10 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussières discute de la position du conseil de ville quant aux plans directeurs de quartier : ils attendent d'avoir un schéma d'aménagement et de développement pour développer leur réflexion.

M. Yvon Bussières veut que la Ville mette en place un processus de réévaluation des plans directeurs de quartier, il veut que l'on prenne le guide des plans de quartier. De plus, il veut que l'on prenne l'évaluation des plans directeurs de quartier (il voudrait avoir un bilan, afin d'en faire un autre...).

De plus, il dit que les prochains plans de quartier n'auront pas d'enveloppe budgétaire. Pour le quartier Montcalm, il n'y a pas eu d'attente pour le plan de requalification. Mme Danièle Grondines dit que l'on pourrait prendre l'initiative sur le plan de quartier.

M. Yvon Bussières dit qu'il a déposé une pétition de 439 noms au conseil de ville au sujet de l'hôpital Saint-Sacrement au sujet du problème de circulation autour de l'hôpital.

M. Yvon Bussières parle de la direction de l'institut Saint-Joseph ainsi que des citoyens qui ont demandé une réduction de la vitesse sur Joffre en face de l'institut à 30 km/h. Le changement serait effectif le 8 décembre 2014 si le ministère des Transports ne se manifeste pas. M. Yvon Bussières dit que le problème, selon les observations, est le comportement des parents qui viennent porter et chercher leurs enfants à l'institut Saint-Joseph. Une recommandation serait de rétrécir le stationnement de l'institut pour créer un débarcadère.

Mme Danièle Grondines suggère la création d'un comité lié à la circulation au sein du conseil de quartier. Vendredi, le maire, avec le ministre de la région (Sam Hamad), sera à la cité verte. Il y aura une annonce de logements communautaires, l'office municipal d'habitation met 4,2 millions. Une annonce à ce sujet sera faite vendredi.

M. Yvon Bussières dit qu'il y a réouverture de l'avenue Baillairgé qui était fermée du 2 mai au 10 octobre. Il s'agissait d'un projet pilote de rue piétonne.

Il dit qu'il est intervenu au conseil de ville au sujet de l'accès universel. Il demande à la ville d'accélérer et de donner le plan d'action à ce sujet. Le projet d'horloge de la ville n'est pas accessible puisqu'il n'y a que des marches.

M. Normand Thibault demande s'il y a développement pour le projet du coteau Sainte-Geneviève. M. Yvon Bussières dit qu'il y a des problématiques et qu'il faut retourner aux planches à dessin à ce sujet.

14-08-11 Trésorerie

➤ Paiement du secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 14-CA-57

Concernant le paiement du secrétaire de rédaction pour le procès-verbal 10 septembre 2014

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, DÛMENT APPUYÉE PAR M. CHRISTOPHE NAVEL IL EST RÉSOLU de payer la facture de 100 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 10 septembre 2014 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M. Sébastien Gagnon. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ Autres dépenses et paiements à autoriser

Mme Marie Lagier dit que la demande de subvention concernant l'œuvre d'art, si elle est envoyée avant le 28 octobre, pourrait passer au conseil d'arrondissement le 24 novembre.

➤ État des revenus et des dépenses

M. Normand Thibault parle de l'état des revenus et des dépenses. Il y a seulement le chèque du procès-verbal qui est passé. Le paiement pour monmontcalm.com n'est pas passé encore. Le solde bancaire est de 4587,40 \$.

M. Normand Thibault se demande s'il serait possible de faire un autre concours de Noël avec le surplus d'argent disponible. Mme Marie Lagier rappelle que dans le guide des conseils de quartier, il est dit que le conseil de quartier ne doit pas devenir un fournisseur de services récurrents.
M. Martin Dumas croit que l'on aurait avantage à s'informer des besoins auprès du Réseau Entraide afin de savoir ce que seraient les besoins au sein du quartier. Il se propose pour faire le lien.

14-08-12 Divers

➤ **Formation sur l'urbanisme** (lundi 20 octobre)

Mme Danièle Grondines demande qui était présent. Aucune personne du conseil de quartier ne s'est présentée

➤ **Foire du Bénévolat** (24 octobre)

Mme Danièle Grondines demande qui sera présent. M. Normand Thibault dit que c'est de 9 h à 12 h. Les participants auront un petit lunch fourni.

➤ **Mandats de consultation publique à venir**

Il y a le gros dossier de la maison de chambre du 1165 chemin Sainte-Foy. Il y a aussi le petit mandat au sujet du centre de sport au 1535 chemin Sainte-Foy. L'usage est apparemment non conforme.

Mme Marie Lagier suggère que l'on passe le petit dossier du centre de sport en premier, pour ensuite parler de la maison de chambre lors de la même soirée de consultation publique.

➤ **Suivi des requêtes citoyennes**

La Frimousse demande une commandite, ce à quoi le conseil ne peut souscrire puisqu'il n'est pas un organisme de financement.

➤ **Date de la prochaine assemblée**

La prochaine assemblée aura lieu le 19 novembre 2014 à 19 h au Centre des loisirs de Saint-Sacrement. M. Pedro Marquez dit de regarder www.dumondeaconnaitre.com, un site web faisant la promotion de l'immigration et des immigrants.

14-08-13 Correspondance

Transmise :

- 2014-09-12 CQ St-Sacrement Ilot Belvédère
- 2014-09-18 CQ St-Sacrement Abattage des arbres

Reçue :

- 2014-09-10 Demande d'appui Comité populaire SJB
- 2014-09-10 Invitation à la foire du bénévolat
- 2014-09-11 - Réponse au CQ - requête Institut St-Joseph
- 2014-09-16 Demande de partenariat - Concours photo Ma ville, mes arbres
- 2014-09-17 Objectif Écoquartiers et autres nouveautés !
- 2014-09-19 Y. Bussières Transmission d'un avis de proposition
- 2014-09-22 Invitation 27 septembre - Conseil de quartier Vieux-Québec Cap-Blanc Colline parlementaire
- 2014-09-26 Lancement du concours photo MA VILLE, MES ARBRES
- 2014-09-29 Demande d'appui du comité de citoyens pour une densification respectueuse
- 2014-09-30 Activité de Réseautage Femmes et instances décisionnelles
- 2014-10-01 Vivre en Ville - Infolettre octobre 2014
- 2014-10-02 Info-YW Octobre
- 2014-10-08 Sommaires décisionnels du Conseil de la Ville du 6 octobre 2014
- 2014-10-08 Lettre CPE La Frimousse
- 2014-10-09 Caisse Desjardins du Plateau Montcalm -Appel de projets en cours
- 2014-10-12 Conférence sur la participation citoyenne – CQSJB
- 2014-10-12 Invitation à partager le Concours Photo - Ma ville, mes arbres
- 2014-10-16 Sommaire du Conseil de l'arrondissement La Cité-Limoilou - 14 octobre 2014
- 2014-10-17 Information - programme Éconologis
- Revue Urbanité – édition automne 2014

14-08-14 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M. CHRISTOPHE NAVEL, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARTIN DUMAS, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 31. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

M^{me} Danièle Grondines
Présidente

PROCÈS-VERBAL

Neuvième assemblée régulière de l'année 2014 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le 19 novembre 2014 à 19 h, à la salle communautaire du Centre des loisirs de Saint-Sacrement situé au 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Gabriel Clairet	Administrateur
M ^{me} Marie-France Jacques	Secrétaire
M. Pedro-Nel Marquez-Patio	Vice-président (présent jusqu'à 20 h 20)
M. Christophe Navel	Administrateur
M. Normand Thibault	Trésorier (présent à partir de 19 h 40)

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	------------------------------------------------------------

IL N'Y A PAS QUORUM

ABSENCES :

M. Jean-Claude Bousquet	Administrateur
M. Martin Dumas	Administrateur
M ^{me} Danièle Grondines	Présidente
M ^{me} Chantal Paradis	Administratrice

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Pascale Forget	Secrétaire à la rédaction
M ^{me} Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou
M ^{me} Lydia Toupin	Urbaniste, ville de Québec

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, vingt-quatre (24) personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

14-09-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
14-09-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
14-09-03	Consultation publique sur un projet de modification à la réglementation d'urbanisme intitulé <i>Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 16023MB, R.C.A.1V.Q.217 (1535, chemin Sainte-Foy)</i>	
	➤ Présentation du projet par Mme Lydia Toupin, urbaniste	
	➤ Période de questions et commentaires du public	
	➤ Période de questions et commentaire du conseil de quartier	
	➤ Recommandation du conseil de quartier	
14-09-04	Consultation publique sur un projet de modification à la réglementation d'urbanisme intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le</i>	19 h 45

lot 1 303 983 du cadastre du Québec par un usage du groupe H3 maison de chambres et de pension, R.C.A.1V.Q. 215 et à une demande d'occupation d'un bâtiment sur ledit lot, R.C.A.1V.Q. 216 (1165, chemin Sainte-Foy)

	➤ Présentation du projet par Mme Lydia Toupin, urbaniste	
	➤ Période de questions et commentaires du public	
	➤ Période de questions et commentaire du conseil de quartier	
	➤ Recommandation du conseil de quartier	
14-09-05	Procès-verbal du 21 octobre septembre 2014	20 h 45
	➤ Adoption et suivis	
14-09-06	Demande d'appui des propriétaires et occupants du Domaine de Bellevue concernant la circulation sur le Domaine de Bellevue	20 h 50
14-09-07	Demande d'appui du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste	20 h 55
14-09-08	Période du conseiller municipal	21 h
14-09-09	Période du public	21 h 10
14-09-10	Suivi des dossiers et projets en cours	21 h 20
	➤ Page Facebook	
	➤ Œuvre d'art	
	➤ Patrimoine	
	➤ Plan d'action	
	➤ Dénomination du pavillon du CLSS	
14-09-11	Trésorerie	21 h 40
	➤ Paiement du secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses	
14-09-12	Information et correspondance	21 h 45
	<u>Information :</u>	
	➤ Avis de demandes de dérogations mineures	
	➤ Suivi des requêtes citoyennes	
	➤ Date de la prochaine assemblée	
	Correspondance reçue	
14-09-13	Divers	21 h 55
14-09-14	Levée de l'assemblée	22 h

PROCÈS-VERBAL

14-09-01 Ouverture de l'assemblée

M. Pedro Marquez ouvre l'assemblée à 19 h.

Suite à un ensemble de circonstances exceptionnelles, il n'y a pas quorum.

Mme Lagier présente les deux dossiers en consultation publique et le mode de fonctionnement qui sera utilisé pour ces consultations. Puisqu'il n'y a pas quorum, le conseil ne pourra pas émettre d'opinions concernant les deux dossiers, mais les citoyens auront tout de même l'occasion de faire entendre leur voix. Un rapport de consultation sera ensuite produit et disponible en ligne sur le site de la ville.

Les projets de règlements contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Cela signifie que suite à ces consultations, si la Ville décide d'aller de l'avant, les résidents des zones concernées ainsi que des zones contiguës aux projets pourront demander un référendum s'ils ne sont pas en accord avec les décisions de la Ville.

14-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

En absence de quorum, l'ordre du jour ne peut pas être adopté.

14-09-03 Consultation publique sur un projet de modification à la réglementation d'urbanisme intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 16023MB, R.C.A.1V.Q.217 (1535, chemin Sainte-Foy)

➤ **Présentation du projet par Mme Lydia Toupin, urbaniste**

Mme Toupin explique la demande de modification à la réglementation. La zone touchée est la 16023MB. Les usages permis actuellement dans cette zone sont les usages « habitation et résidentiels » et C2 : « vente au détail et services », qui autorise, entre autres, les centres de conditionnement physique d'une superficie de 200m² et moins.

Or, le centre de conditionnement concerné, situé dans un immeuble de 17 espaces commerciaux, fait actuellement 335 m².

L'objectif de la demande est d'autoriser l'usage C3 : « lieu de rassemblement » dans l'ensemble de la zone 16023MB, dans les sous-sols, les rez-de-chaussée ainsi qu'aux premiers étages.

Mme Toupin fait remarquer que les habitations sont protégées dans cette zone, c'est-à-dire qu'un espace d'habitation ne peut pas être transformé en espace commercial. Elle ne craint donc pas que le changement d'usage ait un impact important sur le secteur.

L'usage C3 autorise par exemple l'installation de salles de spectacle, de cinéma, de théâtre, d'un salon de quilles ou d'une salle de billard, etc.

M. Bussières présente les enjeux concernant la demande. Si l'on considère les piliers du développement durable, au niveau économique, la demande devrait avoir un impact favorable; au niveau environnemental, il n'y aura pas de coupes d'arbres impliquées et au niveau social, entre autres, l'adoption de la demande permettra le maintien d'une activité déjà en place pour la communauté.

L'enjeu pour le requérant est de lui permettre d'être conforme et de continuer ses activités.

M. Bussières rappelle que l'ajout de l'usage C3 ne sera pas effectif uniquement pour l'immeuble en question, mais pour toute l'artère commerciale du chemin Sainte-Foy par contre.

Le changement de réglementation aura donc le potentiel de changer le paysage de ce secteur. Par contre, l'usage C3 n'autorise pas les établissements avec alcool, ce qui devrait minimiser les impacts négatifs possibles.

De plus, le changement de réglementation ne devrait pas avoir un impact négatif sur la circulation ou les stationnements, car il n'y a pas de problèmes observés présentement.

➤ **Période de questions et commentaires du public**

Voir le [rapport de consultation publique](#).

➤ **Période de questions et commentaires du conseil de quartier**

Voir le [rapport de consultation publique](#).

➤ **Recommandation du conseil de quartier**

En l'absence de quorum, ce point est reporté à la prochaine assemblée.

14-09-04 Consultation publique sur un projet de modification à la réglementation d'urbanisme intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot 1 303 983 du cadastre du Québec par un usage du groupe H3 maison de chambres et de pension, R.C.A.1V.Q.215 et à une demande d'occupation d'un bâtiment sur le dit lot, R.C.A.1V.Q.216 (1165, chemin Sainte-Foy)

➤ **Présentation du projet par Mme Lydia Toupin, urbaniste**

Mme Toupin présente la localisation de l'immeuble touché par la demande de modification à la réglementation. Dans la zone, les maisons de chambres et de pension sont autorisées, mais avec un maximum de 9 chambres. Le demandeur a 35 locataires présentement et pourrait avoir jusqu'à une cinquantaine de chambres. La maison de chambres a ouvert en mars 2010.

Le changement à la réglementation affecterait uniquement ce lot (et non toute la zone), afin de permettre jusqu'à 50 chambres dans la maison, pour une période de 100 ans.

Mme Toupin précise que le demandeur ne bénéficie pas d'un droit acquis d'usage dans cet immeuble.

Mme Toupin mentionne que la maison n'occasionne pas de problèmes de stationnement apparemment.

M. Bussières présente les enjeux relatifs à cette demande. Il précise qu'à l'époque où la maison était un centre hospitalier de longue durée (usage P6), la maison avait été fermée, car non conforme.

Le requérant n'était pas au courant que cet usage n'était plus applicable sur la maison.

M. Bussières mentionne qu'il y a deux auberges de plusieurs chambres sur la même rue.

À l'échelle sociale, si le changement de réglementation n'était pas accepté, plusieurs personnes perdraient leur logement.

Il souligne de plus que si le changement de réglementation était refusé, la maison pourrait être transformée en immeuble locatif de 12 logements sans aucune consultation publique, car cela est permis au zonage.

➤ **Période de questions et commentaires du public**

Voir le [rapport de consultation publique](#).

➤ **Période de questions et commentaires du conseil de quartier**

Voir le [rapport de consultation publique](#).

➤ **Recommandation du conseil de quartier**

En l'absence de quorum, ce point est reporté à la prochaine assemblée.

Un citoyen s'informe de la suite des événements.

Mme Lagier précise que si jamais le dossier est adopté par la Ville, les citoyens ont le pouvoir de demander la tenue d'un référendum.

Une citoyenne s'indigne que le requérant, en attendant, va pouvoir continuer d'héberger 35 personnes malgré son infraction.

Mme Toupin précise qu'il serait déraisonnable d'expulser des résidents en attendant la décision.

14-09-05 Procès-verbal du 21 octobre 2014

➤ **Adoption et suivis**

En l'absence de quorum, ce point est reporté à la prochaine assemblée.

14-09-06 Demande d'appui des propriétaires et occupants du Domaine de Bellevue concernant la circulation sur le Domaine de Bellevue

En l'absence de quorum, ce point est reporté à la prochaine assemblée.

14-09-07 Demande d'appui du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

En l'absence de quorum, ce point est reporté à la prochaine assemblée.

14-09-08 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussières mentionne qu'il transfère le plus souvent possible les informations du conseil municipal aux administrateurs du conseil de quartier. Ceux-ci en sont très heureux.

14-09-09 Période du public

Les citoyens ont quitté l'assemblée suite aux consultations publiques, il n'y a donc pas de commentaires supplémentaires.

14-09-10 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ **Page Facebook**

Mme Marie-France Jacques accepte de s'occuper de la page Facebook de façon officieuse jusqu'à la prochaine assemblée.

➤ **Œuvre d'art**

M. Normand Thibault a transmis la demande de subvention concernant le projet d'œuvre d'art à Mme Lagier en novembre. La demande sera déposée au conseil d'Arrondissement dans les prochains jours.

➤ **Patrimoine**

En l'absence de Mme Grondines, ce point est reporté à la prochaine assemblée.

➤ **Plan d'action**

M. Clairet demande s'il y a eu au cours du mois précédent une réunion de travail concernant le plan d'action. Il n'y en a pas eu. M. Clairet invite les membres du CA à consulter ce plan d'action disponible sur Internet.

➤ **Dénomination du pavillon du CLSS**

Mme Jacques travaille avec M. Pedro Marquez sur le dossier. Ils prévoient rencontrer le CA du centre des loisirs prochainement.

14-09-11 Trésorerie

➤ **Paiement du secrétaire de rédaction**

En l'absence de quorum, ce point est reporté à la prochaine assemblée.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

Aucune autre dépense à autoriser.

➤ **État des revenus et des dépenses**

M. Normand Thibault parle de l'état des revenus et des dépenses. Il y a eu deux paiements ce mois-ci. Un chèque de 229,95 \$ pour le site internet « monmontcalm.com » et un chèque de 100 \$ pour le procès-verbal du mois de septembre. Le solde bancaire est de 4252,50 \$ en date du 31 octobre.

14-09-12 Information et correspondance

Information :

➤ **Avis de demandes de dérogations mineures**

Mme Lagier mentionne qu'une demande de dérogation mineure a été déposée au conseil d'Arrondissement concernant la mise aux normes d'un affichage. Le conseil de quartier n'est pas consulté pour ce type de dossier, mais les membres du conseil peuvent être présents au conseil d'arrondissement s'ils le souhaitent.

➤ **Suivi des requêtes citoyennes** : Il n'y en a pas.

➤ **Date de la prochaine assemblée**

La prochaine assemblée sera tenue le mercredi 10 décembre 2014 à 19 h.

Correspondance reçue :

- 2014-10-16 Sommaire du Conseil de l'arrondissement La Cité-Limoilou - 14 octobre 2014
- 2014-10-17 Information - programme Éconologis
- 2014-10-22 Sommaires du Conseil de la Ville - 20 oct. 2014
- 2014-10-30 Lettre de la Société des gens de baignade à Julie Lemieux
- 2014-11-03 Info-YW Novembre
- 2014-11-04 INVITATION - 3e soirée d'information sur le développement des coopératives en habitation
- 2014-11-04 Rapport Vision Montcalm produit par le Conseil de quartier de Montcalm
- 2014-11-05 Avis de demandes de dérogations mineures
- 2014-11-10 Accusé réception - Étude de Requalification de l'Îlot Belvédère

14-09-13 Divers

M. Bussièrès remet au conseil de quartier un dépliant intitulé : « Histoire de raconter, le quartier Montcalm, arrondissement de La Cité-Limoilou ».

Le 12 décembre prochain, M. Thibault participera à une rencontre organisée par le Réseau d'entraide St-Sacrement.

14-09-14 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21 h 40.

Signé

M. Pedro Marquez
Vice-Président

Annexe 1 : [Rapport de consultation publique](#) concernant le projet de modification R.C.A.1V.Q. 217 (1535 Chemin Sainte-Foy)

Annexe 2 : [Rapport de consultation publique](#) concernant le projet de modification R.C.A.1V.Q. 215-216 (1165 Chemin Sainte-Foy)



PROCÈS-VERBAL

Dixième assemblée régulière de l'année 2014 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le 10 décembre 2014 à 19 h, à la salle communautaire du Centre des loisirs de Saint-Sacrement situé au 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M.	Jean-Claude Bousquet	Administrateur
M.	Gabriel Clairet	Administrateur
M ^{me}	Danièle Grondines	Présidente
M ^{me}	Marie-France Jacques	Secrétaire
M.	Pedro-Nel Marquez-Patio	Vice-président
M.	Christophe Navel	Administrateur
M ^{me}	Chantal Paradis	Administratrice
M.	Normand Thibault	Trésorier

Membre sans droit de vote :

M.	Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
----	----------------	------------------------------------------------------------

ABSENCE :

M.	Martin Dumas	Administrateur
----	--------------	----------------

AUTRES PRÉSENCES :

M	Sébastien Gagnon	Secrétaire à la rédaction
M ^{me}	Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou
M ^{me}	Lydia Toupin	Urbaniste, Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, dix-neuf (19) personnes assistent à l'assemblée.

Projet d'ordre du jour

14-10-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
14-10-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
14-10-03	Période du public	19 h 10
14-10-04	Demande d'opinion sur un projet de modification à la réglementation d'urbanisme intitulé <i>Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 16023MB, R.C.A.1V.Q.217 (1535, chemin Sainte-Foy)</i>	19 h 20
14-10-05	Demande d'opinion sur un projet de modification à la réglementation d'urbanisme intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot 1 303 983 du cadastre du Québec par un usage du groupe H3 maison de chambres et de pension, R.C.A.1V.Q. 215 et à une demande d'occupation d'un bâtiment sur ledit lot, R.C.A.1V.Q. 216 (1165, chemin Sainte-Foy)</i>	19 h 35
14-10-06	Procès-verbal du 21 octobre 2014 et compte-rendu du 19 novembre 2014	20 h

14-10-07	Demande d'appui des propriétaires et occupants du Domaine de Bellevue concernant la circulation sur le Domaine de Bellevue	20 h 10
14-10-08	Demande d'appui du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste	20 h 15
14-10-09	Proposition en vue de l'élaboration d'un plan de mobilité durable du quartier	20 h 20
14-10-10	Demande de soutien pour le projet Des milieux de vie en santé	20 h 35
14-10-11	Période du conseiller municipal	20 h 45
14-10-12	Suivi des dossiers et projets en cours	21 h
14-10-13	Trésorerie	21 h 15
14-10-14	Information et correspondance	21 h 20
14-10-15	Divers	21 h 25
14-10-16	Levée de l'assemblée	21 h 30

PROCÈS-VERBAL

14-10-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Danièle Grondines ouvre l'assemblée à 19 h.

14-10-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est demandé d'ajouter le sujet « Projet accès savoirs » sous le point « Suivi des dossiers et projets en cours », ainsi que les sujets « AGASS », « Saint-Vincent-de-Paul » et « Courriel de Normand Thibault » sous le point « Divers ».

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. PEDRO MARQUEZ, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-10-03 Période du public

M. Vincent Guénette est présent pour parler de la vignette de stationnement, nécessaire depuis peu sur la rue De Callières. Il y avait une entente avec M. Yvon Bussièrès afin que les citoyens puissent être consultés avant qu'il y ait des changements au sujet de ces vignettes. M. Vincent Guénette mentionne qu'il y a une opposition citoyenne à la pétition qui avait pour but de les instaurer. De plus, il dit que la pétition était jugée non conforme.

Mme Francine Brosseau rappelle que M. Yvon Bussièrès avait dit que les citoyens seraient consultés en cas de changement au sujet des vignettes de stationnement. Elle souligne que le tout est clairement inscrit dans un ancien procès-verbal du conseil de quartier. Or, la décision en question a été prise lors du conseil d'arrondissement du 24 novembre 2014. L'ordonnance 142 a été proposée par Yvon Bussièrès et appuyée par Anne Guérette.

M. Yvon Bussièrès mentionne que le dossier lui a échappé. Lors du conseil d'arrondissement, il a été dit que les résidents de la rue De Callières étaient en accord avec la pétition déposée. M. Yvon Bussièrès dit qu'il n'a pas fait le lien entre la pétition jugée non conforme et celle qui était au conseil d'arrondissement. Il croyait que le sujet allait être discuté lors d'une prochaine assemblée du conseil de quartier avant d'être implanté et présente ses excuses pour son erreur.

Mme Lucille Saint-Denis mentionne que la pétition initiale n'était pas conforme puisque les numéros de téléphone étaient absents.

Plusieurs personnes présentes soulignent que certains signataires ont regretté avoir signé la pétition dans les jours suivants la signature.

M. Yvon Bussièrès suggère de vérifier la légalité de la pétition et de faire une autre pétition pour demander le retrait des vignettes de stationnement.

M. Louis Bernier-Héroux, chargé de projets chez Accès transports viables dépose le Plan de déplacement pour l'école Saint-Sacrement.

Sept autres citoyens sont présents pour entendre la recommandation du conseil de quartier concernant la demande de modification à la réglementation d'urbanisme pour le 1165, chemin Sainte-Foy.

14-10-04 Demande d'opinion sur un projet de modification à la réglementation d'urbanisme intitulé *Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 16023MB, R.C.A.1V.Q.217 (1535, chemin Sainte-Foy)*

Il n'y a pas de demande de présentation du dossier de la part des personnes présentes puisqu'il a déjà été présenté lors de la consultation publique du 19 novembre et lors de la réunion préparatoire du 4 novembre.

➤ **Période de questions et commentaire du conseil de quartier**

Voir le [rapport de consultation publique](#) et de demande d'opinion disponible en annexe.

➤ **Recommandation du conseil de quartier**

Trois options sont présentées :

- Option A – Statu quo, soit refuser le projet de modification R.C.A.1V.Q. 217.
- Option B – Accepter la demande, soit approuver le projet de modification R.C.A.1V.Q. 217.
- Option C – Approuver le projet de modification R.C.A.1V.Q. 217, sous réserve de limiter la superficie de plancher à un maximum de 400 mètres carrés.

Suite au vote, il y a 3 votes pour l'option A, 1 vote pour l'option B et 4 votes pour l'option C.

RÉSOLUTION 14-CA-58

Concernant le projet de modification à la réglementation d'urbanisme intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 16023MB, R.C.A.1V.Q.217 (1535, chemin Sainte-Foy)

SUR PROPOSITION DE M. PEDRO MARQUEZ, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES IL EST RÉSOLU de recommander au Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification R.C.A.1V.Q. 217, sous réserve de limiter la superficie de plancher à un maximum de 400 mètres carrés. ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

14-10-05 Demande d'opinion sur un projet de modification à la réglementation d'urbanisme intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot 1 303 983 du cadastre du Québec par un usage du groupe H3 maison de chambres et de pension, R.C.A.1V.Q. 215 et à une demande d'occupation d'un bâtiment sur ledit lot, R.C.A.1V.Q. 216 (1165, chemin Sainte-Foy)*

Il n'y a pas de demande de présentation du dossier de la part des personnes présentes puisqu'il a déjà été présenté lors de la consultation publique du 19 novembre et lors de la réunion préparatoire du 4 novembre.

➤ **Période de questions et commentaire du conseil de quartier**

Voir le [rapport de consultation publique](#) et de demande d'opinion disponible en annexe.

➤ **Recommandation du conseil de quartier**

Trois options sont présentées :

- Option A – Statu quo, soit refuser les projets de modification intitulés R.C.A.1V.Q. 215 et R.C.A.1V.Q. 216 – 1165, chemin Sainte-Foy / Quartier Saint-Sacrement.
- Option B – Accepter la demande, soit approuver les projets de modification intitulés R.C.A.1V.Q. 215 et R.C.A.1V.Q. 216 – 1165, chemin Sainte-Foy / Quartier Saint-Sacrement.
- Option C – Toute autre option à formuler par le conseil de quartier.

Suite au vote, il y a 6 votes pour l'option A, aucun vote pour l'option B, aucun vote pour l'option C et 2 abstentions.

RÉSOLUTION 14-CA-59

Concernant le projet de modification à la réglementation d'urbanisme intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot 1 303 983 du cadastre du Québec par un usage du groupe H3 maison de chambres et de pension, R.C.A.1V.Q. 215 et à une demande d'occupation d'un bâtiment sur ledit lot, R.C.A.1V.Q. 216 (1165, chemin Sainte-Foy)

ATTENDU que la demande de modification voudrait reconnaître une occupation illégale du lot dans une zone qui ne permet qu'un usage de 9 chambres maximum ou une occupation résidentielle;

ATTENDU que la consultation sur ce projet a soulevé de nombreuses questions quant à la présence d'une occupation de maison de chambre de plus de neuf chambres, que les nuisances générées par l'occupation actuelle sont très importantes;
ATTENDU qu'il n'y a aucun droit acquis pour un usage de plus de neuf chambres sur le lot en question;
ATTENDU que le changement demandé donnerait un droit acquis à une occupation qui poserait des problèmes d'acceptation sociale très importante et qu'en conséquence un référendum serait sans doute demandé par les résidents des zones limitrophes;
ATTENDU que les problèmes soulevés lors de la consultation ne peuvent être résolus par un changement de zonage;
ATTENDU qu'une rencontre avec les représentants du Comité d'étude sur les maisons de chambre où siègent en particulier des représentants du CSSS de la Vieille-Capitale et de la Ville de Québec a indiqué qu'une stratégie globale d'intervention pour les maisons de chambre fera partie des recommandations de l'étude devant être rendue publique au début de l'année 2015;
ATTENDU que les problèmes soulevés par les maisons de chambre nécessitent une approche globale pour faire face aux problèmes soulevés par leur accessibilité, leur conformité aux normes de salubrité et de sécurité, de gestion et d'encadrement de maisons de chambre par les propriétaires;
SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DÛMENT APPUYÉE PAR M. CHRISTOPHE NAVEL IL EST RÉSOLU de recommander au Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou le statu quo, soit refuser les projets de modification intitulés R.C.A.1V.Q. 215 et R.C.A.1V.Q. 216 – 1165, chemin Sainte-Foy / Quartier Saint-Sacrement. ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

14-10-06 Procès-verbaux du 21 octobre et 19 novembre 2014

➤ Adoption et suivis

M. Normand Thibault souhaite qu'il soit noté au procès-verbal du 19 novembre qu'il est arrivé à 19 h 40.
SUR PROPOSITION DE M. NORMAND THIBAULT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 21 octobre 2014 tel que présenté et celui du 19 novembre 2014 tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-10-07 Demande d'appui des propriétaires et occupants du Domaine de Bellevue concernant la circulation sur le Domaine de Bellevue

Mme Micheline Baril présente une pétition signée par 70 personnes qui vise à demander à la Ville de changer plusieurs signalisations autour du Domaine de Bellevue. Il est entre autres question de limiter la vitesse de circulation à 30 km/h.

Mme Danièle Grondines croit que le conseil de quartier peut appuyer la pétition en envoyant une résolution d'appui à la Ville de Québec. Compte tenu des constructions résidentielles importantes, de la présence d'une piste cyclable et d'une école, elle est d'avis qu'il faudrait réévaluer la situation sur l'avenue de Vimy en tenant compte des recommandations écrites dans la lettre de Mme Micheline Baril.

RÉSOLUTION 14-CA-60

Demande d'appui des propriétaires et occupants du Domaine de Bellevue concernant la circulation sur le Domaine de Bellevue

CONSIDÉRANT le document déposé par Mme Micheline Baril le 21 octobre 2014, au nom des propriétaires et occupants du Domaine de Bellevue;

CONSIDÉRANT les signatures d'appui de 70 copropriétaires de Les Allées de Bellevue et des représentants de trois institutions présentes sur le Domaine de Bellevue (Collège Stanislas, École Montessori de la Colline et Accueil Marguerite-Bourgeois);

SUR PROPOSITION DE M. CHRISTOPHE NAVEL, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CHANTAL PARADIS, il est résolu d'appuyer la demande des propriétaires et occupants du Domaine de Bellevue à la Ville de Québec intitulée « pour des circulations adéquates et sécuritaires sur le Domaine de Bellevue ». ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-10-08 Demande d'appui du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Il est proposé d'inviter le Comité populaire à faire une présentation au conseil de quartier afin d'obtenir plus d'information sur la demande. Mme Danièle Grondines s'occupe de contacter le Comité populaire.

14-10-09 Proposition en vue de l'élaboration d'un plan de mobilité durable du quartier

M. Philippe Després est présent, en suivi du message qu'il a écrit au conseil de quartier pour proposer l'idée d'élaborer un plan de mobilité durable pour le quartier, en suivant l'exemple du conseil de quartier Saint-Sauveur. Bien que la Ville de Québec en ait déjà un, il serait pertinent, selon lui, que le conseil de quartier se dote d'un plan à l'échelle du quartier. Il croit que les rues résidentielles devraient être limitées à 30 km/h, tout comme dans Sillery.

Mme Danièle Grondines mentionne qu'il y a des comités sur des sujets spécifiques et que le conseil de quartier pourrait créer un comité à ce sujet. Le plan de mobilité durable du quartier de Saint-Sauveur est un projet citoyen mené en partenariat avec le comité des citoyennes et citoyens du quartier Saint-Sauveur et le conseil de quartier de Saint-Sauveur.

M. Gabriel Clairet croit qu'il faudrait former un comité pour pouvoir entamer quelque chose. Il faudrait intéresser la Ville avec un document fort qui pourra amener la Ville à se questionner.

M. Jean-Claude Bousquet mentionne qu'il faut s'inspirer du modèle de Saint-Sauveur.

Mme Chantal Paradis croit qu'il faudrait s'unir entre conseils de quartier sur cette problématique pour avoir plus d'impact auprès de la Ville. Dans cette optique, il peut être pertinent d'inviter le conseil de quartier de Saint-Sauveur à venir présenter leur plan de mobilité.

M. Gabriel Clairet s'occupe de contacter les responsables du plan de mobilité du quartier Saint-Sauveur pour les inviter à une prochaine assemblée du conseil de quartier.

14-10-10 Demande de soutien pour le projet Des milieux de vie en santé

RÉSOLUTION 14-CA-61

Concernant le projet « Des milieux de vie en santé »

SUR PROPOSITION DE M. PEDRO MARQUEZ, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CHANTAL PARADIS IL EST RÉSOLU de transmettre un appui au projet « Des milieux de vie en santé ». ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-10-11 Période du conseiller municipal

Considérant le dossier de l'enseigne devant la pharmacie, M. Yvon Bussièrès mentionne qu'une discussion a eu lieu au conseil d'arrondissement du 8 décembre. La demande de dérogation mineure a été refusée par le conseil d'arrondissement.

M. Yvon Bussièrès souhaite de joyeuses fêtes aux citoyens et au conseil de quartier.

14-10-12 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ Page Facebook

Mme Marie-France Jacques mentionne son intérêt à prendre en charge la page Facebook du conseil de quartier.

RÉSOLUTION 14-CA-62

Concernant la nomination de Mme Marie-France Jacques en tant que gestionnaire de la page Facebook du conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE M. CHRISTOPHE NAVEL, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GABRIEL CLAIRET IL EST RÉSOLU de nommer Mme Marie-France Jacques gestionnaire de la page Facebook du conseil de quartier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ Œuvre d'art

La subvention a été autorisée par le conseil d'arrondissement (3000 \$, du budget d'initiatives de 2014).

Mme Marie Lagier rappelle qu'il y a un montant de 2000 \$ de subvention d'initiatives versée en 2013 qui n'a pas été dépensé.

M. Normand Thibault mentionne qu'étant donné qu'il n'a pas de nouvelles du Centre des loisirs Saint-Sacrement à ce sujet, le conseil ne peut pas encore dépenser le montant de 2013. M. Normand Thibault demeure la personne à contacter à ce sujet.

➤ **Patrimoine**

Mme Danièle Grondines souligne que la brochure qui a été faite pour le quartier Montcalm sur le patrimoine du quartier pourrait être faite pour le quartier Saint-Sacrement. Il s'agit d'un document de la collection « Histoire de raconter », produit et financé par la Ville.

M. Gabriel Claret se charge de s'informer auprès de la Ville et du conseil de quartier de Montcalm à ce sujet.

➤ **Plan d'action**

Mme Danièle Grondines mentionne qu'il y a beaucoup de choses qui se passent, mais elle veut mettre à jour le plan d'action durant la période des fêtes pour le présenter au mois de janvier.

➤ **Dénomination du pavillon du CLSS**

Mme Marie-France Jacques et M. Pedro Marquez ont travaillé sur ce dossier. Mme Marie-France Jacques a envoyé une lettre consistant en un échéancier. Elle croit qu'en février il pourra être possible d'avoir plusieurs noms possibles.

M. Normand Thibault souhaite donner une date limite pour que le nom du bâtiment soit annoncé lors de la fête d'inauguration de l'œuvre d'art.

➤ **Projet accès savoirs**

M. Gabriel Claret mentionne qu'il a assisté à une présentation des étudiant(e)s ayant fait des travaux sur les conseils de quartier. M. Gabriel Claret dit que les étudiants ont eu de la difficulté à joindre les membres du conseil de quartier par manque de disponibilité.

Il n'y a que 17 personnes qui sont administrateurs des conseils de quartier qui ont pu répondre à leur interview, à l'échelle de toute la ville.

M. Gabriel Claret croit que le rapport sera pertinent. À suivre en janvier.

14-10-13 Trésorerie

➤ **Paiement des secrétaires de rédaction (21 octobre et 19 novembre)**

RÉSOLUTION 14-CA-63

Concernant le paiement du secrétaire de rédaction pour le procès-verbal 21 octobre 2014

SUR PROPOSITION DE M. CHRISTOPHE NAVEL, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES IL EST RÉSOLU de payer la facture de 80 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 21 octobre 2014 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M. Sébastien Gagnon. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 14-CA-64

Concernant le paiement du secrétaire de rédaction pour le procès-verbal 19 novembre 2014

SUR PROPOSITION DE M. CHRISTOPHE NAVEL, DUMENT APPUYÉE PAR M. GABRIEL CLAIRET IL EST RÉSOLU de payer la facture de 80 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 19 novembre 2014 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de Mme Pascale Forget. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

Aucune facture au sujet du concours de photographie n'a été reçue.

➤ **État des revenus et des dépenses**

À la fin du mois d'octobre, il y avait 4252,50 \$ en banque.

Le solde bancaire au 30 novembre est de 4247,55 \$.

14-10-14 Information et correspondance

Information :

- Suivi des requêtes citoyennes
- Date de la prochaine assemblée

Correspondance reçue :

- 2014-10-16 Sommaire du Conseil de l'arrondissement La Cité-Limoilou - 14 octobre 2014
- 2014-10-17 Information - programme Éconologis
- 2014-10-22 Sommaires du Conseil de la Ville - 20 oct. 2014
- 2014-10-30 Lettre de la Société des gens de baignade à Julie Lemieux
- 2014-11-03 Info-YW Novembre
- 2014-11-04 INVITATION - 3e soirée d'information sur le développement des coopératives en habitation

- 2014-11-04 Rapport Vision Montcalm produit par le Conseil de quartier de Montcalm
- 2014-11-05 Avis de demandes de dérogations mineures
- 2014-11-10 Accusé réception - Étude de Requalification de l'Îlot Belvédère
- 2014-11-12 Étude de requalification de l'îlot Belvédère - réponse de M. Legault
- 2014-11-12 Message de Philippe Després - plan de mobilité
- 2014-11-19 Demande de soutien pour le projet Des milieux de vie en santé
- 2014-11-26 Ma ville, mes arbres - Invitation au vernissage - 15 décembre 19h
- 2014-11-26 Sommaires de la séance du conseil de l'arrondissement La Cité-Limoilou du 24 novembre 2014
- 2014-12-01 - Réponse de l'Arrondissement - circulation avenue Joffre
- 2014-12-02 Info-YW Décembre
- 2014-12-04 Communiqué de presse Accès transports viables - PPU St-Roch - carte des accidents

14-10-15 Divers

➤ AGASS

M. Normand Thibault a assisté en novembre au lancement du site web quartiersaintsacrement.org, organisé par l'Association des Gens d'Affaires de Saint-Sacrement (AGASS).

➤ Saint-Vincent-de-Paul

M. Normand Thibault a participé à la collecte de la Saint-Vincent-de-Paul et a formé le couple qui a amassé le plus d'argent avec sa conjointe. Il a aussi participé à la foire du bénévolat le 20 octobre 2014.

➤ Courriel de Normand Thibault

M. Pedro Marquez fait mention d'un message transmis aux membres du CA par Normand Thibault qui s'inquiétait du fait que certains administrateurs étaient absents lors des dernières rencontres. Mme Marie Lagier explique qu'il y a eu un concours de circonstances qui a entraîné l'absence de plusieurs membres. Elle rappelle que les membres sont bénévoles et qu'il peut arriver d'être absent pourvu que cela ne dépasse pas trois réunions consécutives. Le règlement de fonctionnement des conseils de quartier prévoit qu'au-delà de trois absences consécutives, un membre cesse d'être administrateur.

➤ Départ de Christophe Navel

Le conseil de quartier remercie M. Christophe Navel pour son implication. Celui-ci déménage dans les prochains jours et ne sera donc plus résidant du quartier. Une assemblée d'élection est prévue en janvier afin de combler le poste qui était vacant et celui de M. Christophe Navel.

14-10-16 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-CLAUDE BOUSQUET, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 10. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

Signé

M^{me} Danièle Grondines
Présidente

M^{me} Marie-France Jacques
Secrétaire

Annexe 1 : [Rapport de consultation publique](#) concernant le projet de modification R.C.A.1V.Q. 217 (1535 Chemin Sainte-Foy)

Annexe 2 : [Rapport de consultation publique](#) concernant le projet de modification R.C.A.1V.Q. 215-216 (1165 Chemin Sainte-Foy)